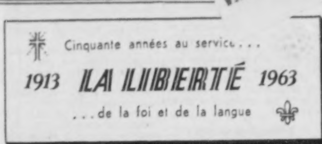


LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 25 JANVIER 1963
PRIX: 10c





Foi et langue, pile ou face

Dans l'éditorial qui a présenté **La Liberté** à ses lecteurs il y a cinquante ans, l'expression "la cause catholique et française" (parfois "la cause française et catholique") revenait souvent. C'est remarquable de constater que la rédaction n'a pas employé la forme plurielle, comme on le ferait en parlant de la cause conservatrice et de la cause libérale. Ce serait même à peine toléré d'écrire "les causes conservatrice et libérale", tant les partisans croient à une différence prononcée entre les deux.



Le jumelage "cause catholique et française" qui s'exprime d'une façon plus poétique dans l'expression "la foi et la langue" n'est pas une invention exclusive aux Canadiens français. Les Anglais avaient un peu la même idée en s'écriant "For God and Country", ce qui autrefois prenait plutôt la forme de "Cross and Crown". En somme il s'agit de ramasser en quelques mots explosifs les sentiments les plus chers qui animent les citoyens d'un pays où le culte de Dieu et l'amour de la patrie se fondent en quelque sorte dans cet esprit de grande famille qu'on appelle "patriotisme".



De nos jours, la légitimité de cet idéal "foi et langue" est mise en doute, non seulement par des sectaires du laïcisme, mais aussi par des catholiques fervents qui cherchent à s'orienter dans un monde qu'ils appellent "pluraliste". En somme, on demande que l'Eglise se désintéresse des questions patriotiques et que la lutte pour la survivance et le rayonnement de la langue et de la culture françaises soit libérée de toute connotation religieuse et catholique.

Il est vrai que dans une certaine mesure le clergé a pris trop d'importance dans les activités mixtes et parfois séculières de la communauté canadienne-française, et que les laïcs sont de plus en plus en mesure de s'en occuper. Il est encore plus vrai que la formule "foi et langue", dans le sens que la langue française servait de barrière à l'influence protestante chez les Canadiens français, n'a presque plus de raison d'être. (A lire certains rédacteurs canadiens-français de Montréal, on pourrait même souhaiter que les nôtres ne puissent lire que l'anglais.) Il est vrai aussi que, dans certains milieux, le fait français est mieux accepté par la majorité anglophone que le fait catholique.

Et cependant . . . la masse canadienne-française est encore catholique et, comme cela arrive naturellement là où les membres de l'Eglise peuvent approfondir les exigences de leur foi, la société, pour ne pas dire la nation, canadienne-française est pétrie de christianisme. Il n'y a pas lieu chez eux de ces subtiles distinctions protestantes et rationalistes qui relèguent la religion au sanctuaire et à la conscience privée; il n'y a pas lieu de forcer la distinction entre Eglise et Etat, entre connaissances naturelles et révélées, entre activités humaines purement séculières (?) et purement religieuses (?). Il peut y avoir des raisons de stratégie ou d'ordre pour justifier un visage canadien-français qui n'est pas catholique, mais ordinairement, dans ces cas, on ne fait que se tromper soi-même.

La Liberté a été fondé dans cette tradition et entend y rester.



Ce n'est pas un journal catholique dans le genre des hebdomadaires religieux des catholiques anglais et américains, tout concentré sur la vie de l'Eglise, mais cette préoccupation n'en est pas moins centrale à **La Liberté**, comme elle l'est chez les lecteurs fidèles à leur foi, soit du point de vue des activités paroissiales et diocésaines, soit du point de vue de l'esprit chrétien.

Ce n'est pas un journal exclusivement national et raciste dans la tradition nazie et fasciste (et peut-être, de nos jours, africaine), car le patriotisme y est chéri dans sa véritable gloire humaine et chrétienne: profond, fort, fier, ouvert, magnanime.

Ce n'est pas un journal exclusivement partisan ou commercial non plus, car si la vie impose des options pratiques, il est possible de les ennoblir dans l'intérêt de causes supérieures qui seules peuvent justifier cinquante années de lutte.



Au service de la foi et de la langue, vérité profonde et parfois dilemne que le Christ a résumé si bien dans la phrase "Dieu ou César?". Une pièce de monnaie porte nécessairement l'image de l'un ou de l'autre, en exclusivité. Mais un homme peut porter les deux à la fois, l'image de sa patrie terrestre dans son corps et l'image de sa patrie céleste dans son âme. Parfois c'est "pile" qui se manifeste davantage, parfois c'est "face". Mais les deux se fondent ensemble pour faire des personnalités intègres et une nation intègre. En autant que cela est possible, **La Liberté** s'afforce aujourd'hui comme dans le passé de vivre et d'exprimer cette intégrité.

Prière pour une réunion d'églises non-catholiques

Actuellement la Commission Foi et Constitution du Conseil Oecuménique des Eglises — organisme qui groupe de nombreuses confessions chrétiennes séparées de Rome — prépare activement sa quatrième grande réunion qui, cette fois, se tiendra à Montréal du 12 au 26 juillet 1963.

Des théologiens se penchent présentement sur les grands problèmes de l'Eglise, de l'Ecriture et de la Tradition, du ministère de l'Eglise, du culte et de l'unité de l'Eglise et de notre cheminement dans la voie de l'unité.

Nous ne pouvons pas rester indifférents à ces travaux. Nous devons prier le Père des lumières d'éclairer nos frères chrétiens et de conduire leurs délibérations. Car, ne l'oublions pas, si ces frères ne partagent pas entièrement notre foi, ils sont cependant nos frères dans le Christ et ils oeuvrent, eux aussi, sous le souffle de l'Esprit, en vue de l'unité.

Le cardinal P.-E. Léger.

Le siège de Pierre est devenu un fauteuil

ROME — Le "Siège de Saint-Pierre" n'est plus, depuis la récente maladie du pape Jean XXIII, le Siège somptueux rehaussé d'or que l'on imagine volontiers, mais bien un fauteuil de malade. C'est en effet d'un fauteuil, installé dans sa chambre, que le Chef de l'Eglise a pu suivre les séances de la première session du Concile, grâce à un circuit fermé de télévision. C'est dans ce fauteuil également que le Souverain Pontife examine les documents que lui apporte son secrétaire particulier, Mgr Capovilla.

Il faut cependant souligner que la situation est redevenue presque normale au Vatican. Si le Dr Mazzoni, assistant du professeur Gasbarrini, rend journellement visite à son auguste patient, il ne loge plus au Palais Pontifical. Le Souverain Pontife, cependant, ne peut toujours pas recevoir autant de visiteurs qu'il le désirerait.

Dans un geste de solidarité "officielle" envers M. Diefenbaker et pour bien symboliser l'unité régnant entre les chefs conservateurs du parti, tant au fédéral qu'au provincial, quatre premiers ministres provinciaux et un ex-premier ministre se sont réunis autour du chef fédéral: MM. Duff Roblin (Manitoba), Leslie Frost (ancien premier ministre de l'Ontario), Robert Stanfield (Nouvelle-Ecosse), Walter Shaw (Ile-du-Prince-Edouard), John Diefenbaker et John Robarts (Ontario). Cette photographie a été prise lors du congrès de l'Association des Progressistes Conservateurs qui a pris fin à Ottawa samedi dernier. Ce congrès semble se caractériser par le grand nombre des résolutions et des discours, et son peu de décisions. Par exemple on a laissé au gouvernement la décision finale en matière d'armes nucléaires, on a approuvé de justesse une conférence sur le biculturalisme, on a renvoyé au prochain congrès du parti la question de doter le Conseil des Arts d'un fonds de $10 millions pour accorder des bourses aux étudiants canadiens, etc., etc. Il semble toutefois que les congressistes canadiens-français et universitaires ont joué un rôle très actif et très prometteur. Et même, au dire d'observateurs impartiaux, "ils ont sauvé la face du parti". (Photo La Presse)

Le gouverneur général n'a plus aucun droit

MONTREAL — Le conseiller juridique de la Chambre des Communes a dit à un groupe de Kiwaniens (St-Laurent): le gouverneur général du Canada n'est plus que le représentant personnel de la Reine. Il a graduellement perdu presque tous ses pouvoirs. Aujourd'hui, il exerce le pouvoir exécutif au nom de la Reine d'Angleterre mais sur l'avis du cabinet canadien.

M. Maurice Olivier, qui occupe ce poste de conseiller juridique à Ottawa depuis plusieurs années, a précisé qu'une des tâches les plus importantes du gouverneur général consiste à veiller à ce que le pays ait toujours un premier ministre.

Autrefois, a dit le conférencier, le gouverneur général avait le droit de véto et de réserve. Ces droits sont tombés en désuétude puis ont été abolis.

Le gouverneur général avait également le pouvoir de dissoudre le Parlement. A ce sujet le dernier incident date de 1926 lorsque le gouverneur général de l'époque, Lord Byng, refusa de dissoudre les Chambres. M. Mackenzie King était alors premier ministre.

Au cours de sa causerie, le conférencier a retracé l'histoire constitutionnelle du poste de gouverneur général au Canada. Au début de la colonie jusqu'à 1847, le gouverneur était titulaire des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Ses pouvoirs étaient presque absolus. Il les a perdus avec le temps. Aujourd'hui il n'est plus qu'un vice-roi qui n'a pas le pouvoir de gouverner.

M. Gratien Gélinas, président national "ex officio" de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs, assistera comme invité d'honneur à un séminar sur le théâtre d'amateurs dans l'Ouest, qu'organise le Centre de St-Boniface, les 26 et 27 janvier, vient d'annoncer Mme Regine Marsh, présidente. M. Léo Rémillard, président du Cercle Molière, présidera aux réunions qui seront tenues au local du Cercle Molière, sous-sol de la cathédrale de St-Boniface: 1ère réunion le samedi 26 janvier, à 9 h. 15 a.m.; 2e réunion, à 2 h. p.m.; 3e réunion le dimanche 27 janvier, à 12 h. 30 p.m. On y discutera d'organisation et administration de troupes, publicité, recrutement, festivals et tournées; auteurs, pièces, diction; comédiens, travail d'équipe, répétitions, etc.

Sur la photo l'on reconnait M. Gélinas dans son rôle inoubliable de "Bousille", que les Manitobains ont tant goûté l'an dernier.

Le Cercle Molière présentera bientôt trois pièces en un acte

La troupe du Cercle Molière présentera au grand public, le 18 février à 8 h. 30 p.m., au théâtre Playhouse de Winnipeg, trois pièces en un acte: "La Grammaire"; "L'affaire de la rue de Lourcine"; "Edouard et Agrippine". Puis ce spectacle sera joué en tournée, avec le concours bienveillant du Conseil des Arts du Canada, à Fort William et Atikokan, Ont., Regina, Gravelbourg, Saskatoon et Prince-Albert, Sask., et un peu plus tard à Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Mme Pauline Boutal dirige elle-même les acteurs, MM. Armand LaFlèche, Robert Trudel, René Chartier, Benoît Guyot et Léo Rémillard, Mlle Rose-Marie Bryner et Mme M. Rabut. Les décors sont confiés à MM. Gilles Guyot et Alphonse Larivière.

M. Jacques Ouvrard perfectionne présentement sa pièce "Confucius", qui remporta un si grand succès, il y a quelques semaines, et qui sera présentée de nouveau au grand public lors du prochain festival régional.

C'est dire que les acteurs du Cercle Molière ne chôment pas depuis quelque temps. En effet, ils consacrent plusieurs heures chaque semaine depuis des mois aux répétitions particulières et générales: chaque dimanche matin à 10 h., ainsi que les mercredi et vendredi de chaque semaine, à 8 h. p.m. Il est à souhaiter que le succès couronnera tant d'efforts, et aussi que la population franco-manitobaine saura les soutenir l'heure venue. Selon les dernières nouvelles, il semble déjà assurée que la prochaine tournée en Ontario et en Saskatchewan remportera un véritable triomphe, car la vente des billets progresse rapidement.

L'Association à l'oeuvre...

Il y a belle lurette qu'on n'avait vu autant de monde à une réunion de l'Exécutif, puisque 26 membres étaient présents.

Est-ce le résultat de bonnes résolutions prises au Nouvel-An?, de l'intérêt suscité par les questions portées à l'ordre du jour?, de la publication dans les rapports du tableau des présences aux réunions tenues en 1962? ou un effort en vue des élections qui auront lieu au prochain congrès? Difficile à dire . . . Parmi les décisions importantes qui y furent prises, mentionnons les suivantes:

Journée de l'Association

Cette journée, qui coïncide toujours avec la perception générale dans les paroisses, a été fixée au dimanche 17 février.

Il reste donc moins d'un mois d'ici-là, et les paroisses sont invitées à organiser la perception dès maintenant, et cela jusque dans les moindres détails, afin que toutes les familles canadiennes-françaises soient visitées.

Chaque Franco-manitobain doit apporter sa part généreuse au soutien de l'Association d'Education dont le budget est, cette année, plus considérable que jamais auparavant.

Les paroisses qui ont enregistré une baisse l'an dernier, ou qui n'ont pas organisé de perception, sont tout particulièrement invitées à produire un effort généreux, qui compensera partiellement leur faiblesse de l'an dernier, sinon la carence de plusieurs années.

Congrès général

Le prochain congrès général de l'Association d'Education sera le XXVe de la série; il sera donc considéré comme un congrès jubilaire.

Ce congrès d'argent aura lieu à St-Boniface le 4 mai prochain. Il reste cependant de nombreux points techniques à préciser quant à l'organisation de ce congrès. Dans quelle salle aura-t-il lieu?, quel sera le thème du congrès?, l'orateur invité? Autant de questions auxquelles il faudra apporter une réponse dans les prochains jours?

Don de la Fraternité française

Par une lettre datée du 10 décembre dernier, Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire de cet organisme, informait l'Association d'Education que le comité de répartition de la Fraternité Française lui accordait un don de mille dollars. La Fraternité française d'Amérique fonctionne sous les auspices du Conseil de la vie française en Amérique, dont le Dr P.-E. LaFlèche est le représentant chez nous, et de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

Nous remercions très sincèrement cet organisme de cette aide si précieuse due à la générosité jamais démentie du peuple du Québec envers les minorités françaises d'Amérique. Un octroi de $150 nous a été versé d'autre part par l'Office National du Film, par l'intermédiaire de son représentant régional, M. Antonio Vielfaure, que nous remercions lui aussi très sincèrement pour l'aide généreuse et désintéressée qu'il nous accorde constamment.

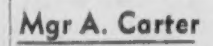
* * *

Démission

M. Denis Bélair, membre élu au dernier congrès général, et président du comité des visiteurs, a remis sa lettre de démission à l'Association d'Education.

Comme on le sait, M. Bélair s'occupe activement du Cercle Molière, et ses occupations professionnelles, en qualité de directeur-gérant de la Clinique de St-Boniface, ne lui laissent pas le temps libre qui lui serait nécessaire à présider un comité de l'Association, et à siéger au Comité Exécutif. L'Association a cependant beaucoup apprécié le dévouement qu'il a apporté depuis très longtemps à notre cause, et accepte sa démission à regret, sachant cependant qu'elle trouvera toujours en lui un ami très sincère.

CITE DU VATICAN — Vincent Pallotti, prêtre italien du 19e siècle qui a fondé une société de mission qui aurait protégé des milliers de Juifs des persécutions nazies, a été canonisé par le pape.



Mgr A. Carter

L'apathie des fidèles est beaucoup plus à craindre que le cléricalisme

NORTH BAY, Ont. — "Il est faux de prétendre que tous les laïques sont anxieux de prendre leur place dans l'Eglise et d'y jouer leur rôle et ne sont que paralysés par le désir de contrôle et de domination de l'évêque et du prêtre", affirme Son Exc. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, dans sa dernière lettre pastorale.

"Si un jour cela a été vrai, note-t-il, ce n'est sûrement plus le cas aujourd'hui, du moins pas dans notre milieu. Je crains beaucoup plus l'apathie et la léthargie du grand nombre de nos fidèles, que le paternalisme et le cléricalisme du clergé."

La lettre pastorale de l'évêque de Sault-Ste-Marie a été publiée à l'occasion du Nouvel An et est entièrement consacrée au Concile.

Mgr Carter est convaincu que, lorsque le schéma sur l'Apostolat des laïques aura été discuté au Concile, "le rôle du laïc sera plus clairement défini qu'il ne l'a jamais été auparavant". Il ajoute que ses diocésains sont mis en cause personnellement au Concile et qu'ils y participeront aussi dans la mesure où ils seront disponibles et actifs quand viendront les décisions du Concile.

Les sacrifices aussi

"Car vous êtes présents au Concile dans la personne de votre évêque, affirme Mgr Carter. Il n'est pas là en tant qu'individu — il est là comme le père et le pasteur — il vous représente (. . .), il représente dans une large mesure votre pensée, vos désirs, vos aspirations comme il les connait par ses contacts avec vous."

"Mais le travail de l'Eglise, observe l'évêque de Sault-Ste-Marie, n'est pas la seule responsabilité de l'évêque et du prêtre — et la mise en oeuvre des décisions du Concile ne dépendra pas des évêques et des prêtres seulement". Il estime toutefois que les laïcs ne pourront participer plus activement à la vie de l'Eglise que s'ils acceptent les sacrifices imposés par cette participation.

Mgr Carter estime que la première session du Concile fut fructueuse malgré les lenteurs du début. Il a surtout été frappé de la grande liberté d'expression des Pères.

"Les sujets discutés durant cette première période sont d'une importance capitale pour l'avenir de l'Eglise. Il est heureux que des évêques de différentes cultures aient eu l'occasion d'exprimer leurs espoirs, leurs craintes, leurs difficultés. Il est bon que des évêques de pays relativement à l'aise écoutent les évêques qui sont forcés d'accomplir leur mission divine dans la pauvreté et la misère; que ceux qui habitent des pays où la liberté va de soi, entendent des évêques qui travaillent dans la contrainte propre aux pays gouvernés par des hommes sans principes chrétiens. Tous, nous avons été touchés par la présence d'évêques ayant souffert dans leur chair, et ayant connu la solitude et les souffrances des camps de concentration. Leurs sacrifices et leurs souffrances étaient déjà une promesse de succès et un présage de bénédictions célestes sur le Concile.

Les problèmes de défense domineront le plus clair des débats du Parlement

par Jean-Marc Poliquin,
correspondant à Ottawa

"Toute l'orientation future et la structure des forces militaires de l'OTAN sont actuellement remises en question."

Cette déclaration que M. Diefenbaker a faites le 21 janvier courant, aux premières heures de la reprise de la session fédérale, donne à penser que les problèmes de la défense nationale domineront les travaux du Parlement.

Les observateurs politiques ne s'en étonnent pas. Les dépenses d'armement grèvent notre budget national depuis plus de vingt ans, tout comme elles forment le poste principal du budget des pays évolués du monde moderne. D'autre part, depuis le discours de M. Pearson à Toronto sur l'opportunité pour le Canada d'acquérir des armes nucléaires et surtout depuis le congrès conservateur qui a eu lieu à Ottawa du 16 au 19 janvier, les discussions de problèmes militaires se déroulent au premier plan de la scène fédérale.

Ce n'est pas assez de dire que les problèms de défense alimenteront le plus clair des débats du Parlement. Il faut ajouter qu'ils se discuteront en fonction du peuple, c'est-à-dire en vue des élections. A mesure que les tractations entre Londres, Paris et Washington évoluent, le gouvernement canadien nuance son attitude au sujet des armes nucléaires et cherche à la différencier de celle des autres partis de manière à faire meilleure figure aux urnes, le jour venu. A la lumière de ce fait, on peut dire que la prochaine campagne électorale prendra l'allure d'un référendum sur l'équipement atomique de nos troupes du NORAD et de l'OTAN.

N'allons pas en conclure que le gouvernement se prononcera avec netteté d'ici quelques semaines. La gestation de son choix sera fort longue, comme M. Diefenbaker l'a laissé croire le 21 janvier en disant à la Chambre: "Toute la question de savoir comment serait désormais exercé le contrôle politique et militaire au sein de l'alliance occidentale a été soulevée à Nassau. Les entretiens entre les alliés occidentaux se poursuivront sûrement pendant **plusieurs mois** et on ne saurait s'attendre à ce que des décisions soient prises d'ici peu".

Le choix du gouvernement se traduira-t-il par le renoncement aux engagements que le gouvernement a pris en 1957 et 1958 envers les autorités de l'OTAN?

Une autre partie de la même déclaration du premier ministre nous invite à le croire: "M. Kennedy et MacMillan ont également convenu à Nassau qu'il était important d'avoir non seulement un bouclier nucléaire, mais aussi un sabre non nucléaire, et d'accroître l'efficacité des forces classiques mises à la disposition de l'alliance. Le gouvernement canadien a toujours eu pour principe d'appuyer l'accroissement des forces classiques en Europe".

Une preuve de cette attitude réside dans le fait que lors de la crise de Berlin à l'automne de 1961, le Canada a accru le nombre de ses troupes en Europe, mais pas un instant il n'a laissé percer l'intention de les "nucléariser".

M. Diefenbaker a expliqué ou motivé sa préférence pour les armes classiques en affirmant aux Communes, lundi après-midi: "Si l'on accroît la puissance des forces classiques, c'est pour s'assurer que si l'alliance occidentale est attaquée par ses ennemis, elle sera assez puissante au point de vue de forces non nucléaires pour éviter d'avoir à choisir entre la reddition et une guerre nucléaire totale, aussi néfaste l'une que l'autre."

D'ici de longues semaines, encore une fois, le débat restera ouvert. Le premier ministre n'a-t-il pas ajouté: "Les armes modernes coûtent énormément cher et tombent si vite en désuétude qu'on est obligé de prendre d'**infinies précautions** avant d'en arriver à une décision finale".

800 acheteurs étrangers au Canada au printemps

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. George Hees, a fait savoir que 800 acheteurs étrangers viendront au Canada au printemps, en même temps que les commissaires commerciaux du Canada à l'étranger, afin de participer à l'opération "marchés mondiaux".

Ce programme de six semaines sera le plus grand projet de promotion de l'exportation jamais entrepris par notre pays, a dit le ministre.

Près de 200 acheteurs étrangers visiteront les usines de plus de 150 manufacturiers canadiens de machinerie et équipement industiel durant la dernière semaine de mars.

Plus de 600 acheteurs de biens de consommation se rendront à Toronto à bord d'avions nolisés afin de visiter une exposition qui aura lieu du 2 au 4 avril, au cours de laquelle 400 manufacturiers canadiens exposeront leurs produits.

Les commissaires commerciaux du Canada à l'étranger viendront au pays et les manufacturiers canadiens pourront les rencontrer du 16 avril au 3 mai afin d'obtenir des précisions sur les exportations à la suite de conférences.

M. Hees croit que ce programme est une opportunité unique aux manufacturiers canadiens et que c'est une entreprise qui profitera à tous les Canadiens.

Il a laissé entendre que les acheteurs qui seront invités sont ceux qui sont intéressés à acheter de l'équipement et de la machinerie produits au Canada.

Ils seront répartis en 23 groupes et chacun visitera de 10 à 15 usines canadiennes avant une réunion de tout le groupe pour un diner à Toronto, le 30 mars.

Parmi les visiteurs à l'exposition de Toronto, on remarquera 125 acheteurs venus de Grande-Bretagne et d'Europe, une centaine des Indes occidentales et 400 des Etats-Unis.

Cette exposition est la reprise sur une échelle plus grande de celle tenue l'an dernier quand des acheteurs américains ont été invités à Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver.

M. Hees précise que cette exposition de l'an dernier s'est montrée très efficace et a occasionné des exportations de plusieurs millions de dollars.

Quant à l'exposition de Toronto, le ministre demande aux exposants de placer des vendeurs dans les kiosques afin qu'ils puissent répondre aux questions et prendre les commandes immédiatement.

Les conférences qui auront lieu à Ottawa du 4 au 11 avril porteront sur les tendances commerciales et les besoins dans l'exportation.

Un témoin oculaire raconte ses souvenirs des derniers soixante ans de St-Boniface



M. Joseph Vermander, de St-Boniface, a bien voulu communiquer à une journaliste ses souvenirs du "vieux" St-Boniface. On peut lire à la page 5 de ce numéro ce récit vivant et varié. Pour bien agrémenter un tel article il aurait fallu sortir des archives de la ville toute une série de photos du passé, autant de répliques photographiques des souvenirs qui trottent dans la tête de M. Vermander. On voit ci-dessus, par exemple, une illustration des moyens de fortune dont disposaient les pompiers en 1908 pour combattre les incendies désastreux. A remarquer que cette photographie a été prise en juin 1958 lors de la grande procession historique des fêtes jubilaires de la ville de St-Boniface.

★ Grand Festival d'Hiver au Collège de St-Boniface ★

Le dimanche 27 janvier

Ouverture officielle à 1 h. 30 p.m.

La Liberté et Le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par le Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8442)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

En habit du dimanche

Le célèbre mannequin montréalais Elaine Bédard sera l'invitée de Jacques Normand à l'émission de variétés "En habit du dimanche", le 27 janvier, à 8 h. du soir.

Elaine Bédard fera alors découvrir aux téléspectateurs ses talents de chanteuse, de danseuse et aussi de comédienne puisqu'elle jouera en compagnie de Jean Coutu, Henri Norbert, François Rozet et François Tassé.

Les habitués d'"En habit du dimanche" retrouveront également les danseurs de Michel Conte, le chef d'orchestre Neil Chotem et, bien entendu, l'animateur de l'émission Jacques Normand, dont la grande popularité, comme le démontraient récemment les données d'un organisme indépendant de sondages, se maintient toujours au même niveau.

Premier plan

Il y a quelques semaines, l'équipe de "Premier plan" se rendait en Suisse pour y étudier l'application du fédéralisme dans ce pays qui offre plusieurs points de comparaison avec le Canada. Cette enquête sera présentée aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada les vendredis 1er et 8 février, à 10 h. du soir.

Au cours de la première émission, après avoir promené le téléspectateur à travers les paysages grandioses qui font de la Suisse le pays du tourisme par excellence, on le renseignera sur la population, l'histoire, l'économie et les gouvernements de la confédération helvétique.

A la deuxième émission, on étudiera la coexistence des trois groupes de culture, de langue et de religion différentes qui constituent l'Helvétie, et la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral de Berne et les gouvernements des cantons.

Au cours de ces deux demi-heures consacrées à la Suisse, Judith Jasmin interrogera diverses personnalités dont le célèbre Frère Untel qui vit actuellement à Fribourg.

Nos longs métrages

Le samedi 26 janvier, à 8 h. 45: "Passion sauvage", mélodrame de Roberto Cavaldon avec Maria Félix et George Mistral. Conquise par l'amour d'un jeune matador, une actrice abandonne la vie de débauche et le suit dans son village.

Et à 10 h. 30: "Confession d'un escroc", comédie de moeurs de Kurt Hoffmann, avec Horst Buchholz, Liselotte Pulver et Ingrid Andrée. Félix Krull raconte comment, grâce à son talent inné de comédien, il a réussi quelques-unes de ses meilleures escroqueries.

Le dimanche 27 janvier, à 10 h. 30: "Commando de la soif", avec Viatcheslav Tikonov et Valentina Khamara. Les Allemands ayant coupé sa seule source d'approvisionnement en eau, une ville russe souffre de la soif.

Le lundi 28 janvier, à 10 h. 30: "L'extravagant M. Deeds", comédie de Frank Capra, avec Gary Cooper et Jean Arthur. Un jeune provincial qui a hérité d'une fortune est assailli par une foule d'escrocs.

Le mardi 29 janvier, à 10 h. 30: "Responsabilité limitée", drame de Turi Vasile, avec Carlo Ninchi, Isa Miranda et Vittorio de Sica. Un juge se trouve placé devant un dilemne affreux le jour où il apprend que son fils a commis un meurtre.

Le mercredi 30 janvier, à 10 h. 30: "L'éternel tourment", drame psychologique de George Sidney, avec Spencer Tracy, Lana Turner et Zachary Scott. Un juge a épousé une jeune dactylo. La différence de classe provoque la discorde.

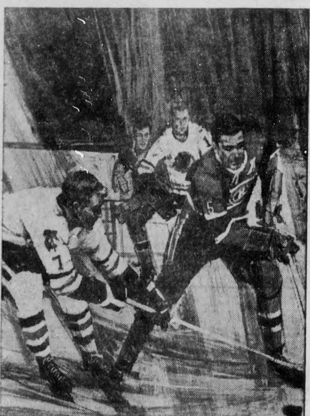
Le jeudi 31 janvier , 10 h. 30: "Calabuig", comédie psychologique avec Edmund Gwenn, Valentina Cortese et Juan Carlo. Un savant atomiste se réfugie dans un petit village espagnol.

Le vendredi 1er février, à 8 h. 30: "Sur la Riviera", comédie avec Gene Tierney, Danny Kaye et Corinne Calvet. Un constructeur de prototypes d'avion vient d'accomplir une performance remarquable. Il se rend sur la Côte d'Azur où son sosie, animateur de casino, est appelé à prendre sa place pour traiter une affaire importante.

Et à 10 h. 30: "Casque d'or", drame de Jacques Becker, avec Simone Signoret, Serge Reggiani et Claude Dauphin. Deux hommes se disputent les faveurs d'une femme.



Trois des plus célèbres joueurs de la Ligue Nationale de Hockey, Bernard "Boom Boom" Geoffrion et Maurice "Rocket" Richard, des Canadiens de Montréal, et Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, paraissent ici dans une photo prise au Forum de Montréal. Maurice Richard a posé pour l'artiste canadien, Jack Reppen, dans une peinture rappelant cette inoubliable soirée lorsque Richard compta tous les buts des Canadiens les rendant ainsi vainqueurs des Maple Leafs de Toronto avec un pointage de 5 à 1 dans une joute éliminatoire pour la coupe Stanley. Ce portrait de la grande étoile du hockey est le cinquième d'une série de la collection, "Les grands moments du sport canadien", que possède la Prudential Insurance Company of America.



Cette peinture du célèbre artiste canadien, Fred Oakley, rappelle le soir du 29 mars 1962 lorsque les spectateurs remplirent à pleine capacité le Forum de Montréal pour voir deux grandes étoiles du hockey moderne, Bobby Hull, de Chicago, et Bernard "Boom Boom" Geoffrion, des Canadiens, prendre part à la première joute éliminatoire semi-finale de cette saison pour la coupe Stanley. Ceci marquait un précédent dans l'histoire de la Ligue Nationale de Hockey alors que deux joueurs comptant 50 buts chacun dans une saison se rencontraient sur la glace. Des reproductions grand format en couleurs de cette peinture peuvent être obtenues gratuitement de la Prudential Insurance Company of America.

Quatre Canadiens à la 6e rencontre internationale de télévision à Montréal

MONTREAL — L'association catholique internationale de la radio et de la télévision (UNDA) organise du 21 au 27 janvier, à Monte-Carlo, sa "Sixième Rencontre internationale de Télévision". La compétition se limite, en 1963, à trois catégories de production: reportages religieux, émissions d'enseignement religieux et productions consacrées au Concile du Vatican II.

Trois émissions de la Société Radio-Canada ont été inscrites à cette compétition internationale: une émission de la série "A l'heure du Concile" et une autre de la série "Soif de Dieu". Dans la catégorie du reportage religieux, Radio-Canada présentera une production spéciale réalisée à l'occasion de la canonisation de Pierre-Julien Eymard.

Quatre Canadiens participent à la Rencontre. Ce sont: M. l'abbé Jean-Paul Belleville, délégué de l'Office catholique national des Techniques de diffusion, M. l'abbé Jean-Marie Poitevin, P.M.E., M. l'abbé Ambroise Lafortune et M. Gérard Lemieux, représentant de la Société Radio-Canada.

A titre de chef de la délégation canadienne, M. l'abbé J.-P. Belleville fera partie du jury chargé d'attribuer les prix aux meilleures émissions. Il a quitté le Canada le 27 décembre pour se rendre dans quelques pays d'Europe où il rencontrera des représentants des milieux d'apostolat, d'éducation et des techniques de la radio et de la télévision.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 27 JANVIER
2.00—Cours télévisés
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'Homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—L'Heure du concert
9.30—La Place Ville-Marie
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Commando de la soif"

LUNDI 28 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Les affaires de l'Etat
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Tribune libre
10.00—Temps présent
10.30—Cinéma: "L'extravagant M. Deeds"

MARDI 29 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Affaires féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—La vie qui bat
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Inconnus d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Responsabilité limitée"

MERCREDI 30 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "L'éternel tourment"

JEUDI 31 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Le Petit monde du père Gédéon
9.30—Votre courrier
10.00—Cinéma: "Calabuig"

VENDREDI 1er FEVRIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Les Enquêtes Jonhson
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—[illegible]
7.30—Petite peste
8.00—Point de mire
8.30—La Balsamine
9.00—[illegible]
9.30—Cinéma international: "Sur la Riviera"
10.30—Nouvelles
10.45—Cinéma:

SAMEDI 2 FEVRIER
2.00—Cours télévisés
3.00—Am-stram-gram
4.00—Coq d'or
4.30—Pirouettes
5.00—Concert
5.30—Nouvelles
6.00—Les uns les autres
6.30—Winston Churchill
7.00—Comment dites-vous
7.30—[illegible]
8.00—Micheline
8.30—[illegible]
9.00—Cinéma: "Histoire d'un grand amour"
10.30—Le Couche-tard
10.45—Cinéma: "Rafles sur la ville"

Le monde du sport

Une suggestion au président Campbell: pourquoi ne pas publier le choix des "votants"?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

On vient de rendre publique la liste des joueurs que des électeurs privilégiés ont choisis pour faire partie de ce qu'on désignera dérisoirement comme formant la "première équipe des Etoiles de la ligue Nationale". Cette liste n'est certainement pas un hommage rendu à l'impartialité et au bon jugement de certains chroniqueurs sportifs. Comme le faisait remarquer un rédacteur du journal "La Presse" de Montréal, les préjugés tiennent lieu de jugement dans bien des cas. Si nous en avons contre ce choix arbitraire, c'est qu'il nous semble absolument injustifiable d'avoir omis volontairement le nom de Jacques Plante sur cette liste. On rétorquera que je fais preuve moi aussi de partisanerie en refusant de reconnaître à toute l'équipe le droit d'être proclamée "première équipe" alors que j'avais moi-même désigné Pilote, Brewer, Mikita, Howe et Mahovlich. Mais une équipe d'étoiles doit compter dans ses rangs des "étoiles" qui se méritent ce titre avant tous les autres.

Jacques Plante n'a même pas été désigné sur la deuxième équipe. On a prétexté qu'il avait manqué onze joutes et que cela l'éliminait automatiquement de la première place. Il en restait quand même 24 sur lesquelles on pouvait se baser pour établir un choix. Or les Canadiens ont été à leur plus faible durant l'absence de Plante, et à leur meilleur dès son retour. Tirant de l'arrière par 23 buts il a rejoint, puis dépassé Hall et Sawchuck. Je ne comprends rien à cette logique qui fait qu'on lui préfère des joueurs qui ont des moyennes inférieures, alors qu'au moins un de ses joueurs joue pour une équipe que l'on dit supérieure à celle des Canadiens.

Le prestige!

Devant ce qui nous apparait comme une injustice, il nous semble que le président Campbell devrait publier le choix de tous ceux qui ont été invités à voter et qu'il devrait identifier chaque votant d'après son choix. On saurait ainsi d'où proviennent les votes qui sont allés à Hall et à Sawchuck. Nous ne demandons pas mieux que de reconnaître les talents de ces deux gardiens de buts: nous l'avons fait souvent et nous recommencerons chaque fois que Hall ou Sawchuck aura sauvé son équipe. Mais, à l'heure actuelle, c'est Plante qui est la vedette dans la ligue Nationale, chez les gardiens de buts. Il a joué trop longtemps dans l'ombre de Doug Harvey pour qu'on lui refuse la reconnaissance officielle à laquelle il a droit. Autrefois on s'excusait de ne pas voter pour Plante en disant que sans Harvey, Plante ne serait rien. Harvey est parti et Plante est devenu presque tout pour les Canadiens, tandis qu'Harvey lui peut toujours repasser.

On pourra dire aussi que ce scrutin n'est qu'un scrutin de paille: cela n'est pas exact. La ligue donne des bonis de $500.00 à ceux qui sont choisis sur le premier club à ce temps-ci de l'année. Il y a aussi le prestige du joueur qui croit d'autant, et dans le cas de Plante ce prestige n'est pas usurpé. Il serait pleinement mérité. Nous savons bien que ces quesques lignes ne changeront à la situation. Mais si tous ceux qui trouvent qu'une injustice a été commise se donnaient le mot pour la dénoncer, il y aurait peut-être moins d'injustice de nos jours, et cela dans tous les domaines. Notre compatriote a droit à l'estime des foules parce qu'il accomplit son travail honnêtement et avec très grande compétence. Il serait temps qu'on raye le mot "préjugé" du vocabulaire des sports et qu'on accorde aux athlètes les honneurs qu'ils se méritent par leur seul talent.

Qui ça?

La Fédération canadienne de boxe vient de déclarer que George Chuvalo n'est plus un aspirant logique au titre de Robert Cléroux parce qu'il "demeure maintenant à Detroit", comme si cela lui enlevait son titre de citoyen du Canada! De plus, elle a choisi un nommé Penton, de Terre-Neuve, comme premier aspirant au titre du champion canadien. Ce Penton n'aura jamais tant reçu de publicité. Qui est-il? Il n'y a sans doute pas mille amateurs de boxe du Canada qui pourraient le dire. D'où vient-il? De Terre-Neuve. Contre qui s'est-il battu la dernière fois? On ne s'en souvient plus, cela fait un peu plus d'un an qu'il n'est pas monté dans l'arène! Mais Penton existe puisqu'il a un gérant qui est "quelque part à Miami Beach", d'où il tenterait d'organiser le "match" de championnat, paraît-il! Sortir une blague comme celle-là le jour même de la publication du club des Etoiles, c'est vraiment nous choyer.

La Fédération canadienne ne devrait-elle pas demander des explications à la WBA au sujet de la suspension de Cléroux? La WBA vient de dénoncer les clauses de combats revanche dans les contrats et a même parlé de boycotter le combat revanche Liston-Patterson à cause de cela. Après avoir fait rigoler tout le monde, la WBA a déclaré que "pour cette fois elle permettrait le combat" comme si quelqu'un l'avait consultée à ce sujet! La WBA trouve plus facile de suspendre Cléroux, moins connu et moins bien protégé, que d'agir en toute logique et de lever immédiatement cette suspension. Quel crime Cléroux a-t-il en effet commis? Nul autre que d'avoir refusé d'honorer une clause illégale, d'après la WBA, d'un contrat qui ne devait pas en contenir! C'est certainement pas la journée de la logique.

★ ★ ★

L'Etat de New-York songe à bannir la boxe ... alors qu'il faut surtout la guérir

Il paraît que l'Etat de New-York songe sérieusement à prohiber la boxe à l'intérieur de ses frontières. Les raisons qui peuvent justifier cette décision sont nombreuses: intervention de la pègre dans l'organisation des combats, esclavage virtuel des boxeurs, danger de blessures internes et au cerveau, manque presque total de scrupules de la part d'une bonne majorité d'organisateurs. Nous pourrions ajouter encore d'autres bonnes raisons, mais il est inutile de publier une liste longue comme le bras, car le verdict reste toujours le même: la boxe professionnelle est malade aux Etats-Unis, et moribonde au Canada. Nous ne croyons pas qu'il sera un jour possible de bannir complètement la boxe professionnelle de notre vie. Des efforts ont déjà été tentés mais sans succès: il y aura toujours des hommes pour croire qu'ils sont meilleurs que les autres, tant avec leurs poings qu'avec leur intelligence, et toujours assez de gens pour ne pas être d'accord entre eux pour former un public.

Il nous paraît plus important d'essayer de guérir la boxe en nommant un commissaire investi de tous les pouvoirs légaux possibles et disposant d'assez d'agents pour surveiller les boxeurs et les profiteurs qui les exploitent. Une loi devrait obliger tous les gérants à remettre à la commission toute la bourse de leur boxeur. La commission paierait elle-même les dépenses légitimes, verserait un pourcentage d'argent au gérant après déduction de l'impôt. Il n'est pas surprenant alors qu'il soit prêt à entrer dans toutes sortes de combines dans l'espoir de sortir de l'arène avec quelques sous. Pour ce qui est des coups et des blessures, tous ceux qui pratiquent les sports s'y exposent et la boxe n'est pas plus dangereuse que le football ou le ski.

Encore les étoiles!

Notre indignation au lendemain de l'annonce du choix des joueurs composant la première équipe des Etoiles de la ligue Nationale n'a pas été la seule manifestation de ce genre dans la presse écrite et parlée du pays. A l'unanimité les journaux du Québec et plusieurs de l'Ontario, de même que des quotidiens de toutes les provinces ont montré beaucoup d'étonnement et même de la colère devant l'injustice dont Jacques Plante a été victime. Pour sa part Punch Imlach, qui sait de quoi il parle, a déclaré à Montréal que peu lui importait le choix des experts: "Plante est le meilleur gardien de buts de la ligue". Parions que Punch, qui a déjà tenté d'obtenir les services de Jean Béliveau, serait heureux de compter sur Plante la saison prochaine. Il est bien probable cependant que les Canadiens laissent partir leur gardien de buts étoile, surtout depuis qu'il a repris la tête dans la liste des candidats au trophée Vézina. Plante lui-même n'a pas fait de commentaires en apprenant la décision des chroniqueurs sportifs: qu'importe ces choix pourvu que nous gagnions le championnat de la ligue et la coupe Stanley", a-t-il déclaré dans une entrevue.

La lutte est plus intéressante que jamais dans la ligue Nationale cette saison. Chicago joue du hockey excellent et on commence maintenant à croire qu'il sera difficile à leurs adversaires de les dépasser. Les Canadiens n'ont pas encore abandonné la lutte, mais ils devront apprendre à vaincre les clubs de deuxième division s'ils veulent arriver à quelque chose. Chicago a battu New-York et Boston neuf fois depuis les débuts de la saison, ce sont là des choses qui comptent. Pour ce qui est des Red Wings de Detroit rappelons ici ce que nous avions déjà écrit à leur sujet: les points qu'ils sont parvenus à amasser en novembre et en décembre leur seront d'un précieux secours vers la fin de l'année. Si Detroit participe aux éliminatoires, ce sera justement à cause de ces points amassés grâce à Terry Sawchuck et à Gordie Howe toujours vigilants. Nous persistons à croire que les Canadiens vont terminer la saison en tête du classement de la ligue, pourvu, bien entendu, que leurs joueurs clé ne se fassent pas blesser. Toe Blake affirme la même chose et il dit aussi que si Richard avait été capable de jouer à la fin de la saison dernière, les Canadiens auraient gagné la coupe Stanley.

Triste anniversaire

Une rencontre avec Aurèle Joliat qui est maintenant âgé de 62 ans et qui, malgré des vertèbres brisées, demeure encore souple et élégant nous a permis de revivre quelques-uns des jours les plus glorieux d'un des meilleurs joueurs de hockey de la ligue Nationale. Quelques jours après notre entrevue, les agences de presse du Canada obtenaient aussi une entrevue avec Aurèle, nous privant ainsi d'un bon petit papier exclusif, mais ça, c'est la vie! Joliat nous rappela que le 25 janvier dernier il y avait 26 ans que l'immortel Howie Morenz subissait la blessure qui devait entraîner sa mort par la suite. Et Joliat nous confiait alors: "Morenz, que j'avais vu à l'hôpital, m'a répété à plusieurs reprises qu'il aimait mieux mourir s'il ne pouvait plus jouer au hockey. Je pense qu'il a fait cette commotion cérébrale fatale le jour où il a appris que sa carrière était bel et bien terminée".

Joliat se souvient encore de cet accident: "Morenz venait de faire une montée vertigineuse contre Chicago; il tourna soudainement sur le côté, mais perdit l'équilibre et tomba contre la bande. Ses patins restèrent pris dans la bande. Le gros Earl Seibert, des Black Hawks de Chicago, arrivait en trombe et il tomba sur Morenz, un autre joueur de Chicago tomba sur eux, fracturant ainsi la jambe de Howie à deux places. Le coup fut accidentel, car tout s'est produit très vite, mais pour Morenz qui fut, à mon avis, le joueur le plus complet de la ligue Nationale, ce devait être la fin. C'était mon meilleur ami", d'ajouter Joliat. Terminons ces quelques lignes en disant d'Aurèle Joliat qu'il est demeuré très simple. Quand les journalistes lui ont dit qu'ils s'intéressaient encore à lui, Aurèle a répondu avec grande humilité: "Cela me flatte, mais je ne vois pas pourquoi vous vous intéressez encore à moi qui ne joue plus au hockey depuis déjà longtemps". La réponse est facile: il fut un des plus grands de ce sport.

* * *

Evénements sportifs à l'Arena de Winnipeg du 25 janvier au 1er février

Vendredi 25 janvier — Courses et sports d'intérieur; préliminaires, 7 h. p.m.

Samedi 26 janvier — Courses et sports d'intérieur, 8 h. p.m.

Dimanche 27 janvier — Hockey junior, 1 h. 30 p.m., Rangers et Braves, Brandon et Monarchs.

Mardi 29 janvier — Hockey junior, 8 h. p.m., Rangers et Braves.

Mercredi 30 janvier — Hockey junior, 8 h. p.m., Braves et Monarchs.

Jeudi 31 janvier — Ice Capades, 8 h. p.m.

Vendredi 1er février — Ice Capades, 5 h. 30 et 9 h. p.m.

Un soutien-gorge peut être cause d'incendie

VENTURA, Californie — Les soutiens-gorge renfermant des coussinets sont dangereux et peuvent même causer des incendies.

Tel est l'avertissement que vient de lancer le chef des pompiers de Ventura, en Californie.

Le capitaine Jack Comstock fait remarquer qu'un nombre croissant d'incendies dans les sécheuses domestiques et commerciales sont causés par des soutiens-gorge.

Le coussinet de caoutchouc se déchire après six mois d'usure environ, a expliqué le chef Comstock, et le tissu s'enflamme très facilement à une température relativement peu élevée.

Pour prévenir les dangers d'incendie, on conseille aux ménagères de laver ces soutiens-gorge séparément et de les faire sécher comme dans le bon vieux temps, sur une corde à linge.

Editorial

Fermes familiales et industries locales

L'ouverture officielle de l'école secondaire régionale à St-Claude, récemment, a terminé une série de cérémonies du genre qui ont mis en vedette l'un après l'autre les plus grands centres franco-manitobains. Depuis l'organisation des divisions scolaires et le choix des commissaires, la population francophone a été appelée à se prononcer sur des projets pleins de promesses pour l'avenir des jeunes. La décision finale dans tous les cas a été favorable à la contruction de nouveaux édifices où les écoliers trouveraient avec le temps une instruction plus diversifiée et plus adaptée aux besoins modernes. La province versait d'amples subventions, il est vrai, mais les contribuables de chaque endroit devaient entreprendre de nouvelles responsabilités financières aussi, soit pour fins de construction, soit pour fins de fonctionnement des instituts collégiaux. Dans les divisions canadiennes-françaises, comme d'ailleurs dans les autres régions, le choix de l'emplacement de l'école demandait beaucoup de réflexion et parfois de renoncement. Enfin, commençait la série de fêtes avec bénédiction et ouverture, chants, discours, goûters succulents et visites. Remarquons en passant que même nos centres en dehors des concentrations francophones ont été, jusqu'à maintenant, assez favorisés par les concitoyens d'autres races.

Points de repère

A la base de ces activités se trouvent trois idées que les orateurs n'ont pas manqué d'accentuer, à savoir l'importance de l'instruction supérieure aujourd'hui, les avantages de la double culture, la valeur d'une éducation qui s'occupe de l'âme aussi bien que de l'intelligence. A St-Claude, par exemple, M. le commissaire du district a fait ressortir en phrases lapidaires le premier point, tandis que Mgr l'archevêque, de retour de Rome, a tiré de cette expérience de nouvelles raisons d'insister sur l'immense privilège de ceux qui peuvent apprendre et leur langue maternelle et l'anglais, les langues des deux plus belles cultures de notre temps. Au point de vue religieux, comme de raison, il fallait aussi à chaque occasion rappeler la position privilégiée de ces écoles en comparaison avec celle des écoles paroissiales dans le Winnipeg métropolitain.

En même temps, cependant, il y eut toujours un orateur pour signaler que les villages ne se voyaient pas exclusivement comme des sources de main-d'oeuvre pour les villes. Curieusement c'est souvent le curé, homme paternellement prévoyant, qui faisait ressortir ce côté pratique. Il faut non seulement préparer les jeunes à tenir leur place avec honneur dans le monde, partout où la Providence les amènerait, mais aussi leur offrir autant que possible sur place, chez eux, la possibilité d'employer leurs talents, soit dans l'agriculture scientifique, soit dans l'industrie locale. Les laboratoires de chimie et de physique, les cours commerciaux et les cours d'art domestique peuvent tous servir à rendre la vie plus prospère et plus heureuse dans la région paroissiale, aussi bien que dans des endroits éloignés.

La ferme familiale

Au point de vue agricole, la Manitoba Farmers' Union vient justement de signaler un facteur des plus essentiels, la possibilité de survie de la ferme, dite familiale. Ce sujet a été abordé dans un mémoire de l'Union qui avait été présentée aux candidats lors des élections provinciales au mois de décembre. L'Union y est revenue dans son mémoire annuel au gouvernement, en date du 10 janvier.

Dans le premier mémoire l'Union signale que la ferme familiale, propriété de l'exploiteur, est l'unité la plus efficace de production agricole en plus d'être une forteresse de conservation du sol, et de valeurs humaines et sociales. La "collectivisation", soit du genre communiste, soit du genre "big business", est alors à rejeter. Dans le deuxième mémoire on signale que le fermier indépendant est un pilier de la démocratie.

Dans les deux cas, il n'est pas question de demander un traitement de faveur pour des agriculteurs sans talent ou instruction, ou sur terres marginales, mais seulement d'assurer que la politique agricole du gouvernement soit conçue en fonction de la ferme familiale. Ce principe, à son tour, implique que l'agriculture n'est pas viable de nos jours à moins d'intervention de l'autorité publique, car autrement le fermier est pris dans un étau entre le coût de production et le prix de vente.

Les chiffres du recensement de 1961 en comparaison avec les chiffres de 1951 montrent bien que le nombre de fermes et le nombre de fermiers au Manitoba (comme au Canada) diminuent toujours, sous pression de méthodes monopolisantes et de dettes. Au Manitoba, au moins, il ne semble pas que l'agrément de la vie urbaine soit maintenant supérieur à celui de la campagne, au point de justifier l'exode des fermes. Surtout avec les écoles modernes et les hôpitaux à la page, les chemins pavés, l'électricité en abondance, la vie agricole n'impose plus les sacrifices d'autrefois. En tout cas, il vaut la peine d'améliorer les conditions économiques de succès sur la ferme individuelle, afin de conserver les valeurs naturelles et même chrétiennes que la vie campagnarde ne cesse de promouvoir.

Industrie locale

Et cependant il y aura, avec la mécanisation, un surplus de population rurale qui se déversera sur les villes, à moins que les jeunes puissent trouver des emplois convenables près de chez eux. Jusqu'ici, au Manitoba, on a beaucoup fait pour encourager la décentralisation industrielle, pour éviter la création de monstres métropolitains, pour stimuler la diversification économique de toute la province et pour égaliser les chances d'une vie honnête et satisfaisante en ville et à la campagne. A la récente exposition industrielle "What's New in Manitoba", on a vanté par exemple la petite industrie joaillière qui a été créée à Souris par deux hommes d'affaires entreprenants. Se servant de pierres locales, ils ont lancé une manufacture de pendants d'oreilles, de boutons de manchettes, d'épinglettes, etc., qui est maintenant solidement établie, avec un marché sûr. Expérience des plus frappantes, car elle n'exige pas un grand nombre d'ouvriers, ni les travaux publics considérables qui, dans le passé, limitaient les nouvelles entreprises aux centres plus populeux et mieux équipés. (Dans un avenir prochain ,nous publierons des articles spécialement préparés par des experts sur ce problème des petits villages.)

Un peu partout, en marge des nouvelles écoles, nos chefs ruraux, commissaires, échevins, secrétaires, curés, se décident à trouver des solutions pratiques au problème du dépeuplement. Il ne faut pas se gêner de dire aux autorités: "Vous nous avez aidé à faire instruire nos enfants comme l'exige la vie moderne, aidez-nous maintenant à leur faire une vie satisfaisante chez nous".

L'homme prompt à s'irriter fait des sottises. (Eccle 14, 17)

• • •

Quand mon âme était désespérée, je me suis souvenu du Seigneur. Et ma prière parvint jusqu'à vous, jusqu'à votre saint temple. (Jonas 2, 8)

Pour que chaque foyer de la paroisse St-Joseph, à Dubuque, Iowa, soit muni abondamment du sacramental qu'est l'eau bénite, des paroissiens en ont "empaqueté" dans des sacs de huit onces qu'on a ensuite distribués durant les messes dominicales. Les prêtres de la paroisse avaient bénit 75 gallons d'eau, paraît-il. Ci-dessus l'on voit deux hommes au travail. Ils préparèrent environ 500 sacs à l'heure.

Billet du vendredi

William M. Thackeray

Spécial à La Liberté et le Patriote

L'humoriste le plus célèbre de l'Angleterre, William Makepeace Thackeray, eut cette première originalité de naître aux Indes, cette seconde d'arriver à la littérature par les arts plastiques, cette troisième de commencer à Paris sa carrière d'écrivain. Si l'on ne peut le tenir responsable de la première, il l'est des autres et n'eut pas à s'en repentir. Peut-être expliquent-elles, dans une large mesure, la qualité particulière de son talent. Auteur de cette **Vanity Fair (La Foire aux Vanités)** traduite dans la plupart des langues, il naquit en 1811.

Le livre qui fit sa gloire est un roman qui n'a pas de personnage central ou héros. Ce qui peut paraître singulier, mais n'en diminue pas l'intérêt. Il est riche, par contre, de deux héroïnes: Rebecca Sharp et Amelia Sedley. Alors que la première personnifie l'intelligence non étayée par le coeur, la seconde est coeur sans intelligence. La première est l'une des plus puissantes créations du roman moderne. Quand Thackeray donne sa **Foire aux Vanités**, il n'est plus un débutant. Sans doute n'a-t-il encore que trente-six ans, mais il a publié une dizaine d'ouvrages, dont la plupart en tranches dans des revues. Il est encore peu connu du grand public.

• • •

Son père était à Calcutta un dirigeant de la **East India Company.** Jeune encore, il fut envoyé à Londres pour y étudier. Ce fut Londres d'abord, puis Cambridge. Sauf erreur, il ne retourna jamais aux Indes. Son père mort, il quitte l'université et se met à voyager. C'est tour à tour l'Allemagne, l'Italie, la France. Il a hérité et il dépense son argent. S'il commence à vingt ans des études de droit à Londres, elles ne dureront pas longtemps. Quelques années plus tard, on le retrouve à Paris. Il eut toujours du goût pour le dessin et il y étudie les arts. Il est assez curieux que son premier ouvrage porte un titre français: **Flore et Zéphyr.**

Il s'agit d'une série de tableautins, écrits et illustrés par l'auteur, qui remonte à 1836. Un an après, il est correspondant à Paris d'un quotidien: **The Constitutional.** Cette feuille fermant ses portes en 1837, il part pour Londres avec sa femme, épousée l'année d'avant, passant d'un journal à l'autre, d'une revue à l'autre. Journaliste, il le sera sa vie durant, et c'est à cette qualité qu'il doit l'acuité de son observation, son sens du ridicule, de l'actualité, de la réalité autour de lui. Il a l'oeil et le nez de ceux qui ne laissent rien passer, pour qui tout est matière à réflexion, utilisation, exploitation.

• • •

Thackeray est contemporain de Charles Dickens, plus âgé que lui d'un an, et souvent l'on se plaît à les comparer, parce qu'ils furent l'un et l'autre témoins du même temps. Au vrai, ils ne se ressemblent pas. Ce qui tient à leur jeunesse, leur formation, leur optique de la société à peindre. Dickens était fils de parents pauvres, misérables, son père ayant souvent connu la prison pour dettes, tandis que Thackeray appartenait à la bourgeoisie aisée. Le premier n'eut d'instruction que ce qu'il acquit de lui-même, tandis que l'autre fréquenta Charterhouse, Cambridge et le **Middle Temple à Londres.** Dickens était travailleur, énergique et subjectif, tandis que l'autre, de tempérament passif, se devait fouetter pour se mettre à l'oeuvre.

Ayant maîtrisé l'art de la narration par sa longue pratique du journalisme, Thackeray atteint à un réalisme plus sincère, plus profond que l'auteur de **Hard Times** et des **Pickwick Papers**, moins objectif et porté à se laisser entraîner par ses sentiments personnels. Il ne cherche pas comme Dickens une leçon, des conclusions morales, mais se préoccupe de montrer la vie et les hommes tels qu'ils sont, tels qu'il les voit, sans se soucier de leurs motifs ou des fins ultimes qu'ils se proposent. Ses meilleures qualités se trouvent dans **Vanity Fair**, et aucune de ses autres oeuvres ne dépassera celle-là. Thackeray mourut en 1863, la veille de Noël, comme il travaillait à un roman intitulé **Denis Duval**, dont on publia des fragments en 1864.

L'ILLETTRE.

A grande espérance, petit résultat: alors que vous engrangiez j'ai soufflé dessus. — A cause de quoi, oracle de Yahveh des armées? A cause de ma maison qui est en ruines, tandis que vous vous empressez chacun pour votre maison. (Agg 1, 9)

Faut-il faire émaner le programme de français du Département d'Education en Saskatchewan?

(1) L'enseignement de la langue

Au cours des dix dernières années, les méthodes d'enseignement et les programmes d'étude ont beaucoup évolué. Par exemple, dans le domaine de la science on enseigne maintenant à des élèves de onze et douze ce qu'on enseignait autrefois à ceux de quinze et seize ans. Toute une révolution s'annonce également dans l'enseignement des mathématiques. L'enseignement des langues n'échappera certes pas à ces changements. Il faut continuellement se readapter et suivre le progrès. Si ceux qui ont la responsabilité de rédiger des programmes d'étude ne demeurent pas en contact permanent avec les écoles, les élèves et les instituteurs, ils risquent fort bien de présenter quelque chose de déjà vieux et démodé.

Depuis plus de cinquante ans, l'Association Catholique Franco-Canadienne (ACFC) s'occupe de préparer le programme de français pour nos écoles. Personne n'oserait nier le mérite immense de cette association et le grand dévouement de ceux qui l'ont marquée. Cependant, aujourd'hui, il est évident que les événements dépassent cette association. En face des changements rapides que commande notre temps moderne, il lui sera bien difficile de s'acquitter de sa tâche à cause du peu de ressource financière dont elle dispose et du nombre restreint de personnes qualifiées et disponibles.

Devant ces constatations, il me semble qu'il est temps et à notre avantage de faire émaner le programme de français du ministère d'Education. Pour cela il faut faire entrer au plus tôt une ou deux personnes au Département d'Education, et ces personnes hautement qualifiées et bien salariées prépareraient le programme de français et veilleraient avec grand soin à la répartition de la matière pour les différents grades. Ce programme de français, sous la juridiction du ministère prendrait alors une tournure officielle et porterait le sceau de la province et s'imposerait par le fait même à toutes les écoles.

Les examens de contrôle de fin d'année pour tous les grades pourraient figurer à l'horaire officiel des autres examens; ceux que les unités donnent à leurs écoles respectives. Ainsi le français serait revalorisé aux yeux de tous; plus goûté des élèves et des professeurs.

J'ai eu l'occasion de rencontrer le sous-ministre de l'Education à Regina. Celui-ci m'a assuré que le gouvernement actuel est prêt à nommer des surintendants de langue française pour s'occuper des écoles où le français est matière d'enseignement. L'ACFC qui vit de charité publique ne trouverait-elle pas là une solution à son problème financier? Je suis profondément convaincu que le jour où nous pénétrons dans le Département d'Education, ce jour-là, nous aurons fait un pas important pour assurer la survivance française en Saskatchewan.

(2) Etude psychologique autour de l'examen-concours de l'ACFC

Les examens de français tels que faits dans nos écoles m'amènent a faire quelques reflexions sur le sujet.

Un programme d'étude ne doit pas être une somme de connaissance qu'il faut acquérir à tout prix; il doit etre le moyen d'instaurer de bonnes habitudes mentales et de développer les possibilités de l'enfant. Or, l'examen qui suivra doit être l'écho fidèle des activités de l'année. Il doit mesurer la qualité plutôt que la quantité. La pédagogie actuelle renverse certaines valeurs d'autrefois. Elle vise à la formation plutôt qu'à l'information. Elle recommande l'expression personnelle.

Bien entendu que notre enseignement ne peut se passer de l'instrument de contrôle et de sondage qu'est l'examen. Pour l'élève il constitue une excellente sanction aux études. Le maître à son tour se sent aiguillonné dans sa tâche et poussé à l'effort. Il veut que ses élèves réussissent et il enseigne avec ardeur. Cependant, si l'examen prend la forme d'un concours, il s'ensuit souvent des resultats néfastes. Le maître devient un "bourreur de crânes". Il astreint ses élèves à une fastidieuse et interminable répétition où la mémoire joue toujours le grand rôle. Son enseignement devient une oeuvre servile de reproduction. Peu de temps après l'examen, les connaissances acquises s'estompent laissant parfois un dégoût pour la matière étudiée, le coeur et l'âme n'y étant pas.

La durée d'un examen doit être proportionnée à l'âge et au degré scolaire de l'enfant. Pour avoir un meilleur résultat par un maximum d'effort, le tableau suivant des âges et du temps alloué est universellement reconnu:

Entre 8 et 10 ans — 1 heure
Entre 10 et 12 ans — 1 h. 15 à 1 h. 35 h.
Entre 12 et 14 ans — 1 h. 35 à 2 h.
Pour 14 ans et plus — 2 h. à 2 h. 30,
le temps maximum ne dépassant pas 3 heures.

Soit dit en passant, les examens de l'ACFC figurent assez mal dans ce tableau. Je fais remarquer cependant qu'ils ne seraient pas trop longs s'ils étaient échelonnés sur semaine à raison de UN par jour.

L'enfant éprouve des difficultés parfois insurmontables pour concentrer, fixer et maintenir son attention. Les multiples rappels à l'ordre des instituteurs sur ce point sont une preuve évidente de l'inattention chez lui.

Si l'effort est considérable ou s'il est maintenu trop longtemps, alors apparait la fatigue du corps et de l'esprit. Il ne faut jamais oublier que l'effort intellectuel est fatigant pour l'enfant. De plus, si l'examen a lieu un jour de congé, la concentration devient d'autant plus difficile.

Enfin, il ne faut pas que l'examen constitue une épreuve de mémoire. Pas de questions provoquant la reproduction fidèle d'un texte, mais des questions qui exigent de l'intelligence et de la réflexion.

Frère Philip-John, E.C.,
Willow-Bunch, Sask.

(Voir nouvelles en marge de cet article, à la page 8)

L'affaire Caouette

La première tâche à entreprendre

Le 9 janvier dernier, dans une interview qu'il accordait aux journalistes, M. Réal Caouette disait: "Les provinces de l'Ouest devraient accorder aux Canadiens français le même traitement que nous donnons aux Anglo-Saxons du Québec". Dans le contexte, lorsque M. Caouette parle des provinces de l'Ouest, il veut signifier les gouvernements provinciaux de l'Ouest.

Or, ainsi envisagé, je trouve que le problème est beaucoup trop simplifié. La réalité est autrement plus complexe et dans les circonstances actuelles, je crois que c'est une utopie de se tourner vers le gouvernement pour espérer une solution.

Prenons le gouvernement de l'Alberta. Il est composé en très grande majorité de ministres ou de députés qui ont reçu leur formation dans des écoles ou des universités albertaines. Or, dans ces écoles, l'on enseigne très peu d'histoire du Canada et encore moins du régime français. Il n'est jamais question de la participation de Canadiens français à l'élaboration du Canada. C'est M. Murray Ballantyne qui, parlant de ses études, avoue: "I took every course the History Department at McGill University had to offer, and I still understood nothing about the French Canadians. They didn't seem to matter very much". Comment voulons-nous que ces ministres et ces députés comprennent le fait français et ses exigences?

Essayons d'imaginer un gouvernement, quelle que soit sa couleur, dont la majorité des membres se donnent la peine de se renseigner sur le sens de la Confédération et entreprennent d'accorder aur Canadiens français ce que l'esprit du pacte fédératif leur permet d'espérer. Etant donné la mentalité actuelle de la majorité des électeurs, ce gouvernement serait défait aux élections suivantes. En voici un exemple: Il y a quatre ou cinq ans, une commission d'enquête royale sur l'Education recommandait au gouvernement du Manitoba certaines mesures favorables aux Catholiques et aux Canadiens français. L'on disait que le parti au pouvoir était disposé à suivre ces recommandations. Aussitôt, l'opinion publique s'est émue, une campagne de presse a été déclenchée, une opposition massive s'est organisée et devant les dangers d'une crise politique qui aurait forcé des élections, le gouvernement a baissé pavillon et a renoncé à accorder justice à la minorité manitobaine. Dans des circonstances analogues, la même réaction se produirait en Saskatchewan, en Alberta ou en Colombie-Britannique.

Je crois donc que si les Canadiens français de l'Ouest ne sont pas traités avec la même justice que les Anglo-Saxons du Québec, il ne serait pas tout à fait juste d'en rendre les gouvernements actuels responsables et il serait vain d'espérer que ces mêmes gouvernements puissent apporter les corrections qui s'imposent.

L'idée ici n'est pas de défendre tel ou tel parti. Que ce soit les libéraux, les conservateurs, les créditistes ou les C.C.F., la situation est substantiellement la même. Tous comptent sur les votes pour se maintenir au pouvoir; tous sont esclaves de l'opinion publique.

C'est donc sur l'opinion publique qu'il faut agir en premier lieu. Lorsque l'opinion publique aura évolué dans le sens de la justice et du droit, alors il sera temps de nous tourner vers nos gouvernements. D'ici là, nous ne pouvons espérer que des concessions, des privilèges, comme s'est exprimé un ministre albertain, la semaine dernière.

Ce ne sont ni des concessions, ni des privilèges que nous réclamons. C'est tout simplement la reconnaissance de nos droits. Que la masse du peuple comprenne que les Canadiens français sont les descendants des fondateurs du Canada et que la Confédération est une entente bilatérale entre Canadiens français et Canadiens anglais et alors ils cesseront de mettre sur un même pied d'égalité Canadiens français, Ukrainiens, Allemands ou Polonais.

C'est ce travail d'éducation du peuple que devraient entreprendre tous ceux que l'avenir du Canada inquiète. En omettant ce travail, ils fournissent des munitions aux séparatistes et ils préparent la ruine du Canada.

J. P.
(La Survivance, Edmonton)

JANVIER

A quoi me convies-tu, janvier, ouvrant ta porte
A cet an nouveau-né, dont je ne sais rien de rien!
Que cache cette neige, en cette saison morte
Que souffle ton vent froid — ou du mal ou du bien?

Vers quoi nous conduis-tu, premier mois de mystère?
De quel événement, seras-tu le héraut? . . .
Y aura-t-il d'autres lois pour compliquer la terre
Et l'engin spatial, montera-t-il plus haut?

L'amour germera-t-il un peu plus que la haine
Sur l'écran de ce monde, où l'homme va danser?
La guerre ou bien la paix — qui forgera la chaîne
Qui trainera tout ça dans une éternité —

Janvier, quoique tu fasses, quelque plan que tu guides
Invite le printemps à bientôt de revenir
Laisse-nous voir l'avril avec son herbe humide
Reverdir le gazon où la fleur va venir

Apporte les beaux jours, prête-nous la nuit claire
Fais éclater la sève et bondir la moisson
Passe un peu tes trésors, sème la joie sur terre
La santé au malade — au pauvre, une maison

A quoi me convies-tu, toi qui m'ouvre la porte
Sur cet an tout nouveau et dont je ne sais rien?

Marie Tobie.

Protection et liberté

Vers des objectifs précis et limités

Les déclarations des personnalités politiques sur la Constitution, le bilinguisme, les rapports entre les deux cultures, la place faite et la place à faire au "fait français" au Canada se multiplient.

Ces questions sont présentement débattues à l'Assemblée législative de Québec. C'est en quelque sorte le lieu "naturel" pour en débattre. Mais d'Ottawa viennent aussi beaucoup d'échos aux propositions d'enquêtes formulées pour la première fois il y a plusieurs mois, endossées solennellement aux Communes le 17 décembre par le chef de l'opposition, M. Pearson.

Tour à tour depuis, MM. Sévigny, Dorion (ancien ministre), Chevrier, David Lewis, député NPD, pour nous en tenir à quelques noms, ont exprimé des avis sur la question.

Le danger, c'est que la Constitution, le bilinguisme et tant de sujets de discours deviennent des thèmes autour desquels on brode joliment, sans qu'aucune démarche concrète visant des objectifs précis ne soit décidée.

C'est à qui "tirerait le premier". Pendant que de Québec on se tourne vers Ottawa, pour demander que le gouvernement central aille vraiment au fond des choses, d'Ottawa le sénateur Jacques Flynn, qui est président du comité provincial d'organisation du parti conservateur au Québec, se tourne vers le Canada français, pour lui demander de préciser ses "aspirations". On peut parfaitement supposer que des considérations d'ordre tactique ne sont pas étrangères à cette suggestion, mais elle n'apparait nullement déraisonnable.

"N'est-il pas essentiel, demande M. Flynn, que le Canada anglais sache ce que nous voulons?"

Il est douteux que nous puissions poursuivre la réalisation de tous les objectifs en même temps.

Pendant combien de temps, par exemple, pourrons-nous laisser s'accréditer l'opinion au Canada anglais que nous voulons à la fois rester dans les cadres de la Confédération, pour protéger en quelque sorte les minorités de langue française disséminées sur les territoires des autres provinces du Canada, et sortir en même temps de cette Confédération, pour pouvoir réaliser plus librement notre destin? Bien sûr, on peut imaginer des moyens termes — la refonte de la Constitution en est peut-être un — mais il est essentiel que les problèmes soient posés clairement au départ. Ils ne le sont pas à l'heure actuelle. Les autres demandent: "Qu'est-ce qu'ils veulent?". Il faut pouvoir répondre à cette interrogation. La réponse n'est pas formulée en ce moment en termes clairs.

Cette observation d'ordre très général n'épuise nullement la question, mais elle conduit peut-être à penser qu'il est grand temps de formuler des objectifs précis par la voie de ce qu'on appelle un peu pompeusement "les états généraux du Canada français" ou par d'autres moyens.

• • •

Si nous arrivions à nous définir nous-mêmes, à définir nos objectifs et à ranger par ordre nos doléances, à en chasser, en tout cas, les contradictions dans la formulation qui les rende parfois difficiles à saisir à un Canada anglais distrait (et souvent sourd), nous pourrions nous tourner avec plus de liberté vers lui pour lui demander, à lui aussi, de se définir.

Qu'est-ce qu'ils entendent, au Canada anglais, par le Canada? Qu'est-ce qu'ils nous demandent exactement quand ils se tournent vers nous? Pourquoi veulent-ils que nous soyons le rempart qui arrêtera, pensent-ils, l'envahissement pacifique mais bien réel des Etats-Unis?

Quel prix sont-ils prêts à payer surtout pour rester Canadiens? Et si le fait français est vraiment le rempart, qu'est-ce qu'on attend pour en mettre du français? Et en mettre pas seulement dans une province, mais partout où le Canada est le Canada.

Ils ne pourront pas indéfiniment nous raconter que nous sommes le rempart contre l'envahissement américain et, à la première altercation, s'autoriser du fait qu'ils forment avec les Américains un bloc de 200,000,000 de parlants anglais, pour considérer le fait français comme un fait étranger.

Guy CORMIER.
(La Presse, Montréal)

Les Caisses Populaires: une expérience de démocratie économique

La coopérative d'épargne et de crédit telle qu'exprimée dans l'organisation et le fonctionnement d'une Caisse populaire est et doit demeurer une expérience, sans cesse renouvelée, de démocratie économique.

Respect de la démocratie

Au tout début, cela ne pose pas de problème pour une nouvelle Caisse populaire. Le nombre des sociétaires étant encore petit, l'enthousiasme des premières heures assurent un intérêt constant de la part de tous dans la marche des opérations et le progrès de l'entreprise.

Cependant, à mesure que l'organisation grandit et prend de l'importance, il y a danger que cette situation du début disparaisse, si les membres dirigeants ne tiennent pas compte que plus une Caisse populaire progresse plus il faut veiller au respect du fonctionnement de la démocratie.

L'assemblée annuelle

Il n'est pas question de revenir aux méthodes employées il y a un demi-siècle pour s'assurer de la marche démocratique de sa Caisse populaire; l'évolution et les changements démographiques et sociaux qui se sont produits ne permettent pas la tenue de réunions fréquentes des sociétaires et demandent même que les méthodes les plus modernes de communications soient employées pour les assemblées annuelles. Il est donc de nos jours impératif qu'à chaque année les sociétaires aient non seulement l'opportunité, mais soient encouragés à assister, à participer activement à l'assemblée annuelle de leur organisation.

La participation des sociétaires

Chaque Caisse populaire dispose en plus, d'un instrument de référendum permanent: la fidélité de ses sociétaires. C'est par elle que peut s'exprimer journellement la confiance et l'esprit "d'appartenance" des sociétaires.

La volonté de participation de l'usager de la Caisse populaire est nécessaire à l'action coopérative, tout en tenant compte que le critère qualificatif est plus important à cet égard que le critère quantitatif.

L'opinion des sociétaires

La structure et l'administration de la Caisse populaire doit prévoir un dispositif d'éducation et d'information pour les sociétaires aussi bien qu'un dispositif de transmission de l'opinion des sociétaires. Tout doit être mis en oeuvre afin qu'il existe un dialogue constant entre les sociétaires et les dirigeants qu'ils se sont choisis. D'ailleurs, la Caisse populaire dispose dans son action de la possibilité de procéder à des enquêtes et à des sondages d'opinions. Les administrateurs et les employés ne doivent jamais négliger ces moyens de mieux connaître les besoins et les aspirations des sociétaires tout en leur permettant de mieux comprendre les buts et services de leur Caisse populaire.

L'esprit du temps

Comme tout secteur de l'économie, les coopératives d'épargne et de crédit doivent aussi se garder du danger de la bureaucratie et de cette sclérose qu'un économiste français qualifiait dernièrement du "règne des secrétaires généraux". Les Caisses populaires, tout comme la coopération doivent être de leur temps. Elles doivent s'adapter à l'évolution économique de leur milieu et étudier tous les problèmes qui s'y rattachent, non seulement au point de vue commercial, mais surtout dans leurs aspects sociologiques.

Responsabilité réciproque

Pour que les grands principes démocratiques d'une Caisse populaire soient préservés, les sociétaires doivent activement participer à son gouvernement, tout en se gardant de confondre "gouverner" avec "administrer" ce qui pourrait diluer les pouvoirs nécessaires à une bonne administration.

En participant d'une manière active et éclairée au gouvernement général de leur organisation, les sociétaires de la Caisse seront mieux en mesure de comprendre les pouvoirs qui sont nécessaires à l'administration et de laisser la responsabilité de ces derniers à ceux qui l'exercent en vertu d'un mandat qu'ils leur auront donné librement à chaque assemblée annuelle.

Sur cette responsabilité réciproque repose toute la structure démocratique des Caisses populaires.

L'oublier risquerait de nous conduire bien loin des grands principes de base qui font la force du mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Marcel-B CARON.
(La Revue Desjardins)

Célébration de la Semaine de l'Unité à la basilique

A l'occasion de la semaine pour l'Unité des chrétiens, la basilique de St-Boniface a vu se réunir chaque soir un groupe imposant de fidèles désireux de répondre à l'appel du Souverain Pontife, l'interprète de Jésus luimême qui a dit: "Qu'ils soient un Père, comme nous sommes Un".

Le vendredi soir 18 janvier, premier jour de cette octave, M. l'abbé R. Lane célébra la sainte messe à cette intention.

Il y eut des prières communautaires et la "Petite Chorale" dirigée par M. l'abbé Léo Couture exécuta de beaux cantiques auxquels la foule répondit en choeur. Le lendemain, ce fut la chorale du Grand Séminaire. Ainsi chaque soir s'est renouvelée cette pieuse cérémonie, différents prédicateurs se succédant pour présenter tour à tour un des divers aspects de ce problème unique, problème d'une telle envergure que s'il aboutissait à la solution tant désirée, l'univers en serait transformé.

Dimanche, cependant, le thème changea du tout au tout, mais il ne fut pas moins intéressant de constater qu'un laïc prenait place dans la chaire pour inciter ses coparoissiens à une plus grande générosité envers cette Eglise qui, par ses enseignements divins, veut garder les fidèles dans la charité du Christ. Après un lumineux exposé de la situation financière de la paroisse, le nouveau prédicateur, en l'occurrence l'hon. juge Alfred Monnin, fit remarquer que les recettes avait notablement baissé au cours de la dernière année fiscale parce qu'un trop grand nombre de paroissiens n'avaient pas rempli leurs obligations intégralement. Il les exhorta tous à signer leurs cartes et à mieux remplir ce devoir sacré.

Il énuméra ensuite les nombreux besoins de la paroisse, en particulier le presbytère dont on parle depuis si longtemps et qui est vraiment une nécessité. M. le juge, qui est le syndic sortant de charge, joua le rôle de prédicateur aux cinq messes paroissiales et il s'acquitta si bien de sa tâche que le prône s'allongeait, paraît-il, à chaque répétition.

Le lundi soir 21 janvier, ce fut une cérémonie exceptionnelle pour les paroissiens de la cathédrale, car ils avaient le privilège d'assister à une messe de rite ruthène célébrée par Son Exc. Mgr M. Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque métropolitain du Canada, et de communier sous les deux espèces. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux assistait au choeur. Le chant fut exécuté avec un art consommé par la chorale de la paroisse St. Nicholas de Winnipeg.

Les paroissiens eurent aussi le plaisir d'entendre Mgr Hermaniuk prononcer, en un excellent français, le sermon.

Après cet office liturgique, chacun sentait le besoin de fraterniser et ce fut avec grand plaisir que les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface et leurs épouses offrirent un léger goûter à Leurs Excellences qu'accompagnait M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, aux membres du clergé, ainsi qu'à la chorale ukrainienne. Malgré le froid intense du dehors, une chaude atmosphère s'établit dans la salle Jubinville, car l'aimable simplicité des visiteurs créa tout de suite une ambiance des plus cordiales et chacun se délecta d'un délicieux café (préparé par les soins des Chevaliers eux-mêmes) ou de bon thé! le meilleur au monde, paraît-il.

Pour clore dignement cette grande semaine, Mgr Baudoux célébrera le dernier office de l'octave, ce soir, 25 janvier, en la fête de la conversion de saint Paul. Tous les paroissiens de la cathédrale se feront sans doute un devoir d'y assister afin de hâter par leurs prières cette Unité si désirable.

Chevaliers de Colomb
Conseil St-Boniface no 3158

Le courage des plus intrépides a dû se soumettre ces dernières semaines aux exigences de Maître Temps. Pas besoin de dire qu'Il a su mettre mainmise sur bien des activités, même les assemblées des Chevaliers de Colomb. Mais malgré une température toujours égale: "Il fait toujours froid", certains hommes de bonne volonté se sont présentés, bien emmitoufflés dans leurs fourrures, à la dernière assemblée de notre conseil. Vaillants Chevaliers que vous êtes, nous vous saluons . . . et nous vous envions aussi, car vous avez tout de même fait honneur à votre conseil, en agissant comme hôtes à la réception de la chorale des Ukrainiens après la messe en marge de l'octave de l'unité des chrétiens, lundi soir dernier. Nos Seigneurs Hermaniuk et Baudoux ont certainement remarqué que parmi les nôtres, il y avait encore des hommes vaillants.

Parlant de température, ça nous fait penser à ce bon chevalier qui possède une "Pontiac" qui n'est pas de toute dernière mode, mais qui le transporte un peu partout dans la province. Un de ces matins froids, il maugréait, car la "belle voiture" ne répondait pas facilement aux commandes du chauffeur, il s'écria: "Fais donc pas le sauvage" . . .

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 4 février prochain, et ce soir-là, nous aimerions voir une salle comble au Club St-Michel, car nous aurons le plaisir et l'honneur de recevoir notre archevêque, Mgr Maurice Baudoux. Ce serait une très belle occasion de prouver notre attachement à notre Chef Spirituel en ne prenant pas d'autre engagement pour cette date. Nous en reparlerons dans notre chronique subséquente.

Notre "église"

On vous a parlé dans nos chroniques précédentes d'un projet de grande envergure concernant la construction d'une église en pays de mission. Vous vous demandez sans doute ce qui est arrivé depuis. Il nous fait grand plaisir aujourd'hui de vous faire part que NOTRE PROJET sera lancé officiellement le 8 février prochain, un vendredi, lors d'une assemblée spéciale, lorsqu'un orateur de marque prendra la parole. La soirée se terminera par de franches discussions, parsemées de rafraichissements. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vous en reparler. D'ici là, nous vous exhortons fortement de garder cette date libre. On vous promet une soirée que vous n'oublierez pas.

Il est question d'une initiation au premier degré en mars prochain. Le comité de recrutement fait du très beau travail, mais il aimerait que tous les membres, sans exception, le seconde pleinement. Si donc vous connaissez de bons sujets, à vous de les présenter. Il serait bien facile d'avoir une trentaine de nouveaux candidats pour cette initiation, mais le travail ne doit pas retomber sur les épaules d'une personne ou d'un comité. Un effort commun, et la bataille est gagnée.

Les "launching pads" sont en place. Le frère T. V. a encore quelques ajustements à faire, et le frère L. L. nous annonce que les "fusées" sont sur commande. Enfin, on pourra s'amuser à coeur joie prochainement. Quand? et bien, la réponse est entre les mains des frères T. V. et L. L.

APRES TOUT.

Souper annuel à l'hôpital général de St-Boniface

Le souper annuel du Comité des Aviseurs de l'hôpital général de St-Boniface eut lieu le 7 janvier. A cette réunion le nouvel exécutif pour l'année 1963 fut présenté comme suit: M. A. E. Cantor, président, et M. E. B. Osler, vice-président.

A cette réunion, huit nouveaux membres furent élus pour remplacer les officiers dont le terme était expiré: MM. Laurent Marcoux, J.-T. Oulmet, Tim Furgale, T. E. Burke-Gaffney, C. MacLean, Perry Bower, Roger Teillet et le révérend J. Hoad.

Sophia Loren a violé le droit canon

CITE DU VATICAN — Le vicariat du diocèse de Rome a fait savoir officiellement que l'actrice Sophia Loren a violé le droit canon en se faisant marraine au baptême de sa nièce.

La soeur de la vedette, Maria, a épousé Romano Mussolini, le fils de l'ancien dictateur Benito Mussolini.

M. Gilles Guyot — Mme Pauline Boutal

Mme Pauline Boutal dirige les trois pièces en un acte que le Cercle Molière présentera au cours de sa quatrième tournée annuelle sous les auspices du Conseil des Arts du Canada. La direction technique a été confiée à M. Gilles Guyot. C'est au théâtre Playhouse de Winnipeg qu'aura lieu le premier spectacle, le lundi 18 février.

TRIBUNE LIBRE

R. P. Directeur,

Il y a **ASSOCIATION** et **association.** La constitution de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba **définit** un **membre** comme suit: Article 3: "Toute personne de langue française, âgée de 18 ans ou plus, pratiquant la religion catholique et domiciliée dans la province du Manitoba est de droit membre de l'Association".

Or, bien que l'Association n'ait aucune existence légale comme groupe, elle a le droit d'administrer ses affaires tout comme si elle avait une charte octroyée par le gouvernement et elle a aussi le droit d'user collectivement des droits légaux de ses membres pris comme individus si ceux-ci veulent bien les lui céder. En théorie, le défaut principal de notre constitution serait que l'Association, n'ayant pas d'existence légale, ne puisse pas légalement mettre ses décisions en vigueur. En pratique, l'Association n'a jamais eu à souffrir de cette carence de plein pouvoir légal: bien plus, c'est grâce à une référence presque continuelle aux lois et aux décrets provinciaux régissant les associations dont les constitutions sont entérinées par lesdites lois et lesdits décrets, que l'Association réussit à mettre de l'ordre et de la méthode dans l'administration de ses affaires.

Et, si notre constitution ne dit pas en toutes lettres qui (quel Canadien français) a qualité pour parler aux "reporters" des journaux au nom de l'Association, elle ne dit pas non plus que l'Association n'a pas le droit de se dissocier publiquement de ce qu'un de ses membres a dit publiquement si elle n'aime pas ce qu'il a dit; ou de garder le silence, si elle considère le reportage avantageux, ou simplement inoffensif.

Ce principe fut appliqué par l'Exécutif de l'Association assez récemment (le 17 octobre 1962) lorsque, par la motion no 542, il défendait à l'avance à qui que ce fut, même à son président, de parler au nom de l'Association devant un comité spécial de la Législature, l'Association ayant présenté à ce comité un bref qui disait ce qu'elle voulait, tout ce qu'elle voulait, et rien que ce qu'elle voulait. L'Association réussit à imposer sa décision; personne ne parla. Que serait-il arrivé si un Canadien français avait parlé? Le comité lui aurait posé la question: "Au nom de qui parlez-vous?". S'il avait été honnête, ce Canadien français aurait probablement répondu: "En mon propre nom". Et qu'auraient fait les reporters des journaux, eux? Ils auraient en toute probabilité devancé de quatre mois, par une intervention semblable, l'incident qui est arrivé à la suite de la visite de M. Rhéal Caquette.

Ils auraient probablement pensé: "C'est un Canadien français qui parle au nom de tous les Canadiens français du Manitoba; comment pourrait-il en être autrement, devant des assises aussi solennelles? La déclaration du délégué n'est qu'un trompe-l'oeil; mettons dans notre reportage que tous les Canadiens français veulent ceci ou veulent cela, et nous verrons bien". Ils n'ont pas vu cette fois-là; mais ils ont vu cette fois-ci ce qui arrive quand on provoque des réponses spontanées par des questions hypothétiques; c'est peut-être là, l'effet qu'ils recherchent.

Ce n'est pas la première fois que les reporters font dire à un délégué des choses qu'il n'a pas réellement dites. Témoin: la déclaration d'un délégué de l'Association à un congrès de l'Association des Commissaires d'Ecoles du Canada à Montréal, il y a quelque deux ans; à savoir, que la situation qui était faite par leur gouvernement aux Canadiens français du Manitoba, sous le rapport de l'éducation était acceptable. Il (le délégué) s'adressait à un reporter qui, comme lui, assistait à ce congrès, et ce congrès était composé de commissaires venant de tous les points du Canada, de commissaires de langue française, de langue anglaise et de plusieurs autres langues.

Si on lui avait donné le temps de faire des précisions, il aurait probablement dit au reporter de ne rien faire paraitre dans les journaux à cause de la nature controversable de la déclaration qu'il venait de faire; ce délégué lui aurait probablement dit qu'au point de vue écoles séparées la situation faite par les lois du Manitoba aux Canadiens tout courts, n'est pas acceptable puisque certains groupes demandent de l'aide financière pour leurs écoles séparées et n'en obtiennent pas assez ou pas du tout.

Si le reporter en question lit ces lignes et veut avoir des précisions sur toute cette question de traitement des Canadiens français au Manitoba, qu'il lise à la page 34 du rapport du premier congrès de l'Association des Commissaires des Ecoles Catholiques de Langue Française du Canada la phrase suivante; au sujet de la religion: "L'école publique du Manitoba peut donc, quoique neutre en théorie, être de fait confessionnelle". Et cette autre phrase, encore au sujet de la religion, à la page 35: "Il résulte de cet ensemble de dispositions de la loi du Manitoba, que les problèmes de fréquentation obligatoire doivent se poser moins souvent, et que de façon générale, les parents ne seraient point dans la nécessité aussi impérieuse de diriger leurs enfants vers les institutions privées afin de leur assurer un enseignement religieux suffisant". Et cette autre phrase à la même page 35, au sujet du français: "La réglementation des programmes d'étude, formulée par le ministère, comporte un moyen de conditionner ce traitement (du français) avec générosité, parcimonie ou ostracisme".

Au temps où le délégué en question parlait, c'était, de l'avis du soussigné, la première des trois situations qui s'appliquait, et ce l'est encore en 1963, pour ce qui est des écoles publiques, mais certainement pas pour les écoles séparées.

L'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba est peut-être de cet avis-là, mais elle ne nous l'a pas fait savoir officiellement elle n'a d'ailleurs pas à le faire.

Le congrès bisannuel de l'Association approche à grand pas. Pour le préparer, tous les Canadiens français du Manitoba doivent rechercher des idées saines sur tous les aspects de la survivance du français au Manitoba. Si tous les centres franco-manitobains sont représentés au congrès, ce sera le Manitoba français qui parlera et qui, dira, s'il le désire, et surtout, si on le lui demande, si, oui ou non, l'Association parle en son nom, c'est-à-dire au nom de tous les Canadiens français du Manitoba.

Un membre de
l'Exécutif de l'AECFM.

NDLR — Cette lettre était accompagnée d'une note qui se lisait ainsi: "Pour publication sans signature, si acceptable; sinon, pas de publication". Nous respectons alors le "nom de plume" authentique de notre correspondant.

Sts-Martyrs-Canadiens

Nouvelle correspondante

Dorénavant, toute personne ayant des nouvelles paroissiales à communiquer voudra bien s'adresser à Mme Lucien Paquin, nouvelle correspondante, au numéro de téléphone ALpine 3-1183.

Merci à Mme Paquin d'avoir accepté ce travail qui apporta à Mme A. Lachance beaucoup de satisfaction dans la préparation de la chronique de chaque semaine. Le journal **La Liberté et le Patriote** était devenu pour elle un vieil ami.

Baptême

Gisèle-Claire-Marie, fille d'Alexandre Tétrault et de Claire Alarie.

Malade

Mme Bernard Hébert est patiente à l'hôpital général de St-Boniface.

Avis

Si quelqu'un désire des livres de recettes (il en reste très peu), appeler Mme Maxime Desaulniers à ALpine 3-4407.

Pour vous procurer des billets pour la soirée sociale du samedi 16 février, adressez-vous à vos capitaines ou appelez Mme Sally Normandeau au numéro de téléphone ALpine 3-1598.

Attention

Il y aura réunion annuelle de la Caisse Populaire des Sts-Martyrs-Canadiens le jeudi 31 janvier 1963 à 8 h. p.m., en la salle paroissiale.

Venez prendre connaissance des progrès de votre Caisse qui ne demande qu'à vous servir. Fondée depuis un peu plus d'un an, elle compte déjà près de 80 membres et jouit d'un actif de $30,000.

Chaque mercredi, de 7 h. à 9 h. p.m., le gérant, M. Albert Rodrigue, se plait à vous servir. Il lui fera grand plaisir d'accueillir toute personne désireuse de connaitre ou de joindre la Caisse.

Plus de fumage durant les séances du Conseil

CORNWALL — En débutant une nouvelle année, Son Hon. le maire Nick Kaneb, de Cornwall, a cru bon adopter de nouveaux règlements pour la marche des réunions municipales.

Contrairement aux années passées, les délibérations se poursuivront pendant 50 minutes, suivie par une détente de 10 minutes, quitte à reprendre le travail pour un autre 50 minutes. Dorénavant, les échevins, les membres de la presse et de la radio, ainsi que les spectateurs présents dans la salle des délibérations, n'auront plus la permission de fumer, sauf pendant la détente de 10 minutes. Ces procédures parlementaires instituées par M. Kaneb devront être respectées.

Sainte-Marie

Cours de catéchisme

Dans une première rencontre, neuf adolescents de la paroisse se présentaient pour suivre le cours de catéchisme organisé spécialement pour eux par M. l'abbé Roland Bélanger, curé. Le jeudi 24 janvier avait lieu la seconde soirée. M. le curé annonce que ces cours auront lieu toutes les semaines, probablement tous les jeudis, de 7 h. à 8 h. p.m.

Une lecture décernée surtout aux jeunes qui fréquentent les écoles dites neutres, ou qui travaillent, commence à 7 h. p.m., dure une demi-heure et est suivie d'une période de discussion. A 8 h. p.m., on se disperse. Le tout est très court afin de laisser le temps à ceux qui ont des études classiques de terminer leurs devoirs. Tous les adolescents, garçons et filles, quelque soit l'école qu'ils fréquentent, sont fortement exhortés à s'y rendre.

Journée des Clercs-Servants

Le samedi 19 janvier, M. le curé accompagna 15 Clercs-Servants à Elm Beach pour un après-midi de plaisir sur la glace. Le froid les a obligés de revenir à bonne heure. Le temps ne fut pas perdu toutefois, puisque ceci leur permit de jouer plus longtemps au local, à l'école Ste-Marie. Les jeux furent suivis d'un souper de chiens-chauds, liqueurs douces et crème glacée.

M. le curé présenta des récompenses aux servants méritants. Le prix pour le meilleur servant fut décerné à Jean Calvez; prix d'assiduité, Jean Stordeur et Daniel Pambrun; prix pour celui qui a fait le plus de progrès durant l'année, Henri Heyser. Tous les clercs-servants ont reçu une grande image.

La journée se termina vers 7 h. 30 p.m. Les jeunes retournaient au foyer avec un renouveau d'enthousiasme, et M. le curé semble avoir très bien survécu la corvée!

Partie de cartes

Le dimanche 27 janvier, à 8 h. 15 p.m., aura lieu à la salle paroissiale la deuxième partie de cartes de la série courante. Le groupe de paroissiens en charge ont pour chefs Mmes René LaRivière, Léopold Joyal et Claude Guay.

Le vendredi 18 janvier, les élèves de l'école faisaient leur contribution à la partie de cartes du groupe de dimanche en prenant part à une pêche. Les élèves n'appartenant à aucun groupe proprement dit doivent être félicités d'avoir bien voulu participer, sous la tutelle de leurs institutrices, en donnant ainsi de leurs épargnes.

Le dévouement des dames et la charité des élèves ne seront surpassés que par la coopération que leur donnera les autres paroissiens en se rendant tous, sans exception, à la soirée de dimanche. Comme toujours, on invite les amis des paroisses environnantes à venir. C'est dimanche soir, le 27 janvier, à l'angle des rues Haig et DesMeurons; il y aura jeux de cartes, bingo, tirage et bonne collation.

Si l'orgueil vient, viendra aussi l'ignominie. (Prov 11, 2)

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 21 janvier avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. Au comité de feu, on recommande de faire réparer la machine qui sert à donner la respiration artificielle dans les cas d'accidents ou de noyades; il en coûtera environ $50.

Le salon funéraire Desjardins demande à la ville de reconsidérer ce qu'il croit être un montant exagéré pour sa taxe d'affaires; cette taxe se chiffrerait à environ $865 par année, en plus de $3,000 de taxe pour propriété; à St. James, la taxe d'affaires pour une entreprise similaire est de $365 par année; cette firme croit qu'un montant de $400 ou $500 serait équitable. Comme la taxe d'affaires est basée sur le prix de location de la propriété et que le taux est fixé par la charte de la ville, le comité croit que la ville ne peut rien faire pour améliorer la situation de cette firme; et vu que la ville devra adopter la même base de taxation que la ville de Winnipeg pour arriver à rencontrer les demandes du Métro, cette taxe sera certainemeent augmentée à moins que la ville puisse faire des changements à sa charte en ce qui regarde le taux.

Le "Last Post Fund", qui prévoit à payer certaines dépenses additionnelle lors de l'enterrement de vétérans indigents, demande à la ville de bien vouloir lui accorder un octroi pour subvenir à ses dépenses. Comme la ville s'occupe des indigents par l'entremise de son département du Bien-Etre Social, le comité ne croit pas qu'il serait nécessaire de contribuer à cette organisation.

Au comité du personnel on étudia une augmentation dans le salaire horaire des employés réguliers de la commission des parcs, ainsi que la création de certaines positions dans cette même commission.

Le comité des propriétés foncières recommande de ne pas acheter la bâtisse en brique qui se trouve au pied de la rue Desautels et de remercier la commission de l'hydro d'avoir permis à la ville d'étudier la possibilité de prolonger la rue Cathédrale jusqu'à la voie ferrée, ce qui aurait permis de faire passer les camions par cet endroit au lieu d'emprunter la rue Desautels; le comité entrevoit qu'avec le détournement éventuel de la rivière Seine, les camions pourront utiliser les rues Plinquet et Archibald.

A une réunion spéciale du Conseil, qui eut lieu durant la veillée, on accepta la nomination faite par la Société Historique de deux membres de cette société qui feront partie de la commission du musée; ces membres sont Mlle C. Combaz et M. H. Létourneau.

Le comité des propriétés foncières continue à étudier le projet de développement de la rue Goulet. On espère que d'ici peu ce projet se réalisera.

A lundi prochain.

Un prêtre pour 5,000 habitants en Uruguay

MONTEVIDEO — L'Uruguay, qui compte une population globale de 3,500,000 habitants, ne dispose que de 208 prêtres séculiers, de 700 religieux et de 1,500 religieuses. Le nombre des prêtres, réguliers et séculiers, est de 700 environ, soit un prêtre pour 5,000 habitants, mais on trouve des paroisses de 20,000 âmes, où la pastoration doit être assurée par deux prêtres seulement.

La femme n'a pas été oubliée à la session

QUEBEC — Dans l'introduction du discours du Trône qu'il a prononcé lors de l'ouverture de la nouvelle session du parlement québécois, M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de notre province, n'a pas oublié la première femme qui a siégé à l'Assemblée législative. Il a en effet commencé son allocution par ces mots: "Madame et Messieurs de l'Assemblée législative".

Récital à CKSB chaque lundi soir

En vue d'encourager le talent local, CKSB commencera sa série de "Récital du lundi soir" à 7 h. 30 le 28 janvier. La première artiste invitée sera Mlle Charlotte Hébert, de St-Boniface. Elle est étudiante à l'Académie St-Joseph. A l'écoute lundi soir à 7 h. 30 pour entendre nos jeunes artistes.

Un témoin oculaire raconte ses souvenirs des derniers soixante ans de St-Boniface

(Cet article est le premier d'une série d'interviews de Franco-Manitobains invités à raconter leurs souvenirs personnels ou à décrire leurs multiples activités au sein de la vie religieuse, scolaire, politique, culturelle et économique au Manitoba français.)

La déposition d'un témoin oculaire est toujours précieuse. C'est pourquoi j'ai recueilli avec avidité quelques souvenirs de M. Joseph Vermander qui a vu évoluer St-Boniface depuis 1891. Esprit pénétrant, il a conservé une foule de souvenirs sur l'aspect qu'avait l'ancien St-Boniface. Il est au courant des événements et des personnages qui ont joué un rôle important dans le développement de notre ville. Il est donc une autorité quand il s'agit de l'histoire de St-Boniface, surtout de la période allant de 1875 jusqu'à nos jours. Les souvenirs personnels de M. Vermander m'ont aussi vivement intéressée.

C'est en mars 1889 que son père, Bruno Vermander, qui avait été instituteur dans les écoles catholiques de Flandre en Belgique, son épouse (née Séraphine Menu) et leur fille, Maria, arrivaient au Manitoba avec un petit contingent de Belges venant de Passendale et de Wingene. La famille s'établit d'abord à St-Pierre, Man., où naquit un fils, Joseph, et deux ans plus tard à St-Boniface où naquit un autre fils, Arthur. Le père mourut en 1892, et la mère avec ses enfants repassa l'Atlantique. La famille séjourna neuf ans en Belgique avant de prendre la décision de revenir au Manitoba. Cette fois la famille Vermander se fixa à St-Boniface. Elle habita d'abord avenue Notre-Dame et ensuite rue Ritchot.

Le grand Flamand

M. Vermander fit ses débuts scolaires en Flandre. Il a donc une bonne connaissance de la langue flamande. Il compléta ses études à l'Académie Provencher, qui était alors dans la rue Masson. Comme le pays était nouveau vers 1903-04, tous les parents, à l'exception de ceux des élèves métis, venaient de l'étranger. Les copains de classe qui étaient des Canadiens français et des Métis surnommèrent M. Vermander "le grand flamand" et son frère, "le petit flamand".

Quand il s'est inscrit à l'Académie Provencher, il savait un peu le français mais aucunement l'anglais. Sous l'égide des frères Ley et Engelbert, il parvint à acquérir de solides connaissances dans les deux langues. Dès lors aussi il commença à s'identifier avec le groupe français de St-Boniface et n'a cessé depuis de lui manifester une chaude sympathie.

Sa carrière lui permit de se tenir en relation avec les Français de St-Boniface. Il prit son premier emploi dans une usine de salopettes. De là il passa à l'agence d'immeubles de M. Prosper Geveart, où il fit l'apprentissage du travail de bureau. En 1909 il entra au bureau de poste de St-Boniface comme assistant maître de poste. De 1922 à 1927 il fit un stage à la Banque Canadienne en réponse à la demande du gérant, M. Napoléon Léveillé, qui désirait les services d'un employé flamand.

En 1927 il devint maître de poste à St-Boniface. Il ne regretta pas ce retour à l'hôtel des postes. Il se rendit compte que le travail de maître de poste sous ses divers aspects d'administration, de travail manuel et de service au public lui allait à merveille. Cette position lui offrit l'occasion de suivre la croissance de St-Boniface et en quelque sorte celle du Manitoba français. Avant 1914 il n'y avait pas de facteurs à St-Boniface. Les immigrés de langue française passaient généralement à St-Boniface et s'arrêtaient à l'hôtel des postes pour le courrier.

Inspecteur des postes

Le couronnement de la carrière de M. Vermander fut sa nomination en 1935 à la position d'inspecteur des postes. Les cadres de son activité s'élargirent sensiblement. Sa "paroisse", comme il appelle affectueusement le district postal de Winnipeg qui lui était confié, comprenait tout le Manitoba et incluait également le nord ontarien, plus précisément de Fort William à Armstrong.

Ce travail ne manquait pas de pittoresque. Pour visiter ce vaste territoire, M. Vermander devait emprunter maintes façons de voyager. Au début, en 1935, les belles routes ne sillonnaient pas encore la province. Souvent il voyageait par train, par avion, rarement par auto. Parfois il lui fallait recourir aux chevaux, aux raquettes et même à la toboggan. Il avoue qu'il préférait la raquette à l'avion.

Une région aussi étendue que celle que M. Vermander devait visiter offre quantité de paysages luxueux et variés: prairies, rivières, rapides, lacs, forêts, tout sauf les montagnes. Un bel endroit réclame l'immortalité. M. Vermander se lança donc dans la photographie. De nature artistique, il passa maître dans cet art. Aussi on ne s'étonne pas de retrouver des photos J. Vermander dans divers journaux et revues. Au mois de juillet dernier, une de ses magnifiques photos accompagnait dans "Le Magazine MacLean" l'article de Gabrielle Roy sur le Manitoba.

M. Vermander a fait partie et est encore actuellement membre de plusieurs associations et clubs, de sorte qu'il est entré en relation avec plusieurs citoyens de St-Boniface depuis 1915.

Chef de fanfare

Il est issu d'une famille de musiciens. Son père et son frère étaient musiciens. Un cousin de Belgique, feu Adelson Vermander, aviseur artistique de l'Union Belge des Fanfares, publiait quelques années avant sa mort en 1959 le livre "L'Art Musical Par Les Fanfares et l'Harmonie". Son neveu, Henri Devion, est le chef actuel de la Fanfare La Vérendrye. M. Vermander fut lui-même chef de musique de la fanfare de 1921 à 1943. Il a une bonne connaissance de plusieurs instruments, mais avant de devenir directeur de la fanfare, c'est le baryton qu'il jouait. Il fut en quelque sorte parrain de la fanfare La Vérendrye en ce sens qu'il la dota d'un nom, à sa fondation en 1912. Plusieurs noms avaient été suggérés, mais tous avaient été rejetés. La Vérendrye était peu connu au début du siècle à St-Boniface. Mais vers 1908, avec la découverte du Fort St-Charles, on commençait à s'intéresser à lui. M. Vermander était membre du Cercle La Vérendrye de l'ACJC du Collège de St-Boniface. Il eut l'heureuse idée de suggérer le nom du célèbre découvreur de l'Ouest et ce nom fut accepté par la fanfare.

Le tir à l'arc est un passe-temps qu'il a toujours affectionné. Il fut un des membres fondateurs du Club St-Sébastien, qui existe depuis 1916. En 1927 il fonda le Club des Archers de St-Boniface, pour ceux qui préféraient le tir à la cible. Il est membre actuel du Winnipeg Archery Club.

La petite histoire

Son intérêt dans l'histoire l'a conduit à la Société Historique de St-Boniface qui fait un travail si admirable pour la conservation de notre patrimoine.

Il est difficile de s'imaginer le St-Boniface du début du siècle, tel que me l'a décrit M. Vermander dans un français soigné avec un charmant accent. St-Boniface, à cette époque, était minuscule. L'agglomération principale était au nord de l'avenue Provencher. Les anciens désignaient ce centre "le village". Le "village" comprenait la section de l'avenue Provencher du pont Broadway à l'hôtel Mondor, à l'angle de la rue Taché et de l'avenue Notre-Dame, ainsi que la rue Dumoulin jusqu'à la rue St-Joseph.

Vers 1906 les rues Masson, Ritchot et St-Jean-Baptiste ne comptaient que quelques maisons. La rive est de la Seine fut développée en 1910. Le "bois du Collège" fut développé en 1906. C'était cette partie de la rue Langevin jusqu'à la rue Des Meurons et, au sud,

M. Vermander se souvient des divers moyens de transport, particuliers et en commun, qui ont sillonné les rues de St-Boniface au cours du dernier demi-siècle. Même à l'âge de l'autobus et des luxueuses automobiles, il croit encore que la voiture ci-dessus ne manquait pas d'élégance, même si le cheval n'atteignait pas la vitesse des "chevaux-vapeur".

jusqu'à la rue Marion et même au-delà de la Marion. La rue Des Meurons est plus ancienne. Elle fut jadis une voie auprès de laquelle s'étaient établis les soldats du régiment des Meurons, que Lord Selkirk avait fait venir dans l'Ouest en 1817. Il y avait en 1907, rue Des Meurons, une école industrielle pour élèves indiens à l'emplacement actuel d'International Laboratories. Cette école fut détruite dans un incendie en 1911.

Les anciens se donnaient souvent rendez-vous au "village". Les occasions ne manquaient pas, puisque c'était le centre commercial On y trouvait des maisons d'affaires comme la quincaillerie Allaire et Bleau, la boulangerie Gosselin, la boucherie Turenne et des épiceries. Il y avait également des hôtels, la St-Georges, la Québec, la Canadian Northern, et l'hôtel Mondor, sur Taché, qui sert aujourd'hui de résidence aux religieuses de la Présentation. L'édifice Lamontagne, qui se trouvait tout près de l'emplacement actuel du Bloc Dubuc abritait la Banque Canadienne, le magasin Phaneuf, le Club Belge et l'hôtel des Postes. Dans la rue Dumoulin se trouvaient le bazar J.-B. Léclerc et la librairie Kéroack. Le Club Cartier dans la même rue était un lieu de rencontre et de divertissements pour les conservateurs. Plus tard on fonda à St-Boniface le Club Laurier, que fréquentaient les libéraux.

A cheval ou à pied

Le transport pose toujours des problèmes dans les centres urbains. A St-Boniface avant 1906 le transport en commun n'était pas encore organisé. A moins de posséder un cheval, les gens allaient à pied. Il y avait une alternative cependant. Ils pouvaient se procurer un cheval à l'écurie de louage qui était sous la direction d'un certain Louis Levreault. En 1906 les tramways commencèrent le trajet entre Winnipeg et St-Boniface en passant par le pont Provencher, ce dernier ayant été terminé en 1917. Le pont du Canadien National qui se trouve au

M. Joseph Vermander

bout de la rue La Vérendrye rentrait à Winnipeg à peu près où aboutit le pont Provencher. La première locomotive arriva à St-Boniface le 8 décembre 1877. C'était la "Comtesse de Dufferin". Jusqu'à 1881, lorsque le pont Louise fut terminé, St-Boniface et non Winnipeg était le terminus de la ligne ferroviaire entre le Manitoba et la frontière américaine.

La caractéristique la plus importante d'une ville est sa population. De petite qu'elle était au début du siècle, la population de St-Boniface s'accrut par suite de l'arrivée de plusieurs familles du Québec qui avaient tenté de s'établir dans les Etats de l'est et qui maintenant optaient pour le Manitoba. Un bon nombre de Français vinrent aussi. Ils étaient individualistes et vraiment doués au point de vue artistique, théâtral et musical. Leurs belles personnalités injectèrent de la couleur dans la vie St-Bonifacienne. Les Flamands, qui immigrèrent, se ressemblaient. Ils apportèrent, entre autres choses, leur goût pour la musique de fanfare. Ils se sont fait connaître par leur ténacité au travail et leur habitude d'économiser.

Dans les premiers temps les politiciens, soit locaux, soit provinciaux, soit fédéraux exercaient beaucoup d'influence. Ils partageaient cette ascendance avec les hommes d'affaires, surtout les hôteliers.

Vie culturelle intense

Si la technologie du temps n'était pas très avancée, la vie culturelle par contre ne le cédait en rien à celle d'aujourd'hui. Dès 1883 on faisait du théâtre. C'était grâce aux jeunes Canadiens, arrivés de l'Est, qui avaient formé le Cercle Littéraire et Artistique Provencher. Plus tard, M. Boutal donna un élan salutaire au théâtre.

Le chant et la musique, surtout la musique de fanfare, étaient à l'honneur. Il y avait un orchestre au Collège au début du siècle. Elle était sous la direction du Père de Mangelaera, qui composa la musique de la chanson du Collège. En 1906 le Cercle Ste-Cécile existait. La Chorale de la Cathédrale avait déjà une belle renommée.

La plupart des talents arrivaient déjà formés. Cette pléiade de gens très cultivés, très artistiques, formèrent une base solide pour les organisations culturelles de la paroisse. La musique tant vocale qu'instrumentale permettaient aux Canadiens français, aux Français et aux Flamands de se rencontrer sur un terrain commun, d'apprendre à se connaître et de collaborer.

Les sports avaient leur place dans la vie bonifacienne d'alors. Un club de hockey fut mis sur pied de très bonne heure au Collège de St-Boniface, grâce aux Pères Jésuites qui étaient venus de l'Est.

Le Club de Raquettes Le Voyageur fut fondé en 1883. Les différents clubs de St-Boniface et de Winnipeg se rencontraient pour des marches les belles soirées d'hiver. La raquette est un sport qui a des hausses et des baisses. Actuellement il accuse une baisse. Cependant il a été un sport très populaire à certaines périodes de l'histoire sportive de St-Boniface.

M. Vermander rappela aussi au cours de l'interview quelques traits divers de l'ancien St-Boniface. Dans ce temps-là, les jours de fête, les hommes en vue portaient le chapeau de soie, la redingote et la canne.

Jusque vers 1930, la St-Jean-Baptiste était chaque année célébrée avec enthousiasme. Il y avait un pique-nique, où régnait une franche gaieté. Plusieurs citoyens déplorent sans doute comme M. Vermander la disparition de cette manifestation patriotique collective de la part des Canadiens français de St-Boniface.

M. Vermander est maintenant à sa retraite. C'est une façon de parler. Il faut passer quelque temps dans son cabinet de travail pour se rendre compte qu'il est encore très actif. Quand je l'ai interviewé, il était à faire des recherches pour une série d'articles sur l'usage de l'arc par nos Indiens, pour la revue "Toxo Philus". Il a aussi entrepris des recherches sur les différentes branches de la famille Vermander. Souhaitons que ses multiples activités lui permettront de consacrer un peu de son temps à l'histoire de St-Boniface.

Lucille FREYNET.

Dangereux de fumer

Il est très dangereux de fumer au lit et cette mauvaise habitude a causé bien des incendies désastreux. Il est également dangereux de fumer si l'on est bien installé dans des meubles capitonnés, surtout si l'on s'assoupit.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface



Le jeudi 10 janvier dernier avait lieu la réunion du Secteur Ritchot, qui s'était agrandi de trois unités: Transcona, St-Louis et Lorette. La réunion eut lieu à Transcona, et des représentants de toutes les Unités du secteur y participaient. Le secteur Ritchot ne comprenait jusqu'ici que les Unités de St-Norbert, Notre-Dame-du-Cap et de St-Eugène.

Cette réunion fut surtout une prise de contact entre les chefs, et elle s'est déroulée dans une ambiance de grande fraternité, selon les principes scouts, et avec le sentiment de base de s'entr'aider mutuellement.

Le gros point de discussion fut sans contredit le fameux "Gumbo" . . . Tous furent d'avis de faire de ce journal de secteur un véritable joyau. Il est très bien présenté d'ailleurs, et sa nouvelle couverture évoque en moi la technique scoute qui fut toujours ma préférée: le secourisme. Je laisse aux lecteurs du secteur Ritchot le soin de déchiffrer la première devinette "Qui suis-je?" si son auteur avait ajouté l'expression favorite du mystérieux personnage en question, on l'aurait reconnu "en morue" . . . Je me passerai de commentaires au sujet des articles écrits en anglais à l'intention des scouts de la troupe Notre-Dame-du-Cap (troupe de langue anglaise), tout en faisant remarquer cependant qu'en toute justice, "Gumbo" devrait contenir cinq fois plus d'articles en français qu'en anglais, puisque cinq des six troupes de ce secteur sont de langue française.

Ceci dit, ajoutons que le secteur Ritchot a décidé d'organiser un concours de bâtons scouts et de fanions personnels; le jugement de ce concours (qui est une très heureuse initiative) aura probablement lieu lors du Ralliement Scout en avril prochain, à Lorette. De plus, le secteur Ritchot s'est choisi une couleur de secteur: le pourpre, couleur de Mgr Ritchot. Ajoutons que toutes les troupes du secteur ont coopéré, par l'achat d'annonces, au financement du "Joyau" du secteur.

Ces différentes activités démontrent à quel point le Secteur Ritchot est actif et entreprenant; son esprit d'initiative en fait certainement le meilleur secteur du diocèse et de leur prouver que, même sans avoir fait de camp-école, il peut en remontrer aux autres . . . Bravo M. l'abbé, et continuez ainsi; tout ira bien . . .

Enfin, la semaine scoute s'en vient à grands pas (la semaine du 24 février) et la date de la fête de B. P. n'a pas encore changé cette année, et sera célébrée comme par le passé, le 22 février.

Une dernière nouvelle enfin, et non la moindre: M. l'abbé H. Perron, aumônier de la Troupe de Transcona, a bien voulu accepter la responsabilité d'être l'aumônier du secteur Ritchot. Sincères félicitations . . . et Bonne Route.

TOUJOURS PRET.

Sainte-Famille

Partie de cartes

La partie de cartes du 13 janvier n'a pas été un gros succès. Merci et félicitations à tous ceux et celles qui ont bravé le froid pour y assister. Merci aussi aux donateurs: les RR. PP. Trappistes de St-Norbert, M. l'abbé M. Bonneville, la compagnie Billinkoffs, le magasin Safeway, les Pères Oblats de la rue Eastgate, M. Laplume, chez Eaton, l'épicerie Chaput, le magasin Woolworth de St-Boniface, et toutes les familles des rues Tremblay, Ste-Catherine et Prosper.

On espère que les paroissiens des rues Gareau et Guilbeault feront leur part à la partie de cartes du 10 février.

Bienvenue à tous les paroissiens et aux amis des paroisses environnantes à la prochaine partie de cartes.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Comme il avait été annoncé dans notre bulletin et dans une chronique précédente, nous attendions pour notre assemblée du 21 janvier la visite d'un conférencier de renom pour nous entretenir sur un sujet quelconque. Jusqu'à ce soir-là, il était inimaginable que ce monsieur amènerait bon nombre de ses acolytes. Leur conférence, si vraiment c'en était une, était à la fois intéressante et récréative, disons même amusante. Tous ceux qui y prenaient part, interprétèrent leur rôle avec une telle finesse qu'il ne serait pas surprenant de les voir à la télévision dans l'avenir avec leur propre programme. Probablement ce serait là le début d'une nouvelle troupe de "comédiens" d'origine canadienne.

Malgré une bonne assistance il est quand même regrettable que plusieurs frères n'ont pu jouir du spectacle qui se déroulait dans notre salle. Si par hasard ils en apprennent les détails, ils verront bien qu'il est bon d'assister régulièrement aux assemblées, car, preuve faite, on ne sait jamais ce qui peut arrivé! De toute façon, je crois qu'il convient de remercier et féliciter notre conférencier pour son travail et sa contribution au succès de la soirée.

Notre député de district, qui lui aussi était présent, profita de l'occasion pour nous rappeler que c'était là un beau geste de fraternité de la part des "conférenciers" et remercia l'assistance d'avoir pris toute l'affaire du bon oeil.

De la part du Grand Chevalier, il me faut insister sur le fait que le recrutement de nouveaux membres est la responsabilité de chacun de nous et non pas seulement du comité de recrutement. Ces derniers font un effort spécial pour visiter des candidats que les autres membres n'auraient peut-être pas le temps d'aller voir. Ainsi donc, allons-y dès maintenant pour avoir une bonne classe à notre initiation du mois d'avril.

FIGARO.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

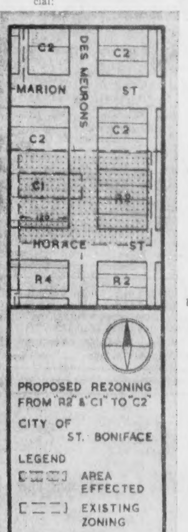
Avis de règlements d'urbanisme

PRENEZ AVIS que le comité de planification de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audition publique à 2 h. p.m. le lundi 4 février 1963 dans la salle du Conseil, 100, rue Main, dans le but d'étudier les amendements aux Règlements et/ou aux Plans d'Urbanisme indiqués ci-dessous et les demandes du Conseil Métropolitain pour l'approbation de certains usages spécifiques, tels que:

1. Cité de St-Boniface

L'amendement du Plan d'Urbanisme de St-Boniface 1957 par:

a) Le changement de zone de la propriété suivante, de "R2" ou district de propriétés à deux familles et "C1" ou district limité aux établissements commerciaux à "C2" ou district commercial:



Les lots 3, 4, 5 et les 17 pieds au nord du lot 6, bloc 26, plan 386, sur une profondeur de 120 pieds; les lots 1 à 4 inclusivement, bloc 3, plan 2005; le lot 4, bloc 2, plan 1930; Arpentage du Gouvernement Fédéral, 89, Paroisse de St-Boniface.

Cette propriété est située dans la rue Des Meurons, immédiatement au nord de la rue Horace, limitée à l'est par la première ruelle à l'est de Des Meurons et à l'ouest par une ligne parallèle à et perpendiculairement distante de 120 pieds du côté ouest de Des Meurons et au nord par la ligne de démarcation entre la zone commerciale "C2" et la présente zone "R2" pour deux familles, tel qu'indiqué dans le dessin ci-joint.

b) le changement de zone de "C1" ou district limité aux établissements commerciaux à "C2" ou district commercial pour la propriété suivante:

Morceaux 3 et 4, plan 7426, plan d'arpentage d'une partie du lot 320 de la Gendarmerie Royale.

Ce terrain est situé du côté nord de la route Trans-Canada entre la rue Archibald à l'ouest, la subdivision Emerson du Canadien Pacifique à l'est et, au nord, par la continuation du chemin Comanche vers l'est.

S. G. Rich,
directeur,
Département d'Urbanisme.

Pour plus amples informations à ce sujet, adressez-vous au bureau de l'Administrateur du Répartissement des Zones à 100, rue Main, Winnipeg.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptation lors de sa réunion à 10 h. a.m. le mardi 29 janvier 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour et contre ladite demande seront entendues.

Cas no 21-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **Quality Construction Co. Ltd.**, propriétaires.

Objet: La permission de maintenir tel que construit la demeure unifamiliale ayant une cour d'avant de 21.62 pieds de profondeur plutôt que de 25 pieds tels que requis.

Propriété: 48, Westmount Bay.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Un voeu des Anciens du Collège: retour aux convictions de 1916

Le dimanche 20 janvier, les Anciens du Collège de St-Boniface tenaient leur première rencontre mensuelle de l'année 1963. Malgré la température inclémente, une trentaine d'anciens (dont quelques-uns étaient accompagnés de leurs dames) assistaient à la messe dans la chapelle et y communiaient, puis, après les prières de l'action de grâces, se réunissaient à la salle académique pour un déjeuner-buffet préparé par les élèves.

Une discussion genre "panel" suivit le goûter. M. Bernard Aubry agit comme président, en l'absence de M. Raymond Bernier, hospitalisé depuis quelques jours. Il présenta le sujet de la discussion: "L'état actuel de la survivance française au Manitoba", et les trois membres du panel: le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur, et MM. Maxime Desaulniers et Roger Millier, chacun représentant un secteur de la vie franco-manitobaine, soit le collège, le français dans la famille et l'enseignement du français à l'école publique. Un quatrième membre, M. Gérard Desrosiers, devait représenter l'enseignement du français dans les grandes divisions scolaires, mais il ne put venir au rendez-vous.

Elaborant la signification du mot "survivance" et son application au milieu collégial, le porte-parole du collège expliqua que le but de cette institution est non seulement l'enseignement de la langue française comme telle, mais aussi et surtout la formation à une pensée française. Or, dit-il, avant leur arrivée au collège, la plupart des élèves ont été déjà influencés par la culture anglo-saxonne, sinon américaine. Depuis quelques années cette désastreuse influence se fait particulièrement et de plus en plus sentir parmi les nouveaux élèves. Cette situation met en doute la possibilité de la survivance au Manitoba. Car, conclut l'orateur, je ne crois pas possible la création d'une "tête bilingue" (ce qu'il essaya de prouver par plusieurs faits). Il nous faut produire des Français qui parlent aussi l'anglais. Comment est-ce possible dans les circonstances?

La situation du français dans la famille et les problèmes qui s'y posent furent présentés par le second membre du panel. Faire parler la langue maternelle aux enfants, ce n'est pas trop difficile lorsqu'on demeure dans un milieu français. Mais que peut-on faire lorsque presque tous les voisins s'expriment en anglais, que l'enfant joue avec des petits Anglais et donc associe le jeu avec cette langue? Si l'on insiste trop pour qu'il parle français, l'enfant ne peut-il pas en être affecté même psychologiquement?

Au niveau de l'enseignement du français à l'école publique, le dernier orateur, en connaissance de cause, prit l'assemblée par surprise en déclarant qu'un grand nombre d'enfants de familles canadiennes-françaises se présentent à l'école sans savoir aucun mot de leur langue maternelle. Les parents semblent se dire qu'une fois entrés à l'école leurs enfants pourront la parler. Mais que peut-on faire avec une heure de français par jour, compte tenu de la pénurie de professeurs qualifiés pour l'enseigner? On ne peut tout de même rejeter tout le blâme sur les instituteurs qui proviennent de notre milieu, puisque la méthodologie de l'enseignement du français à l'institut pédagogique n'est pas assez avancée, et qu'il faut bien considérer l'attrait des salaires plus élevés pour ceux qui savent les deux langues.

Une période questions-réponses suivit ce triple exposé. Voici en quelques phrases les principales idées émises: Le Canadien français manitobain semble avoir subi un changement depuis quelques années. Il a oublié son droit de citoyen dans un pays bilingue. On trouve maintes excuses et raisons pour expliquer la situation actuelle: grandes unités, limitation de la loi de l'enseignement, l'exode vers la ville, etc. Mais ce qui semble manquer le plus, c'est la conviction et le cran, un retour peut-être à l'esprit de 1916 alors qu'on enseignait toutes les matières en français. On constate aussi le manque d'associations formatrices qui existaient auparavant, par exemple l'ACJC. Il semblerait que le système légal anglo-saxon serait plus apte à donner ce que l'on veut, si l'on s'appliquait à mettre du français à l'école, au lieu d'essayer de faire infiltrer nos idées au stage supérieur de l'éducation publique, c'est-à-dire au département d'Education. Enfin, certains voulurent tirer une leçon de la mauvaise publicité que l'on a obtenue récemment lors de l'affaire Caouette, où l'on semble avoir mal cité et M. Caouette et nos concitoyens: à savoir qu'il serait peut-être tout simplement mieux de n'avoir rien dit.

La discussion se termina vers 3 h. p.m. sur le fait qu'il y a un besoin pressant d'un réveil général dans toute la province. Le président résuma en quelques mots les opinions de l'assemblée et remercia les membres du panel.

La prochaine rencontre aura lieu le 10 février. Tous les Anciens sont invités à venir communier et déjeuner, puis à prendre part à la discussion dont le sujet sera: "Le journal La Liberté et le Patriote soumis à l'analyse".

La liberté religieuse dans les écoles catholiques du Tanganyika

DAR-ES-SALAAM — La Conférence épiscopale du Tanganyika a adopté récemment des mesures qui visent à assurer une véritable liberté religieuse aux élèves non catholiques qui, en grand nombre, fréquentent les écoles primaires catholiques du pays.

Les directives approuvées par les évêques tanganyikais concernant l'instruction religieuse dans les écoles primaires catholiques sont les suivantes:

— Au moment de l'inscription des enfants, l'instituteur doit noter quelle instruction religieuse les parents désirent leur voir suivre.

— Les enfants ne seront pas autorisés à changer de religion à moins que leurs parents (ou leur tuteur) ne marquent leur accord et ne portent cet accord à la connaissance de l'instituteur.

— Les enfants appartenant à d'autres religions seront autorisés à recevoir des leçons de leur propre religion pendant les heures prévues à l'horaire pour les cours de religion.

— La direction de l'école n'est pas chargée de prévoir des locaux pour des cours d'instruction religieuse non catholique. Cependant, s'il y a des locaux libres aux heures de ces leçons, rien n'empêche qu'ils soient utilisés à cette fin.

M. Roger Carrière, de Lynn Lake, qui fut couronné "Roi des Trappeurs" à six Festivals des Trappeurs du Nord tenus à Le Pas, paraîtra au début de février sur un réseau national de la télévision américaine, à l'occasion d'une tournée de publicité qu'il entreprendra au Manitoba et aux Etats-Unis. Né à Cumberland House, Sask., en 1929, M. Carrière fut trappeur dans cette région jusqu'en 1951 alors qu'il entra au service du chemin de fer. Il sera à Winnipeg le 31 janvier et les 2 et 3 février à St-Paul, Minn., où il participera au Carnaval d'Hiver et se rendra ensuite à New York. Cette année, le Festival des Trappeurs du Nord aura lieu à Le Pas du 21 au 23 février. M. Carrière est marié et père de sept enfants dont cinq filles et deux fils.

M. X. Delaquis est décédé à Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Il était suisse, que dis-je, il était fribourgeois. Il aimait profondément son pays, la Suisse. Mais il aimait encore plus sa petite famille et la grande famille qu'il aurait plus tard. Et c'est pourquoi il quitta, avec peine mais aussi avec courage, son pays chéri, pour le Canada, pensant offrir de meilleurs conditions de vie à ses enfants. Encore jeune, il quitta donc, comme on dit, les vieux pays pour le nouveau monde, pays des promesses. Il vécut avec beaucoup de courage et de persévérance, dans des conditions qui étaient loin d'être celles qu'il croyait être quand il quitta son pays. Comme bien d'autres, il en prit son parti!

Quelque 60 ans plus tard il quitta le nouveau monde, ses deux frères, ses six enfants, ses 24 petits-enfants et autant d'arrière-petits-enfants, pour un monde meilleur, pour l'éternité.

En toute vérité, M. Xavier Delaquis partit pour un monde réellement meilleur, à n'en pas douter. Car il vécut ici-bas des moments héroïques, des moments de souffrance aussi. Je dis des moments héroïques, car la petite histoire des hommes comme lui, venus d'Europe, constitue une partie de la grande histoire du Canada ou, du moins, de cette partie du Manitoba qui, par son aspect topographique, voulait rappeler au nouveau colon quelque chose de la beauté des montagnes du pays d'origine. Et la grande histoire demande toujours des actions héroïques.

M. Xavier Delaquis est né à Fribourg, en Suisse, le 9 octobre 1879. Fils de commerçant, il fit lui-même des études d'apprentissage en commerce à Bâle, en Suisse. Le 16 avril 1901, il épousa Caroline Obesson, de la même ville. Trois ans plus tard, c'était l'exode, c'était aussi le début d'une aventure assez longue. Avec son épouse chérie et courageuse et deux enfants, il quitte la ville pour gagner la cabane au Canada. Pendant 16 ans de peine et de misère, dans la joie et avec courage, le commerçant, accompagné de ses deux frères, s'usera, à l'aide des boeufs et de machine à vapeur, à développer la terre encore sauvage au pied de la montagne Pembina.

Enfin, en 1920, il ouvrira d'une façon définitive son propre commerce à Notre-Dame-de-Lourdes, le Magasin Général X. Delaquis et Cie. Depuis lors il se dépensa au service de la communauté locale, en toute honnêteté et avec beaucoup de désintéressement. Malgré sa vie très active, il profitait de l'avantage de vivre à proximité de l'église du village, et s'y rendait presque tous les matins pour y entendre la sainte messe et y recevoir la sainte Eucharistie. C'est sans doute là qu'il trouvait force, courage et joie dans son travail souvent difficile au milieu de cette jeune colonie. Ardent au travail, résolu dans ses décisions, courageux dans les difficultés, il savait s'arrêter pour jaser et discuter, pour raconter quelques histoires et pour amuser les enfants et leur faire plaisir.

Quand il se retira, en 1947, il se rapprocha davantage de l'église pour continuer à aller à la messe le matin. Durant sa retraite, il aimait beaucoup à s'occuper de la culture des fleurs, chez lui. Mais il prit un soin tout spécial de celle qu'il avait cueillie en Suisse, Caroline, épouse qu'il aimait tendrement et qu'il servit et assista avec beaucoup de dévouement durant sa longue maladie. Mme Delaquis, pendant plusieurs années, était pratiquement aveugle; elle mourut le 16 mai 1958, à l'âge de 85 ans.

M. Delaquis tomba malade pour la dernière fois en novembre 1961. Transporté à l'hôpital dès le début de l'année suivante, il subissait une opération chirurgicale le 8 janvier. Depuis lors, il dut affronter et la vieillesse et la maladie qui le mineraient jusqu'à sa mort. Les derniers mois furent pour lui très douloureux. Avec le cancer qui l'attaquait, il n'y avait plus d'espoir pour cette vie, mais, dans la foi, il vivait déjà pour la vie de l'au-delà qu'il souhaitait. Le Bon Dieu vint le chercher durant la grande semaine de l'octave de l'Epiphanie. Dieu se manifestait à son serviteur fidèle, non plus dans la foi, mais dans toute sa gloire. Du lit de la souffrance il passa à la joie sans fin du paradis le 9 janvier 1963.

Là, il aura revu son épouse, son frère Ernest, en religion chez les Dominicains, connu sous le nom de Père Jacques, ses deux soeurs, Eugénie et Elisa. Ici-bas, il laisse dans le deuil ses deux frères, Louis et Pierre, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes, et ses six enfants, Jean, Paul, Simone, Juliette (Mme Roméo Lafrenière), Albert et Fernande, sans compter les nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, de même que les neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces, dont il prenait plaisir à en constituer la généalogie. A tous, il laisse la consolation d'être parti en paix avec le Bon Dieu et avec tous ceux qui l'ont connu, et le témoignage d'une vie de devoir, de principe et de foi chrétienne authentique.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Ne fais pas de reproches au pécheur repentant, souviens-toi que nous sommes tous coupables. (Eccli 8, 5)

* * *

Comme tu as fait, il te sera fait: tes actes te retomberont sur la tête. (Abd 15)

* * *

Vous savez que les chefs des nations leur commandent en maîtres et que les grands leur font sentir leur pouvoir. Il n'en doit pas être ainsi parmi vous; au contraire, celui qui voudra devenir grand parmi vous, se fera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier d'entre vous, se fera votre esclave. (Mt 20, 25-27)

Patron imprimé

9174 SIZES 6–14

numéro du patron: 9174
Grandeurs: 6 à 14
Prix: 40c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

M. et Mme Emery Rocan, de La Broquerie, ont célébré leurs noces d'or le 12 janvier

LA BROQUERIE — Le samedi 12 janvier, M. et Mme Emery Rocan célébraient leur 50e anniversaire de mariage. A 4 h. p.m., une messe d'Action de grâces fut célébrée à leurs intentions par leur neveu, M. l'abbé Jean-Louis Rocan, qui était assisté au choeur par ses deux frères, Michel et Guy. L'heureux couple était accompagné de M. et Mme Engelbert Rocan. Durant la messe, Mme Jean-Emile Bohémier exécuta de beaux cantiques, accompagnée à l'orgue par Mme Joseph Balcaen.

Un souper de famille fut ensuite servi à la salle de l'aréna, sous l'habile direction de Mme Hector Normandeau, alors que M. Michel Rocan agissait comme maître de cérémonies. Des discours furent prononcés par MM. les abbés U. Lafond, curé, et J.-L. Rocan, ainsi que MM. Albert Vielfaure, M.A.L., et Arcade Bédard, préfet. Mme A. Pineault (Louise, benjamine des jubilaires) lut une adresse tandis qu'une petite-fille, Jocelyne Rocan, ravissante dans sa robe blanche, présentait une bourse substantielle au nom de la famille.

Une soirée suivit réunissant de nombreux parents et amis de St-Boniface, La Broquerie et des paroisses environnantes. L'orchestre "Echo Valley Boys" fit les frais de la musique. A la fin de la soirée, Mme Rocan, en termes très délicats, remercia ses enfants d'avoir pensé à eux, de même que tous ceux venus leur rendre hommage à l'occasion de cette magnifique célébration.

M. Rocan, on le sait, est un descendant d'une des familles pionnières de La Broquerie. En effet, dans le récit de la vie de Mgr Taché par Dom Benoît on retrouve ces lignes que liront avec plaisir ceux qui s'intéressent à l'histoire paroissiale. "Fondation de la municipalité de La Broquerie: Le sceau fut remis par l'hon. La Rivière à Aristide Rocan, secrétaire-trésorier de la municipalité nouvelle et fils d'un des plus anciens et des principaux colons de la région, Timothée Rocan."

Fidèle à sa vocation de fils de pionniers, M. Emery Rocan, fils de M. Aristide Rocan, est toujours demeuré à La Broquerie. En 1913, M. l'abbé Alexandre Giroux, curé de la paroisse, bénissait son mariage à Mlle Herméline Fillion. De cette union est née une nombreuse famille, dont 11 enfants encore vivants: quatre fils, Léo et Laurent, de St-Boniface, Louis, de La Broquerie, et Lionel, de Winnipeg; sept filles, Alice (Mme Hervé Fisette), de St-Boniface, Jeanne (Mme Gustave Fournier), Rose (Mme Loriault), de St-Vital, Delphine (Mme Ulysse Dubois), de St-Malo, Léona (Mme Emilien Decelles), de La Broquerie, Lina (Mme Alphonse Laurin), de St-Boniface, et Louise (Mme A. Pineault), de St-Georges. M. et Mme Rocan sont aussi les heureux grands-parents de 39 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

En 1952, M. et Mme Rocan vendaient leur ferme et ils demeurent maintenant bien paisiblement au village. Voeux de bonheur et longue vie aux vénérés jubilaires.

Retraite pour hommes

Au prône, le dimanche 20 janvier, M. le curé annonçait l'ouverture d'une retraite fermée pour hommes à St-Norbert, le vendredi suivant, faisant ressortir les avantages d'une telle démarche comparée à tant d'autres voyages de moindre importance que l'on n'hésite pas à entreprendre. C'était sans doute l'avis d'un bon groupe de paroissiens, dont plusieurs couples mariés qui, le jeudi 10 janvier, se rendaient malgré une température glaciale assister à un forum à la Maison de Retraites Villa Maria.

Faisaient partie du voyage: Mmes Noé Normandeau, Joseph Balcaen, Victor Gamache, Elas Gauthier et Hector Normandeau, MM. et Mmes Laurent Dubé, Jean-Léon Lord, Aimé Gauthier, Aimé Vielfaure, Alphonse Michaud, Gérard Wenden, Arthur Balcaen, René Simard, Antonin Nadeau et Edouard Gagnon, ainsi que M. Alphonse Boily.

45e anniversaire de mariage

A Transcona, le dimanche 13 janvier, les enfants de M. et Mme Camille Henrie, de La Broquerie, avaient organisé une fête pour célébrer le 45e anniversaire de mariage de leurs parents. A 4 h. p.m., M. l'abbé Jean-Louis Rocan, ami de la famille, disait la messe à leurs intentions. A 6 h. p.m., un souper fut servi par la Pâtisserie Pelland.

M. Auril Henrie, aîné de la famille, agissait comme maître de cérémonies, et M. et Mme Denis Henrie accompagnaient leurs parents. Se trouvaient aussi à la table d'honneur: MM. les abbés Rocan et H. Perron, curé, M. et Mme Edouard Henrie et M. Paul-Aimé Fortin. Un toast fut présenté par M. Gérard Henrie, le plus jeune des garçons, et un anneau fut offert à M. Camille Henrie par sa fille, Rita (Mme H. Harel), et sa petite-fille, Marguerite. Leur fils, Dollard, de Snow Lake, est le seul de leurs enfants qui ne put se rendre à cette belle fête familiale.

Un magnifique bouquet de chrysanthèmes blancs et roses, présenté par les enfants, ornait la table d'honneur. L'heureux couple reçut également une bourse bien garnie et une carte artistique portant la signature de tous les invités. M. Jean-Baptiste Duhamel, frère de Mme Henrie, et son épouse, de Pinewood, Ont., qui ne purent assister à la fête, ont fait parvenir aux heureux jubilaires leurs voeux en même temps qu'un joli cadeau. Des télégrammes de félicitations leur furent adressés par leurs petits-enfants, MM. et Mmes Roland Tétrault et Hank Sommer, de Hinton, Alta.

Parmi les invités on remarquait des parents, amis et anciens voisins de St-Boniface, St-Pierre, Aubigny et La Broquerie. Le banquet terminé, Mme Camille Henrie, accompagnée de sa petite-fille, Irène Tétrault, coupa le gâteau qui fut passé aux invités par la benjamine de la famille, Claudette (Mme Roger St-Hilaire). M. et Mme Camille Henrie, née Aurélie Duhamel, sont tous deux membres des plus anciennes familles de La Broquerie. Ils demeurent actuellement au village, où après une vie laborieuse ils goûtent un repos bien mérité.

Remerciements

M. et Mme Henrie désirent adresser, par la voie du journal, leurs remerciements à leurs enfants et à tous ceux qui ont contribué à préparer une si belle fête, de même que tous ceux et celles qui, malgré l'inclémence de la température, sont venus présenter leur témoignage d'amitié.

Réunion de l'A.P.M.

M. Georges Laberge, gérant de la Librairie Fides et président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres, donnait une conférence des plus instructives à la réunion des Parents et Maîtres, le mardi 15 janvier dernier, à l'école secondaire, sous la présidence de M. Laurent Gagné. Le distingué conférencier fut présenté par M. l'abbé Lafond, curé, et remercié par M. Hubert Bouchard, instituteur.

M. Laberge, qui s'adressait à une assistance nombreuse et fort attentive, parla avec beaucoup de compétence de l'éducation sexuelle à donner aux jeunes enfants.

C'est aux parents que revient la charge de l'éducation de leurs enfants dans ce domaine. Si elle peut paraître difficile, il ne faut pas oublier que dans le mariage il y a la grâce d'état: le Saint-Esprit qui accorde les lumières nécessaires. Afin de conserver la confiance de l'enfant, les parents doivent répondre à ses questions avec prudence mais de façon à l'éclairer et à le satisfaire avant qu'il n'aille se renseigner à des sources peu recommandables qui lui donneront une fausse idée d'une action qui est grande et belle parce qu'elle est la collaboration à l'oeuvre de Dieu.

De nombreuses questions furent posées, auxquelles M. Laberge répondit avec grande bienveillance. Merci à M. le conférencier pour ces renseignements très appréciés de tous.

Woodridge

Décès

Le 26 décembre est décédée à l'hôpital Princess Elizabeth, de Toronto, Ont., Mme Anne Veihbeck, âgée de 78 ans. Mme Viehbech était autrefois de Woodridge.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Mme Anne Brown, de Toronto, Ont.; un fils, Frank, d'Emo, Ont.; un frère et quatre petits-enfants.

Le 16 janvier est décédé à l'hôpital général de Winnipeg M. Wasyl Werbenuik, âgé de 69 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Nick, d'Edmonton, Alta, Russell et Steve, de Woodridge; deux filles, Mme Mary Wowchuk, de Winnipeg, et Olga, de Woodridge, et neuf petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 19 janvier en l'église Sts-Vladimir et Olga. Le service funèbre fut chanté par Mgr W. Kushner. L'inhumation se fit dans le cimetière "All Saints".

La chapelle funéraire Zawidoski avait charge des funérailles.

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 20 janvier eut lieu la deuxième partie de cartes de la série. Les prix furent gagnés par Mmes Elphège Caya et Victor Vincent et Mlle Yolande Lemire. M. Josaphat Vincent gagna le premier prix des hommes, et M. l'abbé Louis Morin, curé, remporta le deuxième.

Au tirage, M. Isidore Dupont gagna le premier prix, un billet de $10, et Mme J.-E. Beaubien, le deuxième, un billet de $5.

Il y eut aussi des parties de bingo et plusieurs remportèrent des prix en argent. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Çà et là

M. René Vincent fut élu commissaire d'école pour le district Dupont à l'assemblée annuelle, le vendredi 18 janvier.

Le dimanche 20 janvier, la maison où résidaient M. et Mme Edward Wetendorf et leurs deux enfants fut complètement détruite par les flammes. Un shower, organisé par les dames du village pour venir en aide à ces derniers, aura lieu au soubassement de l'église le lundi 28 janvier. Bienvenue à toutes les âmes charitables.

Prompt rétablissement à Mme Alfred Guimond, qui est hospitalisée à Selkirk.

M. Maurice Dupont fut élu commissaire d'école du district consolidé de St-Georges, le lundi 21 janvier.

Bénédiction du logis des Srs Oblates à Transcona le dimanche 3 février

TRANSCONA — La bénédiction et l'ouverture officielle du logis des Soeurs Oblates de Transcona auront lieu le dimanche 3 février. Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, présidera les cérémonies.

Le tout sera suivi d'un thé qui sera servi de 3 h. 30 à 9 h. p.m., en l'auditorium de l'école Blessed Sacrement, angle Léola et Rosseau. La Rév. Mère Générale, Sr Jean-de-la-Croix, et son assistante, la Rév. Sr Jeanne-d'Arc, ouvriront le thé.

Les recettes serviront à l'ameublement de ce logis.

Tous sont cordialement invités, spécialement les paroissiens, pour qui les religieuses se dévouent sans mesure.

Assemblée générale

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 15 janvier. Après les délibérations courantes, l'on continua à discuter les diverses activités futures de la Ligue. Un questionnaire sur les devoirs des citoyennes envers les organisations telles que la Croix-Rouge, la Caisse de bienfaisance, etc., fut présenté aux dames par l'organisatrice, Mme E. Lebleu.

L'on se divisa en groupe et on discuta ces points. Ensuite l'aumônier, M. l'abbé H. Perron, répondit aux questions qui lui furent soumises par les membres. Ce fut une méthode qui sut créer de l'intérêt et transmettre beaucoup d'informations utiles aux dames présentes.

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 12 février. Mme A. Bédard, du comité de recrutement sera en charge du programme. Malgré le temps froid, qu'on fasse quand même un effort pour assister en grand nombre.

Shower

Un shower organisé par la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le dernier dimanche de février. A cet événement annuel on ramasse divers dons qui serviront à l'organisation du futur bazar.

Somerset

Décès

Le lundi 14 janvier est décédé M. Frederick Gilbert, à l'hôpital Memorial de Swan Lake, à l'âge de 80 ans et 5 mois.

Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale de Somerset le jeudi 17 janvier par M. l'abbé O. Moquin.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Ernestine Morin; une soeur, la Rév. Sr Margaret-Ann Gilbert, S.G.M., de la Maison Provinciale des Soeurs Grises; un frère, David-Patrick, de Fort William, Ont., et plusieurs neveux et nièces.

M. Gilbert fut un citoyen très estimé de tous. Il était employé comme chef de gare à Somerset de 1911 à 1947, et depuis sa retraite demeurait à Somerset. Il était membre des Chevaliers de Colomb.

Les porteurs étaient MM. John Gilbert, Marcel, Paul et André Dufault, neveux, et Lucien et Hervé Bahuaud. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Frederick Gilbert remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, prières, fleurs et assistance aux funérailles. Elle tient à exprimer sa vive reconnaissance à M. l'abbé O. Moquin, curé, à M. l'abbé V. Beaulieu, curé de Swan Lake, au Dr Georges Mabon, au personnel de l'hôpital de Swan Lake, qui se dévoua auprès de M. Gilbert durant sa maladie, aux Filles d'Isabellé du Cercle La Nativité, au choeur de chant de Somerset et à M. Doyon, de Bruxelles, ainsi qu'à toutes les dames qui ont bien voulu rendre d'innombrables services en cette occasion.

St-Laurent

Décès

Le 8 janvier est décédée à l'hôpital général de St-Boniface Mme Pierre Combot, de St-Laurent. Elle était âgée de 61 ans. Mme Combot (Rosalie) naquit en France et vivait au Manitoba depuis 55 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux; quatre fils, Edouard, de Moossonee, Ont., Albert et Robert, de St-Laurent, et Clément, de Toronto; deux filles, Mme Roger Lussier, de Beeton, Ont., et Mme R. Abgrall, de Vancouver, C.-B.; cinq petits-enfants; un frère, M. Alexis Colliou, de St-Laurent; trois soeurs, la Rév. Sr Yolaine, F.M.M., de St-Laurent, Mme Donat Benoit, de Girouxville, Alta, et Mme Jean-Paul Derrien, de Vancouver, C.-B.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence familiale jusqu'à l'heure du service funèbre chanté le vendredi matin 11 janvier en l'église de St-Laurent. L'inhumation suivit au cimetière paroissial. La chapelle funéraire P. Coutu avait charge des arrangements.

St-Norbert

Décès

Mme René Grandmont, née Marie Ricard, est décédée subitement le 17 janvier à St-Norbert, où elle était née et avait toujours vécue; elle était âgée de 47 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, René; quatre fils, Jean, Edmond, Hilaire et Louis; quatre petits-enfants; deux frères, Trefflé et Eugène Ricard; une soeur, Mme H. Laramée, et sa mère, Mme O. Ricard.

Les prières furent dites le dimanche 20 janvier à 8 h. p.m., en la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre et l'inhumation eurent lieu à St-Norbert le lundi 21 janvier, à 10 h. a.m.

Remerciements

Les familles Grandmont et Ricard remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve.

Baptême

M. et Mme Hubert Bosc sont les heureux parents d'un fils, Gilles-Hubert-Antoine, né le 5 janvier et baptisé à St-Norbert le 13 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Magne, de St-Boniface.

Victimes d'une explosion

Le vendredi 18 janvier, MM. A. Marion, de 855, avenue Ste-Thérèse, et C. Pelland, de 909, avenue de l'Eglise, employés de la municipalité de Fort Garry, furent victimes d'une explosion et transportés à l'hôpital de la Miséricorde.

M. Marion souffre de brûlures et de blessures, surtout à l'oeil gauche. M. Pelland fut blessé à la jambe. Tous deux sont en état satisfaisant. Prompt rétablissement à ces deux blessés.

Incendie

Le vendredi après-midi 18 janvier, la résidence de M. George McFall, de 1125, chemin des Trappistes, fut détruite par le feu. Le propriétaire était absent et l'alarme fut donnée par un voisin qui vit les flammes.

On ne connait pas encore les causes de l'incendie ni la valeur des dommages.

Vassar

Décès

Mme Nancy Delorme, mère de M. Urbain Delorme, qui était à Edmonton, Alta, pour y passer les Fêtes, est décédée subitement à cet endroit. La dépouille mortelle fut transportée à Vassar et exposée en chapelle ardente à la salle paroissiale. Le service funèbre eut lieu à South Junction, paroisse de la défunte. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

40e anniversaire de mariage

Le samedi 12 janvier, M. l'abbé O. Larochelle, curé, célébrait une messe d'Action de grâces à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Ovide Côté. L'église était remplie par la nombreuse parenté des jubilaires. De leurs 17 enfants, 16 étaient présents. Au sanctuaire figuraient 14 servants de messe, petits-enfants des élus du jour.

Une soirée qui réunit parents et amis eut lieu à la salle paroissiale. M. Aimé Beaudry était maître de cérémonies. M. Lucien Côté, fils aîné, lut l'adresse de circonstance. MM. les abbés Larochelle et Côté et une fille des jubilaires, Lucie (Mme Albert Bernard), félicitèrent chaleureusement les héros du jour, qui à leur tour exprimèrent leur reconnaissance pour les nombreux cadeaux, le succulent goûter-buffet, ainsi que pour la soirée familiale. Hudson, Ont.

Haywood

Partie de cartes

La partie de cartes du dimanche 13 janvier, organisée par des dames de la paroisse, fut un succès. De nombreux prix furent gagnés: chez les hommes, 1er prix, M. l'abbé J. Choiselat, curé, 2e prix, Auguste Debusschère, prix de consolation, M. André Lambert; chez les dames, 1er prix, Mme Jean Dheilly, 2e prix, Mme Bergeron, prix de consolation, Mme Bourget. Les prix d'entrée allèrent à Mme A. Desrosiers et M. Georges Dheilly. Les prix de loterie allèrent à Mmes Noé Lambert, Auguste Debusschère et Rose Carrière. Une boite-surprise fut gagnée par M. Noé Lambert.

Le tout se termina par un succulent goûter servi par les dames. Merci à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

Çà et là

Prompt rétablissement à MM. Jos. Lachapelle et Thuribe Perreault, hospitalisés, et à tous les malades à la maison.

Félicitations au 29 dames et demoiselles qui ont terminé la première partie du cours de couture et aux six autres qui ont suivi le cours de la deuxième année.

Ste-Amélie

Assemblée annuelle

Il y eut une assemblée paroissiale annuelle le dimanche 20 janvier, à 8 h. 30 p.m. Elle débuta par une prière spéciale récitée par M. l'abbé A. Gervais, curé. M. L. Archambault fut nommé président de l'assemblée, et M. Basile Fitzmaurice secrétaire. On présenta les rapports suivants: les enfants de choeur, par Camille Pinette; la Ligue des Femmes Catholiques, par Mme Alice Pinette, présidente, et le rapport financier par Mme H. Vandepoele, et celui du comité de réparation, par M. Rosaire Gagnon, secrétaire. Il y eut plusieurs questions sur les différents rapports qui furent aussi discutés.

M. le curé donna ensuite le rapport de la paroisse depuis son arrivée. Ce fut un des plus intéressants et chaque famille en recevra une copie.

M. le curé remercia tous ceux qui s'étaient rendus, malgré la température bien froide. Un grand merci à tous ceux qui ont présenté de bons rapports et félicitations aux syndics qui font leur grande part.

Avant de se séparer, on servit à chacun des sandwiches et du café.

Malades

On souhaite un prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, qui dut être transférée à l'hôpital général de St-Boniface le lundi 14 janvier. M. Fred Pinette, accompagné de M. L. Soucy, est allé la conduire.

Prompt rétablissement à M. Albert Labelle, qui a subi une opération le mardi 15 janvier. Il est encore patient à l'hôpital de Ste-Rose.

M. Philibert Labelle est rendu à Winnipeg, récemment, pour y subir un examen médical.

Çà et là

Mlle Rosanne Corbel est en promenade chez M. et Mme Louis Soucy, à Portia, Man.

M. Robert Denis est parti après les Fêtes pour aller travailler à Hudson, Ont.

Le lundi 14 janvier, il y eut une assemblée annuelle scolaire à l'école du village. M. Finette fut nommé commissaire, remplaçant M. Gustave Verhaeghe.

Correction

C'est Mlle Estelle Chenard et non Chouinard, de St-Pierre, qui est venue aux funérailles de M. A. Desjardins. Mme Jos. Ayotte, de St-Boniface, assistait également à ces funérailles.

Sincères condoléances à M. Jos. Grandbois, ainsi qu'à sa famille, à l'occasion du décès de son frère, M. Adrien (Pit) Grandbois, de Trail, C.-B., survenu le 14 janvier.

Le Pas

Va-et-vient

Sont venus de Winnipeg pour passer les Fêtes chez leurs parents: Mlles Adrienne Hackins, Liliiane Labelle, Diane Pasiowetz, Janet Hayes, Gayle Morrish, Lorraine Gamache, Vivian Sokolski, Betty Lagimodière, Yvette Dumas et Helen Gans, MM. Dennis Warner, M. Harvey, Bill Hone, Tony Berezowski, L. Waddires, F. Parker et Jackie Yakusik; Mlles Renée Garand, Lorraine Chartier, Céleste et Lucille Roy, du couvent de St-Lazare, chez leurs parents respectifs.

Mme Irène Chassé, patiente à l'hôpital général de Winnipeg, est venue, par avion, passer les Fêtes dans sa famille. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Don Longheed était en promenade chez ses parents, M. et Mme Earl Longheed.

M. et Mme G. Chartier et leur bébé visitaient leurs parents, MM. et Mmes C. Chartier et E. Longheed.

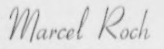
Mlle I. Godin, accompagnée de son ami, est venue visiter ses parents, M. et Mme Edmond Godin.

Aux électeurs et électrices du village de Notre-Dame-de-Lourdes



Permettez-moi, par la voix de ce journal, de vous exprimer mes plus vifs remerciements de la confiance que vous avez placée en moi en m'élisant maire du village de Notre-Dame-de-Lourdes.

Soyez assurés, en retour, que je tiendrai à vous représenter dignement et avec honneur.





M. et Mme David Girouard

Noces de diamant à Somerset de M. et Mme David Girouard

SOMERSET — C'était fête le 29 décembre pour la famille Girouard lorsque M. et Mme David Girouard célébraient leur 60e anniversaire de mariage.

Le dimanche 30 décembre, à la grand-messe, tous les enfants et petits-enfants des jubilaires reçurent ensemble la sainte communion. Ensuite, un diner familial fut servi à l'hôtel de Somerset. On remarquait la présence de M. et Mme Len Mardon (Berthe), de Verdun, Qué., M. et Mme Benoit Benoiton (Alice), de Chambly, Qué., M. le Dr Léo Benoiton, d'Ottawa, M. René Benoiton, de Dawson Creek, C.-B., M. et Mme C. Moreau (Viola), de Torrance, Californie, Mme Melba Stone et sa famille, de Brandon, M. et Mme Lorenzo Girouard et leur famille, d'Ottawa, M. et Mme Orlando Girouard et leur famille, Mlle Lilliane Girouard et M. Louis Girouard, de Somerset, M. et Mme Ulric Labossière, de Winnipeg, et M. Damien Labossière, de St-Boniface.

M. David Girouard naquit à Marlborough, Massachusetts, le 28 février 1874 et vint s'établir à Manitou en 1882. En 1894, il déménagea à Somerset et ouvrit un magasin général, maintenant "Solo Store". M. Girouard est encore actif et travaille tous les jours.

Mme Girouard naquit à St-Léon le 14 juillet 1885 et épousa M. Girouard le 29 décembre 1902. De cette union naquirent dix enfants dont huit sont vivants. Un fils, Donald, de l'Aviation canadienne, fut blessé fatalement en 1942. M. et Mme Girouard ont aussi 26 petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Les jubilaires reçurent des messages de félicitation du R. P. J. Holland, S.J., du collège St-Paul, de sa Majesté la reine Elisabeth, des honorables J. Diefenbaker, Eric Willis, Duff Roblin et Donald Gordon, ainsi que d'un bon nombre de parents et amis.

St-Claude

Réunion du conseil

La première réunion du conseil municipal du village incorporé de St-Claude fut tenue le 2 janvier à 7 h. 30 p.m., dans la bibliothèque de l'école élémentaire.

M. le maire R. Pineau présidait la réunion. Les conseillers sont MM. L. Arbez, C. Rey, G. Rocan et M. le Dr Champagne. Les officiers sont tenus sous serment à travailler au progrès du village et à oublier leurs intérêts personnels.

MM. C. Rey et G. Rocan furent choisis pour s'occuper des choses urgentes, telle que neige et feu. On espère que leurs devoirs seront limités.

Le troisième mardi de chaque mois sera jour de réunion régulière du conseil. Les heures de bureau sont de 1 h. à 4 h. p.m., du lundi au vendredi.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Mémo

Au théâtre du lundi soir 28 janvier: "Mademoiselle Julie" de Strindberg, avec Jean Coutu, Dyne Mousso, etc. Mardi, à 11 h. du soir, le récital d'orgue parviendra du séminaire de Joliette. Le mercredi soir 30 janvier, à 8 h.: chansons sur le thème de la Seine; à 9 h. 30, orchestre et choeur de la Radiodiffusion Française dans "La Petite Sirène", d'après Andersen.

Le vendredi 1er février, à 8 h. 30 du soir: Qu'est-ce qu'un Canadien français pour un Canadien de langue anglaise?

Potins

La lettre d'une auditrice publiée la semaine dernière soulève des questions de censure. Dans le cas du radio-théâtre, au réseau, le lundi soir, il y a eu dernièrement du Guitry, du Sartre, mais je ne crois pas qu'on puisse trouver un parti-pris dans l'ensemble du programme de la saison. Chose certaine, une pièce ne peut être modifiée au gré de chacun. De plus, ces émissions s'adressent à un auditoire adulte et cultivé. Dans le cas de Chez Miville et des Troubadours, les commentaires auraient avantage à être adressés aux participants eux-mêmes, il me semble, si l'on croit qu'ils dépassent la mesure. Il faut aussi noter que deux séries mentionnées dans cette lettre, "Radio-Sacré-Coeur" et "Nos Missions sur les ondes", ne sont pas des productions de Radio-Canada.

Dans le courrier du Ranch: "J'écoute votre programme chaque jour à 3 h., j'aime tous les airs d'Andy Desjarlais . . . Pouvez-vous me donner quelques renseignements sur lui? . . . I understand French but cannot read it". (H. DeLorme, Rocanville, Sask.)

Le nouveau concours Robin Hood, "Y'a de l'argent dans l'air", a rapporté plus de 200 lettres durant les quatre premiers jours. Synthonisez à 9 h. 30 du matin, mesdames.

Le délégué de CKSB à la "Schmockey Nite" de samedi dernier à l'aréna, Christian L., s'est classé bon troisième dans une course de charriots à six. Cela complète ses exploits accomplis au volant de la Gordini.

Filles d'Isabelle de Lorette

Initiation

Au début d'une autre année d'activités, le 9 janvier avait lieu à la salle paroissiale de Lorette une initiation des Filles d'Isabelle, sous la direction de notre régente, Mme Bertha Marcoux.

Les nouvelles initiées, rayonnantes de joie, étaient Mmes Thérèse Fontaine, Thérèse Grégoire, Lilianne Manaigre et Lorraine Grouette. Quel bon souvenir pour les membres qui ont assisté à cette imposante cérémonie! Avec un sourire agréable, notre dévouée régente félicita les nouveaux membres et donna des conseils à toutes les dames présentes.

Le comité social avait préparé un succulent goûter et une bonne tasse de café.

La journée se termina par le tirage du prix d'entrée gagné par Mme Thérèse Manaigre.

LA REDACTRICE.

Gaz mortel

Ne mettez pas en marche le moteur de votre voiture dans un garage fermé. L'oxyde de carbone qui s'échappe du moteur est un gaz mortel; par conséquent, laissez les portes toutes grandes ouverte, même par le plus mauvais temps.

Dunrea

Assemblée

Le jeudi soir 17 janvier avait lieu, à la salle, une assemblée pour donner le compte rendu des activités paroissiales et de l'état financier des affaires pendant l'année écoulée. L'assemblée débuta par une courte prière prononcée par M. l'abbé Charles Vachon, curé, qui procéda ensuite à la lecture des recettes et dépenses, avec commentaires appropriés.

Il fut décidé d'organiser quatre veillées de cartes et bingo en vue des réparations futures à l'église. La première aura lieu le dimanche 27 janvier, si la température est favorable; elle sera organisée par les hommes. Invitations à tous de coopérer pour en faire un succès.

A cette même réunion il y eut l'élection d'un nouveau syndic pour remplacer M. Richard Rondeau sortant de charge. Ce dernier fut félicité pour son entier dévouement pendant son cours d'office. M. Albert Boulet fut choisi pour le remplacer.

Statistiques

Pendant l'année écoulée il y eut 23 baptêmes, cinq mariages et quatre sépultures.

Nouveau commissaire

A la dernière assemblée annuelle, tenue récemment à l'école locale, M. Albert Boulet fut nommé pour remplacer M. Georges Boulet sortant de charge.

Va-et-vient

M. et Mme J.-S. Boulet partaient le jeudi 17 janvier pour aller assister aux funérailles de leur beau-frère, M. Louis Rheault, de Horace, E.-U.

M. et Mme Antonin Jubinville, de St-Léon, ont séjourné récemment chez leurs fille et gendre, M. et Mme Gilles Fortier, de cette localité.

Mlle Rita Toutant, qui était garde-malade à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, est venue visiter sa parenté de Dunrea, avant son prochain départ pour Québec, où elle entrera chez les Soeurs des Missions d'Afrique. Courage et persévérance dans sa sublime vocation.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Alfred Paradis qui fut alitée dernièrement avec une mauvaise grippe, ainsi qu'à M. Edouard Fortier, qui a passé quelques jours à l'hôpital de Killarney, mais est de retour à la maison.

Correction

Il y eut une erreur involontaire dans la dernière chronique en mentionnant M. l'abbé G. Gervais au lieu de M. l'abbé C. Vachon, curé.

Vient de paraitre

Annuaire du Canada 1962

Cet annuaire est la somme officielle de la statistique des ressources, des institutions et des conditions socio-économiques de la nation. C'est un livre de référence indispensable aux professeurs, étudiants, chercheurs, bibliothécaires, administrateurs, — à tous ceux qui ont besoin de renseignements officiels sur l'expansion du Canada.

L'Annuaire du Canada de 1962 renferme des textes et des tableaux portant sur une foule de sujets: physiographie du pays, rouages du gouvernement, état civil, santé publique et bien-être social, enseignement, recherche scientifique, atomique, spatiale et industrielle, agriculture, forêts, mines et pêches, fabrication, travail, transports et communications, commerce extérieur et intérieur, finances, revenu national et dépense nationale.

L'Annuaire du Canada de 1962, comme ceux qui l'ont précédé, contient un certain nombre d'articles spéciaux: Les régimes économiques du Canada; Dépenses pour le bien-être social au Canada; Evolution récente de l'agriculture canadienne; L'industrie pétrochimique au Canada; et Révolution dans le domaine du transport au Canada. La statistique sommaire de la population, d'après le recensement de 1961, et une liste des députés aux Communes élus aux 25es élections générales du 18 juin 1962 paraissent dans des appendices. La pochette à l'intérieur de la couverture contient une carte du pays et deux cartes indiquant les entreprises d'irrigation et de remise en valeur des terres dans les provinces des Prairies de même que le mouvement du pétrole brut et du gaz naturel. Un volume de 1,320 pages. Prix: Relié, $5.00. Broché, $3.00.

On peut se procurer l'**Annuaire du Canada de 1962** au Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, et chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa. Les commandes doivent s'accompagner d'un mandat-poste ou d'un chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le docteur Roland Cantin s'installe définitivement à St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE-JOLYS — Un nouveau médecin doit déménager au village de St-Pierre avec sa femme et ses deux enfants, lundi prochain, 28 janvier. Il ouvrira son bureau le 1er février suivant, à l'hôpital temporairement.

Le docteur Roland Cantin est un Mauricien d'origine. Né le 1er août 1928 à Mahébourg, petite ville (5,000 habitants) du sud de l'île Maurice (600,000 habitants) en plein océan Indien, à quelque 400 milles à l'est de Madagascar, il a fait ses études primaires au couvent de Lorette dans la ville de Curepipe, au centre de l'île. A remarquer que Maurice est aujourd'hui une colonie britannique, mais que ses habitants continuent à y parler dans les foyers et même à l'école la langue française, héritage précieux du temps où l'île appartenait à la France.

M le Dr Roland Cantin

C'est au Collège Royal de Curepipe qu'il fit pendant sept années ses études secondaires. Il en sortit second, ses succès lui obtenant une bourse d'études du gouvernement mauricien pour études médicales à Londres. Car il entendait suivre l'exemple de son père, ex-chirurgien des hôpitaux gouvernementaux et maintenant chirurgien qui se consacre à sa forte clientèle dans la capitale, Port-Louis, quoique sa maison se trouve à Eau-Coulée. Son frère aîné, Yves, aussi médecin, est actuellement professeur de chirurgie dentaire à l'Université de Paris. Sa soeur cadette, Jacqueline, mariée, demeure aussi dans la capitale française.

Il s'inscrit donc au London Hospital de l'Université de Londres en 1949 et y poursuit brillamment pendant cinq ans et demi le cycle des études médicales (cours théorique et pratique) que couronnent en juin 1955 un baccalauréat en médecine et en chirurgie et une licence du Collège Royal des Chirurgiens. Il passe l'année 1955-56 comme interne au même endroit, soit au London Hospital, le plus vaste hôpital de Londres.

Durant ces longues années d'études, loin de Maurice, il est privée de cette belle vie de famille qui avait fait le charme de son enfance. Aussi ne manque-t-il aucune occasion de se rendre à Paris chez son frère, Yves, ou sa soeur, Jacqueline. Pendant son internat, il fait cependant la connaissance de Mlle Hilary Ingrid Chandler, infirmière de Wimbleton (Grand-Londres). Le mariage fut bénit en l'église Notre-Dame de France à Londres au mois de décembre 1956. Aujourd'hui, le jeune couple a deux enfants, Roland (5 ans) et Sophie (4 ans).

L'internat terminé, le docteur Cantin demeure au London Hospital un an comme médecin résidant (1956-57), avant de revenir enfin à Maurice où de 1957 à 1960 il est médecin résidant à l'hôpital civil de Port-Louis et à l'hôpital Victoria de Candos, à 15 milles de la capitale. En 1960 on lui confie la charge d'un hôpital de 68 lits dans la petite île de Rodrigue, une dépendance de Maurice, à quelque 400 milles plus à l'est dans l'océan Indien. Il a la chance de donner la pleine mesure de ses talents médicaux, dans l'hôpital même et au service des 18,000 habitants de l'île.

Vers la fin de l'année 1961, la famille Cantin se rend à Londres pour un congé bien mérité de trois mois. C'est alors que le jeune docteur entendit parler d'une vacance à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg. Son père l'encourageant à ne pas revenir à Maurice où éventuellement les communistes prendraient le pouvoir, il écrivit aux autorités de l'hôpital et obtint sa nomination comme chef résidant. En avril 1962 il arrivait donc à Winnipeg avec sa petite famille et, en plus de ses responsabilités à l'hôpital Miricorde, il ouvrit bientôt son bureau privée au Centre Médical Norwood à St-Boniface.

Dès son arrivée au Manitoba, le docteur Cantin se fit de nombreux amis dans la société franco-manitobaine. Il se fit surtout remarquer par son assiduité aux diners de la Pensée Française et aux réunions de l'Alliance Française. Il est donc certain que la population de St-Pierre et de la région avoisinante trouvera en lui un médecin éminemment qualifié, et aussi un citoyen qui saura jouer un rôle enrichissant au sein des organisations religieuses et nationales.

Tous les citoyens de St-Pierre souhaitent donc la plus cordiale bienvenue au docteur Roland Cantin, à son épouse et à leurs enfants.

40e anniversaire de mariage célébré à Powerview le 19 janvier

POWERVIEW — Le samedi soir 19 janvier, malgré la température plus qu'inclémente, au-delà de cent personnes se réunissaient dans la salle paroissiale pour fêter M. et Mme Raoul Vincent, à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage.

Neuf de leurs 14 enfants étaient présents. L'aînée, Georgiana (Mme Albert Pelland), lut une adresse au nom de la famille et présenta un chèque qui doit payer le voyage des jubilaires au Québec, où ils assisteront à la prise d'habit de leur fille, Malvina, chez les Soeurs de St-Joseph.

Ensuite, M. Lucien Laroche, au nom des amis, présenta une bourse.

Bien que très émus, les jubilaires surent répondre en termes charmants et appropriés. M. le curé adressa aussi quelques mots de félicitations et de souhaits.

M. et Mme Vincent ainsi qu'un petit-fils et une petite-fille, Henri et Thérèse Pelland, rendirent chacun une chanson.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par la famille.

Çà et là

Avant de partir pour le Nord, où il a trouvé un emploi, M. Roland Beaulieu visitait son frère et ses oncles et tantes.

Mme Picard, de St-Eustache, est en visite chez sa fille, Mme Orius Alarie.

Le mardi 15 janvier, les membres de la commission scolaire et le personnel enseignant se réunissaient à l'école. M. l'abbé A. Soucy, curé, avait accepté d'assister à cette soirée. La principale expliqua dans une courte conférence comment la commission scolaire, le personnel enseignant, les parents et l'Eglise doivent travailler unis pour parvenir au but que tous recherchent. Puis il y eut questions, réponses et discussions de toutes sortes. La soirée se termina par un goûter servi par les institutrices.

Otterburne

Décès

M. Alphonse Gagné est décédé le 7 janvier à l'hôpital de St-Pierre, à l'âge de 51 ans.

M. Gagné naquit à St-Pierre et vécut dans ce district pendant toute sa vie. Il était membre des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Malvina; quatre fils, François, Gilbert, Hervé et Etienne, d'Otterburne; cinq filles, Doris (Mme P. Tétreault), Claire et Lucie, toutes d'Otterburne, Renée (Mme A. Jeanson), de Lorette, et la Rév. Sr Maria-Goretti, M.O., de Transcona; trois soeurs, Mmes A. Nault et R. Tessier, de Atikokan, Ont., et Mme P. Simard, de Toronto, Ont., ainsi que quatre petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et la dépouille mortelle fut exposée en l'église d'Otterburne jusqu'à l'heure du service funèbre le jeudi matin 10 janvier. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

1,000 chefs-cadettes au Festival du Gésu

MONTREAL — Le dixième Festival des Chefs-Cadettes du diocèse de Montréal a revêtu un éclat inaccoutumé du fait qu'elles avaient invité des équipes de chefs de Sherbrooke, Trois-Rivières, Ste-Agathe (diocèse de Mont-Laurier) et de Lachute (diocèse de St-Jérôme).

Au Manitoba

Lorette

Assemblée de l'A.P.M.

Le jeudi soir 17 janvier, dans le gymnase de l'école secondaire, avait lieu une assemblée de l'Association de Parents et Maîtres des plus intéressantes et bienfaisantes à beaucoup de points de vue. Malgré la température froide, l'assistance nombreuse prouva encore une fois que l'éducation et le bien-être des enfants tiennent au coeur de beaucoup de parents.

Après les souhaits de bienvenue prononcés par le président, M. Marcien Emond, la lecture des minutes de la dernière assemblée fut faite par la secrétaire, Mme Jean Cournoyer.

Vint ensuite le récit des rapports des différents comités de loisirs des jeunes, par MM. P. Hamel, L. Dubois et Maurice Emond, ainsi que Mme B. Sarrasin. Remerciements sincères à ces personnes et au président, M. Marcien Emond, qui ont su encourager les intéressés.

M. le président introduisit la conférencière invitée, Mme Jean Bérubé, de St-Boniface, cheftaine du guidisme. Elle donna un court résumé de ce qu'on peut attendre des jeunes filles de 11 à 15 ans qui se joignent à ce mouvement. Elles développent les cinq points les plus importants tels que santé, formation de caractère, débrouillardise, service du prochain et recherche de Dieu. Avec un tel idéal, tous les parents devraient encourager leurs filles à y prendre part.

On compte déjà huit Guides à Lorette et cinq Jeannettes qui suivent les exercices à St-Boniface. Les Jeannettes sont des jeunes filles de 7 à 11 ans. On préférerait qu'il y ait plus de Jeannettes, car le groupe n'est pas assez nombreux.

Après quelques mots de remerciements par M. le président et la récitation de la prière d'usage un goûter termina la soirée.

Çà et là

M. et Mme Thuribe Ross, ainsi que leurs filles et gendres, MM. et Mmes Alfred Gauthier et Edouard Tétreault sont partis en train pour Maillardville, C.-B., pour assister au cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Oscar Ross, frère de M. T. Ross. Ils visiteront aussi les familles de leurs enfants, Florence et Edmond, et autres amis. On leur souhaite un bon voyage.

M. Lionel Marcoux, de l'Armée américaine, stationnée à Houston, Texas, était en visite chez ses parents, accompagné de sa fiancée, Mlle H. Holmquist.

M. l'abbé G. Lévesque, vicaire, est revenu de la Gaspésie, où il a visité ses parents. M. Bergeron, P.S.S., du Grand Séminaire, l'a remplacé pendant son absence. Les paroissiens ont bien joui de sa jovialité et de ses sermons durant son séjour à Lorette. Un cordial merci à ce prêtre dévoué.

Ste-Anne-des-Chênes

Conseil du village

Les premières élections du village incorporé de Ste-Anne, le 21 janvier dernier, ont donné les résultats suivants: M. Joseph Tougas, maire élu pour deux ans; M. le Dr Robert Lafrenière et MM. Fernand Dufresne, Louis Massicotte et Joseph Charrière, conseillers élus pour un terme d'un an.

Le nouveau conseil tiendra sa première réunion dans la salle municipale le lundi 28 janvier.

Partie de cartes

Dimanche prochain, à 8 h. 30 p.m., à l'école élémentaire, aura lieu la première partie de cartes organisée par ceux dont les noms commencent par les lettres A, B, C. D. M. F.-X. Chouinard en est l'organisateur en chef. Tous les paroissiens et leurs amis sont invités.

Chant communautaire

Dès dimanche prochain, à la grand-messe, tous chanteront ensemble le Commun de la messe. On distribuera des feuillets spéciaux dont tous se serviront, mais qu'il faudra laisser dans les bancs après la messe.

Baptêmes

Le 6 janvier: Edward, fils de M. et Mme Ralph Decock.

Le 13 janvier: Denise, fille de M. et Mme Norman Proulx.

Le 13 janvier: Raynald, fils de M. et Mme Marcel Audette.

Retraites fermées

Retraites fermées pour hommes à St-Norbert du 25 au 27 janvier et du 12 au 14 février. Les responsables sont MM. G. Desrosiers (tél.: 5138) et G. Préfontaine (tél.: 5883). Vous pouvez les appeler.

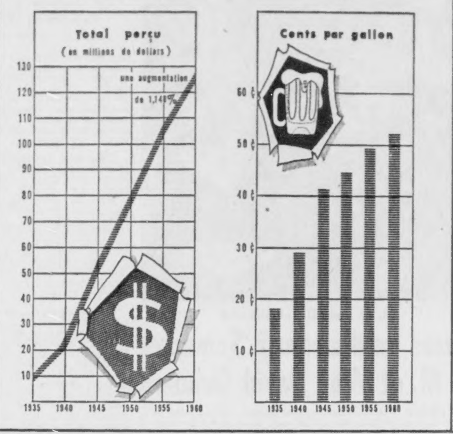
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	83	83.6	84	84.2	84.2
C.W no 3	80	80.6	81	81.2	81.2
Fourrage no 1	79	79.6	80	80.2	80.2
Fourrage no 2	76	76.6	77	77.2	77.2
Fourrage no 3	73	73.6	74	74.2	74.2
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	137	137.4	138	138.2	138.4
C.W no 3—6 rangs	135	135.4	136	136.2	136.4
Fourrage no 1	124	124.4	125	125.2	125.4
Fourrage no 2	122.4	123	123.4	123.6	124
Fourrage no 3	119.4	120	120.4	120.6	121
SEIGLE —					
C.W no 2	144.2	146.6	146	147⅝	149.6
C.W no 3	139.2	141.6	141	142⅝	144.6
C.W 2 rej.	140.6	143.2	142.4	144⅛	146.2
C.W no 4	128.6	130.6	129.4	131⅛	133.2
Ergot	125.6	127.6	126.4	128⅛	130.2
Sur voie net	141.6	143.6	142.4	144⅛	146.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	82.4	83⅛	83⅜	83⅝	83⅝
Juillet	81⅜	82.2	82⅝	82⅞	83
Octobre	80⅝	81⅜	81⅝	81.6	81.6
ORGE —					
Mai	126⅞	127.4	127⅞	128⅛	128.4
Juillet	125⅛	125⅞	126.2	126.2	127
Octobre	122⅞	123⅜	123.4	123.4	123.6
LIN —					
Mai	332⅝	335.2	334	335.4	336.2
Juillet	329	330.4	330.4	331	331⅝
Octobre	325	327.2	326⅜	327.4	327⅛
SEIGLE —					
Mai	146.6	148.6	147.4	149⅛	151.2
Juillet	135⅝	136⅝	135.4	136.6	137.6
Octobre	130⅜	131⅞	130⅝	131⅞	132.2

(Pour la semaine du 14 au 18 janvier 1963)



Les taxes du gouvernement fédéral encouragent l'usage des spiritueux

OTTAWA — L'industrie de la bière au Canada a demandé au gouvernement fédéral de l'aider à éviter une augmentation des prix de la bière en n'accroissant pas les impôts qui grèvent ce produit.

Dans un mémoire qu'elle a présenté aujourd'hui au ministre des Finances, l'hon. George Nowlan, la Dominion Brewers Association, qui représente toutes les brasseries canadiennes, dit: "Bien que nous soyons convaincus qu'une diminution des droits d'accise soit justifiable, nous ne croyons pas que le moment soit opportun pour la demander . . . Cependant, nous espérons que, dès que les conditions économiques le permettront, le gouvernement . . . prendra des mesures en vue de réduire ces droits.

"Lorsqu'un dégrèvement aura été accordé, nous répétons que nous sommes prêts, avec le consentement des provinces intéressées, à faire bénéficier le consommateur de toute réduction importante des droits d'accise."

Le mémoire signale le fait que la consommation per capita de la bière au Canada n'a presque pas changé au cours des dix dernières années, alors que la consommation des spiritueux a augmenté de 20 pour cent, et celle du vin, de 39 pour cent. Commentant ce changement dans les habitudes de boire des Canadiens, le mémoire ajoute que "le public en général, ainsi que les gouvernements, ont toujours considéré que, du point de vue du bien-être social, la bière est de beaucoup préférable aux boissons plus fortement alcoolisées".

Le prix constitue un facteur important dans le choix des consommateurs, ajoute le mémoire, et de lourdes taxes ont augmenté le prix de la bière. Depuis la deuxième guerre mondiale, les taxes que l'industrie de la bière a versées au gouvernement fédéral s'élèvent à $2,000,000,000 — soit 500 pour cent de plus que les profits qu'ont réalisés toutes les compagnies de l'industrie durant la même période.

Dans ce mémoire, il est signalé que, au cours des dix dernières années, les profits qu'a accusés l'industrie de la bière ont baissé de 35 pour cent en comparaison du capital investi, et de 20 pour cent relativement aux ventes. D'après le Bureau fédéral de la Statistique, depuis 1953 les profits de l'industrie des denrées alimentaires et des breuvages ont augmenté de 54 pour cent; ceux de toutes les industries manufacturières, de 13 pour cent, et ceux de toutes les industries, de 45 pour cent. Cependant, l'industrie de la bière n'accuse qu'une augmentation de trois pour cent.

Depuis 1945, les gouvernements fédéral et provinciaux ont perçu les deux tiers de toutes les augmentations du prix de la bière, alors que cette industrie a dû absorber les augmentations importantes du coût des matériaux et ingrédients, ainsi que celles de la main-d'oeuvre. (Des nouveaux contrats de travail dans l'Ontario et le Québec entraîneront une augmentation de 11 pour cent du coût de la main-d'oeuvre.)

Dans ce mémoire, il est également demandé que le gouvernement adopte des mesures spécifiques en vue de moderniser la perception des droits d'accise (dont fait mention le rapport Glassco) et en vue d'éliminer la perception de taxes de ventes fédérales sur les droits d'accise fédéraux. Ce mémoire signale que c'est là "une taxe sur une taxe", ce qui signifie que "tandis que les autres manufacturiers ne paient que 11 pour cent sur la valeur de leurs produits, l'industrie de la bière en paie 54 pour cent".

Un fils de N.-D.-de-Lourdes, Man., sacré évêque en France, vendredi

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le 25 janvier est consacré en la cathédrale de Tulle, France, Mgr Henri Donze. Fils de M. Louis Donze et de Victorine Dompnier, il naquit le 11 octobre 1912 à Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Le jeune Henri commença ses études à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes. En 1922, ses parents entrèrent en France. Ils se fixèrent à Cognin, près de Chambéry. C'est là qu'ils se trouvent encore et c'est là qu'ils ont eu la grande joie d'apprendre que leur fils était nommé évêque.

En arrivant en France, le jeune Henri entra au collège-Petit Séminaire de St-Jean de Maurienne. Deux grands-oncles étaient alors curés dans ce diocèse.

M. l'abbé Donze fut ordonné prêtre le 19 septembre 1936. Il avait obtenu la licence en Théologie avant son ordination. Après son ordination, il fit un autre séjour à Rome, où il obtint la licence en droit canonique. Il fut nommé professeur au Grand Séminaire de Maurienne, puis ce fut la guerre. Démobilisé en 1940 il reprit son enseignement. En 1949 il est nommé aumônier national de l'Action Catholique des milieux indépendants. En 1960, il fut nommé membre de la Commission préparatoire de l'Apostolat des laïcs, du Concile Vatican II. C'est à ce titre que, depuis l'ouverture du Concile, il se trouvait à Rome.

Mgr Donze a encore son père et sa mère. Un frère prêtre, M. l'abbé Pierre Donze, docteur ès sciences, est professeur au Petit Séminaire de Rumilly, en Savoie. Un autre frère, Albert, est secrétaire administratif d'une usine en Savoie, et une soeur, Marguerite, est mariée à un ingénieur au Maroc.

L'élévation à l'épiscopat de Mgr Henri Donze fut une heureuse nouvelle pour les paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes. Mgr Donze y compte une tante, Mme Charles Augert, sa filleule, Mme Louis Lemoing (Antoinette Augert), de Somerset, de nombreux cousins et cousines chez les familles Augert, d'anciennes institutrices, dont la Rév. Sr M.-Clothilde, C.R.C.P., et de nombreux amis. Mgr Donze a visité sa parenté et ses amis de Notre-Dame-de-Lourdes au mois d'août 1957.

A cette heureuse nouvelle, les paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes remercient le Seigneur d'avoir élevé à la dignité d'évêque un des leurs. Ils expriment au nouvel élu leurs félicitations et leurs respectueux hommages. La famille de ses nombreux amis prient la Vierge de Lourdes de le soutenir dans sa lourde et noble tâche. Qu'à la suite et à l'exemple de Mgr Donze, d'autres âmes se donnent au Seigneur.

Prière pour la neuvaine préparatoire à la fête de l'Apparition

Evêché de
Tarbes et Lourdes

Lourdes, le 6 janvier 1963.

L'anniversaire de l'Apparition de la Vierge Immaculée à l'humble Bernadette se situe, en 1963, en plein Concile Oecuménique.

Cette providentielle coïncidence fixe l'intention de prières de la Neuvaine Préparatoire à la fête du 11 février et sollicite notre plus ardente ferveur.

Du 2 au 10 février, nos supplications, nos chapelets, nos rosaires, nos sacrifices, nos messes et nos communions, nos actes de dévouement et de charité fraternelle, le pardon des injures et l'amour des ennemis, notre attention aux pauvres, aux malades, aux pécheurs, notre patience dans les épreuves, nos labeurs quotidiens, tout pendant ces neuf jours de grande imploration sera humblement offert pour l'intention la plus belle, la plus haute, la plus large, la plus chrétienne, la plus apostolique, la plus catholique, la plus décisive pour l'avenir de l'Eglise et le salut du monde: le IIe Concile Oecuménique du Vatican.

Avec tous les fidèles qui, dans le monde entier, s'uniront à cette Neuvaine, nous prierons pour que l'Esprit-Saint trouve dans les instruments humains dont il veut bien se servir, une docilité totale, grâce à laquelle l'Eglise réalisera au mieux le plan de son Divin Fondateur.

Nous prierons pour l'expansion et pour l'unité de l'Eglise, mais aussi pour que l'Eglise de tous soit d'abord l'Eglise des pauvres.

Nous demanderons que, selon le voeu du Saint-Père, l'Eglise du Christ soit la lumière du monde: "Ecclesia Christi, lumen mundi."

Nous prierons pour que les Pères du Concile, dociles à l'Esprit-Saint, gardent sans modification ce qui est immuable, mais aussi pour qu'ils changent, quand le salut des âmes le requiert, ce qui peut et doit changer.

Nous prierons pour que la fidélité ne nuise pas à l'adaptation et pour que l'adaptation ne nuise pas à la fidélité, mais pour que toutes les deux, harmonieusement accordées, procurent la plus grande gloire de Dieu et hâtent la Rédemption du monde.

Nous confierons ces désirs à la Vierge Immaculée qui se révèle à Lourdes, et d'une manière éclatante, le refuge des pécheurs, la Mère de la divine grâce, mais aussi, après son Fils, le membre le plus éminent et le plus influent de toute l'Eglise.

†Petrus Maria Théas
Episcopus Tarbiensis et Lourdensis

(Neuvaine recommandée par Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.)

Les instituteurs, section de Willow-Bunch, proposent des améliorations au programme

WILLOW-BUNCH — Un groupe d'instituteurs, membres de l'A.F.C.I.S., section de Willow-Bunch, se réunissaient le 13 décembre dernier. Ils discutèrent intelligemment et pratiquement de nouveaux programmes de français. M. Nelson Boyer, président de section, a envoyé à **La Liberté et le Patriote** un compte rendu complet de ces discussions. En voici un résumé succinct.

Un programme de français

Le Frère Philip-John, E.C., rappela que quelques professeurs avaient étudié le programme de français de l'A.C.F.C. tel qu'il existe aux grades 1 à 6 avec ses quatre examens: orthographe, composition, grammaire et matières diverses. Le groupe ne semble pas d'avis de diminuer le nombre d'examens à ce niveau scolaire, dit-il, mais il trouve que le programme d'études est trop chargé et qu'il est pratiquement impossible de voir toute la matière. On suggère que le cours soit moins concentrique, c'est-à-dire qu'on ne recommence pas à la première page du livre chaque année pour se rendre au même endroit que l'année précédente; en d'autres mots, que le professeur du grade suivant continue d'enseigner du nouveau aux élèves du grade de l'année précédente.

Le groupe réclame qu'on accorde plus de temps à la langue parlée, que la composition soit d'abord orale; que la lecture personnelle, trop négligée, reprenne sa place dans l'enseignement. Il condamne la forme actuelle des examens, et affirme que la surveillance et la tenue des examens le samedi sont démodées. Les examens sont trop longs pour le temps qui leur est alloué, car il faudrait proportionner la durée d'un examen à l'âge et au degré scolaire de l'enfant. On a fait remarquer que les examens ne seraient pas trop longs si de fait ils étaient échelonnés sur semaine à raison d'un par jour.

Au cours supérieur

Parlant au nom des professeurs des grades 7 à 12, M. G.-M. Verhelst suggéra que le cours devrait couvrir la grammaire, toute la grammaire, avant la fin de la 8e année. L'analyse logique ferait partie officielle de cette 8e année. En composition, il faudrait faire l'étude approfondie de la phrase, du paragraphe, du précis et de la composition orale. En littérature on demande de la lecture silencieuse, orale, et un texte de lecture expliquée. Il faudrait diriger l'attention des élèves sur le fond et la forme de cette lecture.

En 9e et 10e années, la grammaire consisterait dans l'étude de la syntaxe, et la composition développerait chez l'élève la connaissance de la lettre sous toutes ses formes: récit, narration, description, avec une étude de la poésie. En littérature, on suggère une courte pièce, avec l'étude d'un roman et de morceaux choisis.

En 11e et 12 années, qu'on enlève la grammaire formelle, mais il faut exiger l'étude approfondie des modèles de composition avec pratique explicite chez l'élève. En littérature, on recommande une pièce classique avec étude d'oeuvres canadiennes et classiques.

La langue parlée

Plusieurs suggestions furent aussi émises pour qu'on rende plus parfaite la langue parlée. C'est Mme G. Benoit qui résuma en trois points les discussions des professeurs des grades 1 à 6:

1 — Les instituteurs rappelèrent que selon le programme et la méthode en usage dans leurs classes il n'existe pas présentement de programme de "langue parlée", aux grades 1 à 6, pour les élèves qui ne suivent pas le cours de l'A.C.F.C. Aux grades 1 et 2 on fait tout de même un effort pour intégrer ces élèves au cours de l'A.C.F.C., quoique les institutrices, qui n'ont pas suivi de cours de méthodologie spéciale, doivent se contenter d'expériences personnelles, par exemple en préparant certaines listes de phrases et de mots.

2 — Parmi les suggestions de ce que devrait être un plan de programme de "langue parlée" aux grades 1 à 6, il fut proposé que 15 minutes soient consacrées chaque jour à la conversation, avec texte convenable pour le maître. Aux grades 1 et 2, il serait facile de commencer par une lecture simple, en se servant de manuels ayant le même vocabulaire que dans la conversation. Aux grades 1 à 6 il serait peut-être possible d'intégrer les élèves dans le cours de l'A.C.F.C. pour la partie lecture. L'épellation ou dictée, la grammaire, la composition pourraient être commencées graduellement après le grade 2.

3 — Les moyens suggérés pour établir un tel programme sont: qu'on propose ces suggestions à la réunion de la section et qu'on les étudie en relation avec le travail accompli par les autres comités; qu'on fasse quelques petites expériences en classe avec les matériaux dont on dispose et ceux qu'on peut acquérir; qu'on prenne une décision avant le mois de mars sur le plan à suggérer à M. Janzen et à la S.T.F.

Elèves plus avancés

Quant aux grades 7 à 12, Mlle Lynn Wiens fit les suggestions suivantes:

a — Que le programme entraîne l'oreille, la parole, l'oeil et la main de l'enfant, selon cet ordre. Par exemple: grades 1 et 2, tout devrait être oral; grade 3, beaucoup d'oral, la lecture étant commencée avec le vocabulaire déjà connu; grade 4, partie orale, la lecture, commencement de l'épellation du vocabulaire connu; grades 5 et 6, partie orale, lecture, composition de la phrase; grades 7 et 8, beaucoup de grammaire orale, lecture et composition de paragraphes; grades 9 et 10, de l'oral, la composition, la grammaire écrite; grades 11 et 12, de l'oral, la composition plus avancée et de la grammaire plus évoluée aussi.

b — Ce cours de "langue parlée" doit être un nouveau cours. Il faut donc consulter les spécialistes et étudier tous les matériaux avant de choisir une méthode ou des matériaux particuliers.

c — Le travail oral consiste dans l'usage de chants folkloriques, de rubans, de disques et d'autres aides concrets.

d — Si l'on est pour "une expérience suivie", à établir possiblement dans d'autres écoles, on doit autant que possible essayer d'imiter une situation réelle en choisissant bien les matériaux et les élèves (de langue anglaise seulement).

e — Puisqu'on possède les instituteurs capables d'enseigner le cours, le comité propose qu'une recommandation soit faite pour un meilleur entraînement de ces instituteurs, afin qu'ils soient mieux préparés à enseigner la "langue parlée" dans toute la province, éventuellement.

Evénements subséquents

Depuis cette importante réunion de Willow-Bunch, le 13 décembre, certains événements ont permis d'espérer qu'elle aura des résultats heureux. Par exemple, M. Jean Philippon convoquait une réunion du comité de la langue parlée le 19 décembre, pour organiser un plan d'action. On y discuta des moyens d'acquérir les matériaux nécessaires: écrire aux compagnies et aux éditeurs pour des manuels, demander l'aide de la S.T.F. pour se procurer ces matériaux, etc.

Le 3 janvier dernier, M. Nelson Boyer, de Willow-Bunch, rencontrait à Vonda M. Antonio de Margerie. Ce dernier s'intéresse vivement au travail et aux démarches du groupe d'instituteurs de la région de Willow-Bunch, mais avant de les supporter il demande qu'on assure l'A.C.F.C. de leur valeur. En d'autres mots, il s'agit de prouver que le cours actuel de l'A.C.F.C. est défectueux et comment il l'est. On demande donc aux personnes intéressées d'envoyer leurs remarques au secrétariat de l'A.C.F.C., quitte à présenter ensuite un plan pratique du cours revisé de l'A.C.F.C. On pourra dès lors jouir de l'appui de l'A.C.F.C. pour se procurer des manuels et des matériaux susceptibles de favoriser le progrès des recherches déjà entreprises.

Le 3 janvier aussi, une entrevue au bureau de la S.T.F. donna l'assurance que la Fédération encourage la continuation des projets et aidera par tous les moyens possibles à établir "une expérience suivie" à l'école de Willow-Bunch. Elle offre son aide financière, il s'agit de spécifier le coût et le pourquoi des dépenses. Au mois de mars prochain, une réunion du "Curriculum Committee" de la S.T.F. étudiera les plans, puis elle saura coordonner les efforts pour établir un cours de langue parlée à travers toute la province en jetant un coup d'oeil sur toutes les écoles qui enseignent le français.

Le Club des 200 (ACFC)

Voici une nouvelle liste de membres de notre Club. Elle porte à 94 le nombre d'adhérents au Club des 200 de l'ACFC pour l'année 1962.

Il conviendrait pourtant d'atteindre au moins la moitié de l'objectif que nous nous étions fixés pour l'année qui vient de s'écouler.

Ne se trouvera-t-il pas au moins six autres patriotes pour nous donner la satisfaction de ce faire? Nos livres sont encore ouverts. Nous attendons de vos nouvelles, de vous qui lisez ces lignes.

L'ACFC a grand besoin de votre appui pour continuer sa mission.

Adresser: A.C.F.C., 1902, Broadway, Saskatoon, Sask.

QUATRIEME LISTE

74. Horace Bourassa, Radville	$25.00
75. Calixte Branger, St-Louis	25.00
76. M. et Mme Joseph LeGrand, Butte-St-Pierre	25.00
77. Antonio de Margerie, Vonda	25.00
78. Les Soeurs Grises, Gravelbourg	25.00
79. Mlle Thérèse de Margerie, Sept-Iles, Qué.	25.00
80. Léonce Duret, Victoire	25.00
81. Mme Agnès Beland, Prince-Albert	25.00
82. Dumont Lepage, Gravelbourg	25.00
83. M. et Mme Arthur Doucet, Domremy	25.00
84. Conseil Canadien de la Coopération, Saskatoon	25.00
85. M. et Mme Louis de Montarnal, Butte-St-Pierre	25.00
86. M. Damien Giordani, consul de France, Winnipeg	25.00
87. M. Jean Denis, Domremy	25.00
88. Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert	25.00
89. Robert Roy, Delmas	25.00
90. Les Soeurs de l'Assomption, Delmas	25.00
91. Mlle Céline Roy, Delmas	25.00
92. Edouard Blais, Delmas	25.00
93. Bernard Blais, Delmas	25.00
94. Gustave Denis, Vonda	25.00

L'hôpital St-Paul de Saskatoon s'adresse à la charité publique

SASKATOON — Après plus de 50 années de services publics, l'hôpital St-Paul de Saskatoon s'adresse pour la première fois à la charité publique afin de compléter son nouveau programme de construction et de modernisation au coût de $5.5 millions.

L'objectif de cette demande publique s'élève à $410,000 — le montant nécessaire en plus des fonds en main pour la construction, l'ameublement et l'équipement de la nouvelle aile de l'hôpital. Cet édifice ultra-moderne, de 332 lits, sous la direction des Soeurs Grises, sera ouvert l'automne prochain.

Le coût total de la nouvelle construction, ameublement et équipement, est de $5,464,000. Les subventions des gouvernements provincial et fédéral se chiffrent à $2,987,665 et $949,340, respectivement, soit un total d'un peu plus de $3,937,000. La communauté des Soeurs Grises versera plus de $1,117,000 laissant $410,000 aux souscriptions publiques.

L'hôpital St-Paul fut établi à Saskatoon en 1907 en réponse aux instances des pionniers demandant un hôpital sous la direction des Soeurs Grises. Depuis lors, l'hôpital catholique sert la région ainsi que la majeure partie de la Saskatchewan, sans égards pour la race ou la religion.

3ième DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE



Ne vous laissez pas guider par votre propre sagesse et ne rendez à personne le mal pour le mal. Appliquez-vous à faire le bien: devant Dieu, mais aussi devant tout le monde. Faites l'impossible pour vivre en paix avec tous. (Rom. 12, 16-18)

Société Catholique de la Bible

Val Marie

Çà et là

Le mardi 8 janvier avait lieu la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb. M. l'abbé O. Lemay, curé et aumônier, les frères Alphonse Lewans, président, Robert Lemire, secrétaire, Alex. Smith, André Dumont, Jos. Leblanc, Alex. Vadeboncoeur et Adélard Trudeau étaient présents.

Après l'assemblée, les membres du Conseil se rendirent chez M. Arthur Lemire pour lui présenter le bouton d'argent, témoignage de 25 ans comme membre actif dans la Société des Chevaliers de Colomb.

M. et Mme Hector Bellefeuille sont allés à Saskatoon, la semaine dernière.

Mme A. Vadeboncoeur visite son fils, André, et sa famille, à Powell River, C.-B.

Décès

M. Amos Stav, âgé de 38 ans, de Yorkton, est décédé à l'hôpital de Saskatoon. Il était fils de M. et Mme H. Stav, de Val Marie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse et cinq enfants.

M. Charles Howlett, de Orkney, est décédé subitement; il était âgé de 77 ans.

Malade

M. Laurent Chénard a été hospitalisé la semaine dernière. Il souffre d'ulcères d'estomac. On lui souhaite un prompt rétablissement.

St. Albert, Alta.

Décès

Mme Lucie-Anne Pellerin est décédée le lundi 31 décembre 1962, à l'âge de 79 ans. Elle était l'épouse de feu Arthur Pellerin.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Marie-Reine (Mme Jean Desrosiers), de St-Albert, Alta, et Lucille (Mme Robert Fontaine), de Drummondville, Québec; une soeur, Mme Savard, de Drummondville, Qué., et cinq petits-enfants.

Remerciements

Mmes Desrosiers et Fontaine remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

Soirée paroissiale à Zénon Park, Sask.

ZENON PARK — Le bazar paroissial de décembre, dont le comité comprenait Mme Yvonne Poulin, présidente, M. G. Pelletier, vice-président, et Mme Louis Chartier, secrétaire-trésorière, a été un franc succès et a rapporté la somme de $1,504.

Il y eut souper suivi de bingo, loteries, pêche, vente d'articles, bonbons, linge et travaux de fantaisie, ainsi que trois articles achetés par le comité d'organisation, une chaise, une lampe et une montre-bracelet; ce dernier article fut gagné par M. François Boulet.

Un gâteau de Noël, don de Mmes Gérard Leblanc et Louis Chartier, fut gagné par Mme Richard Archers; un meuble pour articles de couture, don du magasin Meeker's de Tisdale, fut gagné par Mme Dorothée Turcotte; un mouton, don de M. Alex. April, gagné par Mlle Jacqueline Fortier, de Prince-Albert; une poupée en toilette de mariée, donnée par Eaton's et gagnée par Mme Lucien Larochelle; un gros chien de fantaisie, don de Simpson's Sears, fut gagné par Mme Florent Lalonde. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce bazar.

Çà et là

Mme Victoire Lareau est de retour d'un beau voyage de quatre mois dans l'Est, où elle a visité des parents et amis à St-Jean, Montréal et Sherbrooke, Qué., Toronto et autres endroits de l'Ontario, ainsi que Winnipeg et St-Boniface, Man.

M. et Mme Roland Brisebois, de Prince-Albert, visitaient il y a quelque temps MM. et Mmes Louis Renaud, Omer Lalonde, Lucien St-Amand, Philippe Brisebois, Louis Chartier, Jean et Paul Fortier.

MM. et Mmes Charles Hudon et Alphonse Lacroix, Mme Joséphine Cadorette et son fils, Louis, sont allés à Harris visiter M. et Mme Ovide Mireau et leur famille.

Mme Amable St-Amant est allée à Prince-Albert visiter sa mère, Mme Marie Leblanc, au Mont St-Joseph, et autres parents et amis.

M. et Mme Denis Chabot et Mmes Pierre et Olivier Beaulieu se sont rendus à Prince-Albert pour affaires, de même que Mmes Charles Hudon et ses enfants, Charlotte et Charles, pour y visiter leur fille et soeur, Delphine.

Mlles Gertrude Malo et Juliette Chabot sont allées en voyage à Winnipeg, Man., il y a quelques semaines.

M. et Mme Maurice Demers et leurs enfants, d'Edmonton, Alta, étaient de passage chez M. et Mme Louis Renaud, ainsi que Mme Robert Hudon, qui a visité en même temps Mme Auguste Hudon et sa famille.

MM. et Mmes Olivier Beaulieu et Denis Chabot, en voyage en Alberta, ont rendu visite à M. et Mme Emile Beauchesne, à Red Deer, aux Rév. Srs Gisèle et Monique, au collège St-Jean d'Edmonton, ainsi qu'à M. et Mme Wilfrid Leblanc, au même endroit, et à la Rév. Sr Madeleine, au couvent Ste-Anne de Vègreville.

Mme Luména Gaudet, en promenade depuis quelque temps à Léoville, a également visité ses enfants et petits-enfants à Prince-Albert et Bellevue, pendant les Fêtes.

Sont venus visiter des parents et amis à l'occasion de Noël et du Jour de l'An: M. et Mme René Perras, de Marathon, Ont., chez M. et Mme Louis Chartier; chez M. et Mme Gérard Leblanc, leurs neveu et nièce de Dawson Creek, C.-B.; M. Jules Moyen, de Prince George, C.-B., chez sa mère, Mme Marie Moyen, et sa famille; M. Arthur Daoust et son fils, Maxime, de Summit Lake, C.B., chez Mme Jeanne Daoust et autres parents; M. et Mme Aimé Arès et leurs deux fillettes, d'Edmonton, Alta, chez M. et Mme Raymond Courteau, ainsi que leur fils, André, de Toronto, Ont.; M. Gilles April, M. et Mme Armand Bussière, de Saskatoon, et M. et Mme Robert April, chez M. et Mme Eugène April; M. et Mme Julien Haudegand et leur fils, Denis, de Vonda, Mlle Roseline Hudon, de North Battleford, chez M. et Mme Marcel Hudon; M. et Mme Alex. Guimond, de Pré-Ste-Marie, chez M. et Mme Olivier Tremblay; Mlles Georgette Hudon, de Saskatoon, et Delphine Hudon, de Prince-Albert, chez M. et Mme Charles Hudon; M. Jos. Marchildon, de Ponteix, et Mlle Thérèse Bilodeau, de Debden, chez Mme Anna Marchildon; Mlle France Duperreault, du couvent de St-Louis, chez M. et Mme L.-Philippe Hudon; M. et Mme Jean St-Amant et leurs enfants, de Shawnigan Lake, C.-B., chez M. et Mme Amable St-Amant; M. et Mme Maurice Bussière, de Saskatoon, chez M. Ernest Chabot; Mlle Suzanne Leblanc, chez M. et Mme Bruno Leblanc; M. et Mme Henri Roy et leurs enfants, de Le Pas, Man., chez M. et Mme Charles Roy et autres parents; M. et Mme Raoul Gaudet et leurs fillettes, MM. Edouard et Roméo Gaudet, de Domremy et Bellevue, M. et Mme Maurice Pelletier et leurs enfants, de Victoire, chez MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau; M. l'abbé Henri Renaud, de Prince-Albert, chez M. et Mme Louis Renaud; M. Raymond April, de Toronto, chez M. et Mme Jean-Marc April; M. et Mme Gaston Hudon et leurs enfants, de Prince-Albert, chez M. et Mme Edmond Hudon et Mme Jos. Hudon; M. et Mme Léo Poulin et leur famille, de St-Jean-Baptiste, Man., et M. Alphée Poulin, de Lake Lenore, chez Mme Yvonne Poulin; M. Guy Sirois, d'Edmonton, Alta, chez M. et Mme Jos. Sirois.

Sont allés en promenade pendant les Fêtes: M. et Mme Roger Hudon et leurs trois enfants, chez M. et Mme Gédéon Chalifour, à Léoville, et chez M. et Mme Robert Hudon, à Edmonton, Alta; M. et Mme Rémi Lalonde et leurs deux enfants à Saskatoon, chez M. et Mme Wilfrid Perras, à Montmartre, et chez Mme Armand Lalonde et ses enfants, à St-Boniface; Mlle Gaétane Duret, du couvent du Sacré-Coeur, chez M. et Mme Léonce Duret, à Victoire; M. et Mme Lucien Larochelle chez M. et Mme Wilfrid Perras, à Montmartre, et chez M. et Mme Adrien Larochelle, à Mazenod; M. et Mme Raymond Poulin et leurs enfants, chez M. et Mme Armand Lalonde, à St-Boniface; Mlle Cécile Tremblay chez M. et Mme Arthur Tremblay, à Victoire; M. et Mme Raymond Courteau et leur fils, André, chez M. et Mme Aimé Arès, à Edmonton, Alta; MM. Gary St-Amand et Urbain Chabot, chez M. et Mme Maurice Pelletier, à Victoire; M. et Mme Jean Fortier et leur fille, Louise, et M. et Mme Paul Fortier ont visité Mme Jos. Fortier, au Mont St-Joseph, et autres parents, à Prince-Albert.

Le R. P. J.-B. Pouliot, P.M.E., du collège Notre-Dame de Prince-Albert, est venu aider M. l'abbé Roland Gaudet, curé, pour les confessions, avant Noël.

MM. Raymond April et André Courteau sont allés à Prince-Albert conduire Mme François Boulet et ses enfants chez leurs parents, où ils passèrent quelques jours.

Baptêmes

M. et Mme Fernand Favreau sont les heureux parents d'un huitième enfant, premier bébé de l'année 1963 né à l'hôpital de Zenon Park, le 2 janvier, une fille baptisée sous les noms de Marie-Diane-Bernadette. M. et Mme Bernard Favreau, oncle et tante de l'enfant, sont parrain et marraine. Le bébé reçut quantité de jolis cadeaux de toutes les maisons d'affaires et associations du village.

Le 6 janvier, M. et Mme Richard Archer étaient heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Jeannine-Carole. Parrain et marraine, M. Marc Archer et Mlle Jeannine Faucher, oncle et cousine de l'enfant. Félicitations à ces heureux parents.

Jackfish

Mme Robert L'Heureux est allée à Calgary pour quelque temps.

Mlle Emilienne Baillargeon, fille de M. et Mme Eugène Baillargeon, est allée passer ses vacances de Noël chez sa tante, Mlle Thérèse Gagné, à Edmonton.

Mme Beulah Corbeil garde le bébé de sa belle-soeur, Mme Heidell, pendant que cette dernière séjournera à l'hôpital pour intervention chirurgicale.

Claudette Arcand, fillette de M. et Mme D. Arcand, est patiente à l'hôpital.

M. Charles Bru est allé à Saskatoon pour affaires, ces jours derniers.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

A l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques tenue au presbytère le 10 janvier, M. l'abbé M. Van den Akker et 10 membres étaient présents. L'assemblée s'ouvrit par la prière et la récitation de la promesse de la Ligue.

On lut ensuite une lettre de la présidente diocésaine dans laquelle elle faisait mention de la retraite annuelle des secrétaires qui aura lieu à Prince-Albert au mois d'avril. Elle désire qu'autant de conseils possibles soient représentés.

La présidente rapporta que la présidente nationale de la revue de la Ligue rappelait aux membres leur devoir d'appuyer cette revue.

Il fut décidé d'inviter le travailleur social à la prochaine assemblée afin de discuter au sujet de foyers pour enfants.

On décida aussi d'organiser des parties de cartes dans les maisons. La première aura lieu au presbytère et Mme B. Berniski en sera l'organisatrice.

M. l'abbé Van den Akker encouragea les membres à réciter la prière pour le succès du Concile en même temps que le chapelet en famille et donna sa bénédiction.

Prince-Albert

Au Conseil de ville

Trois règlements furent approuvés à la réunion du Conseil, le mardi 15 janvier, et un quatrième fut lu pour la première fois.

Le premier fut de nommer M. le maire Barsky commissaire du fond d'amortissement, en remplacement de M. J.-M. Cuelenaere, ex-maire.

Le second pourvoit à la fermeture de certaines rues, avenues et ruelles sur la réserve de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Le troisième concerne un rabais sur les taxes de 1962 pour la Canadian Red Cross Society, l'association scoute, les églises ukrainienne, grecqu orthodoxe et St. George, le Synode diocésain de la Saskatchewan, les Filles de la Providence et la Corporation épiscopale catholique romaine.

Promotion

M. J. H. Weeks fut nommé directeur intérimaire du pénitencier local. Il succède à M. F. C. B. Cummings, à qui on accorda un congé de six mois.

Donneurs de sang

M. John McMurtry, directeur régional des donneurs de sang de la Croix-Rouge, présentait neuf certificats à divers membres de cette ville, la semaine dernière: la Rév. Sr Marie-Edouardina, de l'hôpital Ste-Famille, Mme M. Jasper, MM. A. Botting, W. S. McAteer, Peter Nisnick, Frank Kozlowski, Victor Dingman, J. R. Homer et John Barbour. M. H. B. Cowan fut réélu pour un troisième terme.

Festival de musique

Cette année, le festival aura lieu les 29 et 30 avril et les 1er, 2 et 3 mai, tel qu'annoncé à l'assemblée de cette association, mardi dernier.

Les juges seront Mme Jean Bradley et M. H. Leyton Brown, de Regina, et MM. Garth Beckett, de Saskatoon, et Frank Connell, de Moose Jaw. Les programmes pour ce festival seront disponibles au "Music Supply Store", avenue Centrale.

Cours spéciaux

Un cours de préparation au mariage sera donné les mardis à 7 h. 30 p.m., dans la salle du C.Y.O., au sous-sol de la cathédrale du Sacré-Coeur.

Des classes d'instruction pour les convertis ont commencé lundi dernier à l'évêché, à 7 h. 30 p.m.

Nouvel hôpital

Plus de $60,000, sur les $150,000 furent collectés afin de défrayer une partie du coût de l'ameublement du nouvel hôpital de la Ste-Famille. Des dons entre $5.00 et $3,000 furent reçus à date. Ce nouvel hôpital, dont le coût s'élèvera à $2,274,000, contiendra 150 lits, dont 25 pour la maternité et 25 pour les enfants. Chaque chambre coûtera environ $500. C'est la première fois que les religieuses de cet hôpital font appel au public depuis la fondation de cette institution en 1910.

Victoire

Séance

Le 20 décembre avait lieu à la salle paroissiale la séance de Noël, très bien rendue par les élèves, sous l'habile direction du personnel enseignant.

Le programme comprenait quatorze numéros de chants, saynètes et récitations. Vint ensuite la présentation de deux films par M. Clare Pyett, de Prince-Albert, organisateur et propagandiste du Wheat Pool.

M. Léo Beaulac adressa la parole puis distribua des bonbons à tous les enfants, grâce à la générosité du comité d'organisation.

Baptême

Le 7 janvier: Sandra-Lee-Marie, fille de Maurice Cloutier et de Theresa Bauer, née le 30 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Steve Simon, de Spiritwood.

Çà et là

M. Léo Préfontaine a été élu marguiller pour trois ans, remplaçant M. Rolland Boudreault, sortant de charge. M. Préfontaine est actuellement à Regina, où il suit un cours de deux semaines sur l'entretien des lignes téléphoniques.

M. Philipe Duret est parti à South Durham, Qué., depuis le mois de décembre.

M. et Mme Maurice Pelletier et quatre de leurs enfants sont allés à St-Louis et Zenon Park.

M. et Mme Marcel Lévesque se sont rendus à Prud'homme et Vonda.

M. Roger Duret, Mme Léo Préfontaine et M. et Mme Jean Duret sont allés reconduire Léon Bonneau et R. Duret au collège St-Jean d'Edmonton, après les vacances de Noël.

Les personnes suivantes sont venues passer des vacances dans la paroisse: M. Gérard Lemoal, de l'Aviation canadienne, et M. et Mme Denis Beaulac et leurs enfants, de Victoria, C.-B.; M. Jean-Louis Lemoal, de Lisieux; Mlle Claire Beaulieu, de Tisdale; M. et Mme Henri Bonneau, de Fort Kent; Mlle Marie Bonneau, d'Hobbema, Alta; Mlles Cécile Tremblay et Gaétane Duret, MM. Garry St-Amant et Urbain Chabot, de Zenon Park; Mlle Monique Duret, MM. Luc et Gilles Francoeur, de Saskatoon; Mlle Ida Brassard, de Duck Lake; Mlle Sylvia Francoeur, de Willow-Bunch; M. Albert Francoeur, de Gravelbourg; M. et Mme Eugène Brassard et leurs enfants, Diane et Louise, Mlles Eugénie Duret et Huguette Watrin, M. Luc Tremblay, Mlles Estelle et Carmen Pelletier et leur frère, Gérard, Mlles Anita Comtois, Claire et Denise Tremblay, Bernadette et Thérèse Brassard, tous de Prince-Albert; Mlles Cécile Pelletier et Yvette Doré, Marian Vallée et Opal Rattep, de St-Louis; M. Edouard Samson, de Léoville; Mlle Thérèse et M. Augustin Bonneau, les familles Jean Doucet, Paul et Marc Bonneau et M. et Mme Charles Manseau et leur fils, Albert, tous de Spiritwood.

Malades

La Rév. Mère Marie-Léonie est actuellement à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert. M. Henri Frenette est patient depuis deux mois et demi au même endroit. Voeux de prompt rétablissement à ces deux personnes.

La Journée de l'A.C.F.C.

SASKATOON
Contribution globale: $10.00.

* * *

PRUD'HOMME

$20.00: Gilles Ringuette.

$6.00: Henri Bandet, Albert Lévesque.

$5.00: Robert Grimard, Joseph Poilièvre, Edouard Painchaud, Louis Lafrenière, Mme Madeleine Viczko, A. Desautels, Mme Lorraine Viczko, Laurier Lepage, C.-M. Lepage, Emile Préfontaine, Hervé Poilièvre, François Normand, Edouard Lafrenière, Jérôme Lafrenière, Adrien Loiselle, Henri Masson, Charles Hannotte, Guy Bandet, Hervé Loiselle, Louis Bandet, Jeannine Poulin, Ludger Painchaud, André Lepage, Dollard Blain, Louis Jeanneau, Paul Jeanneau, Guy Masson, Mme Paul André et sa famille, Adélard Jeanneau, M. l'abbé Paul Carrier, les Filles de la Providence, Napoléon Hounjet, Joseph Hounjet, Victorien Grimard, Simplice Bandet, Gilles Leray, René Proulx, Ludger Fontaine, Henri Painchaud, Armand Fontaine, Ernest Fontaine, Gérard Fontaine, Léo Lafrenière, Claude Grimard.

$3.00: Auguste Hannotte, Léon Beauregard.

$2.00: Mme Rousseau, Mme Berthe Beaudry, Paul Florizone, Elzéar Rousson, Mme David Rousson, Albert Fontaine, Antoine Lévesque, Paul Bandet, François Hounjet.

$1.00: René Grimard, Steve Kondra, Wilfrid Lepage, Mme Peter Prebushelsky, Louis Mayrand, David Labelle, Maurice Beaudry, Donald Grimard, Lucien Grimard, Emile Florizone, Mme Stanley Pysh, Victor Pysh, Gilbert Proulx.

$.50: Les Messaros.

Total: $289.50

* * *

FERLAND
Contribution globale: $250.00.

* * *

PERIGORD
Contribution globale: $60.00.

* * *

VONDA

$10.00: Gustave Denis.

$5.00: Filles de la Provdence, M. l'abbé Lacroix, André Bussière, Léon Bussière, Philippe Bussière, Rosaire Bussière, Fernand Denis, Pierre Denis, Guy Detillieux, Mme V. Detillieux, Alex. Fedora, Jérôme Florizone, Joseph Hamoline, Mlle D. Hamoline, Emile Hamoline, Léopold Hamoline, Jean Hamoline, Georges Haudegand, Julien Haudegand, Hervé Leblanc, Etienne Leblanc, Albert Lepage, Zénon Lepage, Félix Loiselle, Paul Loiselle, Antonio de Margerie, Anastase Rivard, Philippe Rivard.

$4.00: Mme M. Haudegand.

$3.00: Joseph Dellazay, Edgar Detillieux.

$2.00: Ernest Beaulieu, Roland Beaulieu, Claude Bussière, Roger Bussière, Joseph Hamoline, Yvon Lepage, Marcel Lepage, Joseph Puits, Ernest Perreault, Tony Slywka, Steve Willett.

$1.00: Anonyme, Thuribe Bussière, Laurent Bussière, Fernand Dellezay, Lewis Enwright, Louis Florizone, Albert Hamoline, Octave Hamoline, Pierre Lepage, Edouard Lepage, Gérard Lepage, Alonzo Martineau, John Pape, Ernest Parent.

Total: $196.00

* * *

ST-ISIDORE-DE-BELLEVUE

$20.00: Les Révérendes Soeurs de la Présentation.

$10.00: M. l'abbé A. Paradis.

$5.00: Edouard Deault, Jean Deault, Omer Deault, Henri Duval, Edouard Ethier, Arthur Gareau, Donat Gareau, Georges Gareau, Mlle Georgine Gareau, Gilbert Gareau, Isidore Gareau, Médéric Gareau, Paul Gareau, Pierre Gareau, Mlle Agnès Gaudet, Alfred Gaudet, Arcade Gaudet, Aurélien Gaudet, Denis Gaudet, Gérald Gaudet, Gilles Gaudet, Gonzague Gaudet, Hector Gaudet, Jacques Gaudet, Jean Gaudet, Jean-Camille Gaudet, Mme Lucien Gaudet, Mme Noëlla Gaudet, Mme Yvette Gaudet, Roger Gaudet, Aubin Grenier, Bernard Grenier, Arthur Leblanc, Félix Pelletier, Procule Théoret, Urbain Théoret, Emile Topping.

$3.00: Conrad Gareau, Julien Gaudet, Raymond Gaudet, Ronald Gaudet, Dollard Grenier, Saül Théoret

$2.50: Louis Gaudet.

$2.00: Mme Yves Cousin, Robert Deault, Louis Favenec, Mme Camille Gareau, Edmond Gareau, Jean-Paul Gareau, Réal Gareau, Rémi Gareau, Germain Gareau, Adrien Gaudet, Alain Gaudet, Emile Gaudet, Lionel Gaudet, Marcel Gaudet, Noël Gaudet, Robert Gaudet, Roméo Gaudet, Sylvio Gaudet, Dom-Léo Grenier, Gildas Grenier, Hervé Grenier, Joseph Guigon, Norman Morrisson.

$1.00: Gérard Chamberland, Pierre Cousin, Victor Dubois, Gaston Ethier, Alfred Gareau, Antoine Gareau, Bruno Gareau, Ovila Gareau, Xavier Gareau, Paul-Emile Gaudet, Simon Gaudet, Gérald Leblanc, Anthime Tessier, Joseph Tessier, Lorenzo Tessier, Louis Tessier, Orphir Tessier, Sylvio Théoret, Georges Topping, Moïse Topping.

$.50: François Gareau.

Total: $302.00

* * *

VAL MARIE

$10.00: Benoit Sauvé.

$5.00: M. l'abbé O. Lemay, les religieuses de Notre-Dame de Chambriac (hôpital), Laurent Demontigny, Mme Gabrielle Sincennes, Mlle Agnès Gosselin, Alexandre Vadeboncoeur, Jean Cornet, Hector Bellefeuille, Daniel Legault, Constant Wanlin, Eugène Paradis, Réal Legault, Amédée Vermette, Robert Lemire, Olivier Pinel, Norbert Lepage, Prospère Pinel.

$3.00: Mme Euclide Dumont, Arthur Labelle, Emile Paradis, René Nadeau, Valère Dumonceaux, Robert Arseneault.

$2.00: Mlle Lilliane Joanis, Stanislas Clément, Lucien Syrenne, Eugène Tanter, David Scantland, Arthur Lemire, René Massé, Rosario Bergeron, Henri Dumonceaux, Roland Bellefeuille, Albert Pinel, Jacques Fafard, Paul Denniel, Lucien Jacob, Lionel Jeanson, Lionel Lemire.

$1.50: François Pinel.

$1.00: Joseph Bouchard, Fernand Nadeau, Henri Ronceray, Albert Dumonceaux, Antoine Dunand, Fernand Perrault, Roland Syrenne, Jean-Baptiste Bleau.

Total: 154.50

* * *

DUCK LAKE
Contribution globale: $400.00.

* * *

DOMREMY
Contribution globale: $153.00.

* * *

ST-BRIEUX
Contribution globale: $100.00.

* * *

REDVERS
Contribution globale: $45.00.

* * *

ST-VICTOR
Contribution globale: $80.00.

* * *

WILLOW-BUNCH

$5.00: Louis Fiset, Henri Cayer, Jean Bourdages, J.-A. Mathieu, Edouard Dionne, Marcelle Mathieu, Gérard Duperreault, Wilfrid Benoit, Siméon Rondeau, G.-E. Rondeau, Mlle Roséda Rondeau, Julien Rondeau, Mlle Claudette Mailhot, Mlle Claire Caron, Gédéon Boisvert, Lucien Couture, Sylvio Sylvestre, Robert Philippon, Henri Durand, Bruno Deschamps, Mlle Maria Boulianne, Mme E. Bonneau, Arthur Leduc, Richard Cayer, Gérard Cayer, Mme Louisa Cayer, Georges Lavallée, Maurice Durand, Gérard Verhelst, Raoul Vézina, Paul Lapaire, Joseph Bellefleur, Eugène Lespérance, Ernest Lespérance, Eugène Pelletier, Monsieur Pelletier, Denis Cayer, Pierre Desautels, Charles Pelletier, Denis Bruneau, Emile Campagne, Raymond Campagne, Delphis Charlebois, Léonard Bourdages, André Philippon, Clovis Beaudry.

$4.00: Orphir Champigny.

$3.00: Alphonse Prevost, Omer Mondor, Alphonse Lafrenière, Pierre Campagne, Paul Piché, fils, Eugène Paradis.

$2.50: Mlle Antoinette Martin.

$2.00: Claude Bourgeois, Benoit Giraudier, Mme Joseph Bruneau, Jean-B. Giraudier, Alcide Grégoire, Roger Beausoleil, Michel Bonneau, Victorien Rondeau, Gérard Granger, Mme Auréla Lapointe, Osias Bruno, Albert Martin, Lilianne Martin, Laurent Dionne, Armand Duperrault, Mme R. Fortier, François Rodrique, Roméo Rodrique, Antonio Fiset, Nelson Boyer, Rosario Martin, Roland Rainville, Auguste Allard, Charles Mathieu, Alcida Piette, Léo Lemieux, Paul Piché, père, Francis Therrien, Laurent Giraudier, Mme Joseph Duperrault, W. Desautels, Laurent Mondor, Jean-C. Giraudier, Julien Piché, Armand Lautier, Paul Duperrault, Roch Granger, Damase Gaudry, Simon Beausoleil, Sam Bonneau, Alphonse Durand, André Rondeau, Dollard Piché, Alcide Grégoire.

$1.00: René Fiset, Albert Cayer, Jean Bonneau, Louis Bonneau, Lionel Rainville, Philippe Cayer, Josephat Cayer, Mlle O. Bruneau, Amédée Roy, Eugène Boucher, Pascal Bonneau, Anatole Beausoleil, Albert Bilodeau, Dominique Drouin, Roland Granger, Delphis Savoie, Adrien Beausoleil, Mme Louis Philippon Mlle Moulin, Alcide Boisvert, Jacques Raboud, Bernard St-Yves, Mme Jean Pynteen, Mme Gertrude Benoit, Donat Joyal, René Beauregard, Albert St-Yves, Marcel Mondor, Mme Louis Fontaine, Lionel Martin, Jeannette Champigny, Marcel Ingrand, Marcel Dionne, Jean Champigny, Philias Blais, Médéric Gareau, Joseph Gareau, Victor Lespérance, Alphonse Martin, Lorenzo Mondor, Gérard Mondor, Emile Giraudier, Gérard Lapaire, Médéric Forest, Damase Lacerte, Mme Georges Bourgeois, Roméo Martin, Lucien Perron, Mme E. Fontaine, Marcel Mondor.

Total: $400.00

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Visiteur

L'année 1963 commença par la visite de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, qui vint dire la messe de 9 h. a.m., le Jour de l'An, au cours de laquelle il offrit ses voeux aux paroissiens.

Partie de cartes

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès de la partie de cartes du 13 janvier, qui a rapporté la somme de $38.80. Voici les noms des gagnants: au bridge, hommes, 1er prix, Raoul Langlais, prix de consolation, Richard Barré; femmes, 1er prix, Mme Joseph Girardin, prix de consolation, Victoria Faubert; au whist, hommes, 1er prix, Marcel de Laforest, prix de consolation, Albert de Laforest; femmes, 1er prix, Mme Joseph Braconnier, prix de consolation, Mme Robillard; prix d'entrée, Mme Joseph Himbeault; prix de loterie, Mme Eva Barré.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 27 janvier.

Assemblée

Les Dames de l'Autel auront leur assemblée générale le dimanche après-midi 27 janvier, à 2 h. 30.

Debden

Çà et là

On souhaite un bon voyage à Mme Albert Courchêne et sa fille, Ginette, parties le 2 janvier pour la Colombie-Britannique et de là à Hawaii.

M. Lionel Blais a été élu marguillier, remplaçant M. Henri Bilodeau, sortant de charge.

Baptêmes

Le 27 décembre: Monique-Marie, fille de M. et Mme Guy Tremblay, baptisée par M. l'abbé E. Labbé. Parrain et marraine, M. et Mme Léonide Durette, de Victoire.

Le 5 janvier: Eleonore-Ellen-Marie, fille de M. et Mme Laurent Ruel. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Couture.

Le 7 janvier: Sylvia-Claire-Solange, fille de M. et Mme André Duret. Parrain et marraine, M. et Mme Jacquelin Couture.

Le 8 janvier: Eugène-Henri-Joseph, fils de M. et Mme Marcel Durette. Parrain et marraine, M. et Mme Léonide Durette.

Le 8 janvier: Marc-Joseph, fils de M. et Mme Adéodat Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Polard, de Léoville.

Malades

Mme Wilfrid Parent a passé quelques semaines à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Joanne Fontaine, fillette de M. Gérard Fontaine, est hospitalisée à Saskatoon.

Saint-Front

Çà et là

M. Wayne Welte, instituteur à Marcelin, est parti, en compagnie de son frère, Robert, qui poursuit ses études au collège St. Thomas More de Saskatoon; Marcel Fortin est retourné également au collège de Moose Jaw.

Mlle Yvette Le Strat a terminé son cours dans l'Aviation canadienne à Ste-Marguerite, N.-B., et demeure chez ses parents, M. et Mme André Le Strat.

M. et Mme J.-O. Lanouette avaient la visite du cousin de Mme Lanouette, le R. P. A. Aléard, O.M.I., des missions indiennes de Duck Lake. C'était leur première rencontre depuis 49 ans.

M. et Mme Charles Beaudry, de Bellsite, Man., ont fait une courte visite chez leurs parents, M. et Mme J.-O. Lanouette, et à la famille J.-B. Beaudry.

M. et Mme Jérémie Dufault recevaient la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Léo Chèvrefils (Olivine), de Campbell River, C.-B. Ces derniers se rendaient ensuite à St-Georges, Man.

Le 6 janvier, M. Henri Dallaire fut élu syndic de la paroisse pour remplacer M. J.-B. Beaudry, sortant de charge; les autres syndics sont MM. Maurice Bussière et Henri Moyen.

Au cours de l'année 1962 il y eut 11 baptêmes, quatre mariages et deux sépultures dans la paroisse.

Comme par les années passées, les familles G. Lefebvre, d'Englefeldt, M. Plamondon, de Watrous, A. Régie, de Watson, M. Moisan, de Rose Valley, A. Bourque, Paul et Emilien Moisan, de St-Front, se groupèrent le matin du Jour de l'An dans la petite maison de leurs parents, M. et Mme B. Moisan. Celui-ci, qui aura atteint ses 82 ans le premier février, est toujours alerte et en bonne santé, ainsi que son épouse qui a 78 ans.

Le premier bonspiel de curling avait lieu les 10, 11, 12 et 13 janvier, et malgré une température de 20 et 30 degrés sous zéro, 26 équipes se sont rencontrées sur les deux ronds; les 24 gagnants reçurent chacun de beaux prix. M. Clément Montes a gagné une caméra et un projecteur de 8 mm. à la loterie.

Baptêmes

Le 6 janvier: Diane-Marianne, fille de Noël Nivon et de Marie-Laure Plamondon, née à Quill Lake, le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Nivon, frère et belle-soeur de l'enfant.

Le 16 janvier: Maurice-Joseph-Victor, quatrième fils de Joseph Baril et d'Alice Bussière, né à l'hôpital de Spalding, le 8 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Baril, remplacés par M. et Mme Lionel Bussière, oncle et tante de l'enfant.

Une statue de la Vierge en sel pour le pape

ROME — Cinquante ouvriers de la mine de sel de Wieliczka, près de Cracovie, en Pologne, ont fait don au pape d'une statue de la Vierge, qui a été sculptée dans un bloc de sel. On ne sait pas par quelle voie, ce cadeau est parvenu jusqu'à Rome, mais il a causé une très grande joie au Souverain Pontife, qui a fait parvenir aux ouvriers en question un message personnel, exprimant sa gratitude et leur accordant une bénédiction spéciale.

On rappelle à ce propos que les mines de sel de Wieliczka abritent, à une profondeur de 300 pieds sous terre, une église entièrement taillée dans le sel et dont la construction a duré plusieurs années.

M. Napoléon L'Heureux, pionnier de Gravelbourg, décédé à 80 ans

GRAVELBOURG — Le mardi 15 janvier est décédé à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, M. Napoléon L'Heureux, âgé de 80 ans.

Né à Weedon, Qué., il fut l'un des premiers pionniers de Gravelbourg. En 1911, il épousa Mlle Marie-Anne Morissette. Ce fut un des premiers mariages de la ville.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, huit fils, Omer, d'Assiniboia, Sask., Ovide, de Gravelbourg, le Dr Léon L'Heureux, conseiller scientifique pour l'Armée canadienne à Ottawa, Ont., Henri et Lucien, de Gravelbourg, Joseph, de Moose Jaw, M. l'abbé Lionel L'Heureux, curé de St-Hubert, Sask., et Maurice, de Gravelbourg; deux filles, Alice (Mme Georges Marchessault), de New Westminster, C.-B., et Thérèse (Mme Denis Fauchon), de Mankota; un frère, M. Philibert L'Heureux, de St-Boniface, Man.; 44 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Une autre fille, Anne-Marie (Mme Alphonse Dion) l'a précédé dans la tombe en 1950.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Gravelbourg le vendredi 18 janvier. M. l'abbé Lionel L'Heureux, fils du défunt, officiait, assisté de M. l'abbé D. Dugas, curé de la paroisse, et du R. P. Alain Piché, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur assistaient plusieurs Pères Oblats du collège de Gravelbourg, M. l'abbé F. Charette, de la paroisse St-Charles de Regina, et M. l'abbé A. Bouchard, vicaire.

M. l'abbé D. Dugas fit la levée du corps tandis que l'Absoute fut chantée par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. Les porteurs étaient six fils du défunt, Ovide, Léon, Henri, Lucien, Joseph et Maurice.

Le choeur de chant se composait des collégiens et des hommes de la paroisse, sous l'habile direction de M. l'abbé René Bérubé. Plusieurs communautés religieuses furent représentées. L'Armée canadienne fut aussi représentée par le Major Pride, de Regina. Tous les enfants du défunt étaient présents aux funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

Çà et là

M. et Mme Sylvio Laverdière reconduisaient leur fils, André Couture, à Regina, d'où il partait pour faire son entrée au noviciat des Frères Alexians à Gresham, Wisconsin.

Mme Claire Longpré, de St-Boniface, Man., est en promenade chez des parents et amis.

Willow-Bunch

A l'occasion du 9e anniversaire de la consécration de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, et du dimanche de l'Unité de l'Eglise, le 20 janvier, le Saint Sacrement fut exposé de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., à la chapelle du couvent. La bénédiction eut lieu à 5 h. p.m.

Après la grand-messe du 20 janvier eut lieu l'élection de deux nouveaux syndics. MM. Philias Blais et Richard Cayer furent élus pour remplacer MM. Charles Pelletier et Philippe Cayer, sortant de charge. Bonne chance à ses nouveaux syndics et merci à MM. Pelletier et Cayer pour leur dévouement durant leur terme.

Il y eut aussi l'assemblée annuelle au sujet du rapport financiers de la paroisse durant l'année 1962.

M. Béliveau, de Moose Jaw, vint visiter sa fille, Mme Roméo Fradette, durant les Fêtes. M. R. Fredette, nouveau gérant du magasin coopératif, a déménagé dans les appartements du deuxième étage du magasin, dernièrement. M. et Mme Marcel Mondor, qui habitaient ce logement autrefois, ont déménagé dans leur nouvelle maison.

Mme Marcel Mondor, agent pour la "Gouvernement Insurance", a son bureau dans l'édifice de l'ancienne Caisse populaire.

M. et Mme Marcel Mondor assistèrent à un congrès de la "Gouvernement Insurance", tenu à Moose Jaw les 10 et 11 janvier.

M. Albert Lambert est revenu, dernièrement, de l'hôpital d'Assiniboia, où il fut patient plusieurs semaines.

M. Jean Bonneau est revenu chez lui le vendredi 4 janvier, après un séjour à l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Alphonse Lafrenière est retournée à l'hôpital de Moose Jaw après le Jour de l'An.

M. et Mme Robert Dionne et leur fils, de St-Boniface, sont venus visiter leurs parents durant les Fêtes.

M. et Mme Raymond Souillet et leurs deux enfants, de Biggar, ont passé une journée chez leur père, M. André Souillet, et se rendirent à Estevan pour y visiter d'autres parents et amis.

M. et Mme Marvin Dosch et leur fille, de Moose Jaw, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Adam Dosch.

M. et Mme Jean Champigny et leur fils, Maurice, ont passé le Jour de l'An à Weyburn chez M. et Mme Emile Rodrigue.

M. et Mme Albert Martin, accompagnés de leurs filles, allèrent passer une couple de jours chez leurs fille et gendre, M. le Dr et Mme Louis Piché, à Shaunavon.

M. et Mme George Dosch et leur fille, Irène, sont allés passer le Jour de l'An chez leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, à Moose Jaw.

M. Alcie Légaré, de Winnipeg, a rendu visite à son père, M. Rodolphe Légaré, dernièrement.

North Battleford

Concert

Le jeudi 20 décembre, à la salle ukrainienne, eut lieu un petit concert rendu par les élèves des classes françaises et les petits du Jardin de l'Enfance et dirigé par Mlle Marie Potvin, institutrice. Tout le monde fut enchanté et les efforts de Mlle Potvin furent très appréciés.

Çà et là

M. l'abbé C. Provencher, vicaire de Spiritwood, accompagné de Mlle Lucille Provencher, o.m.m.i., ainsi que MM. Philippe et Léon Marchildon et Léo Sirois, de Zenon Park, étaient en visite chez M. l'abbé A. Marchildon, curé.

M. l'abbé Marchildon et Mlle Potvin passèrent Noël chez les parents de M. le curé, à Zenon Park.

Mlle Rosilda Leblanc visita ses parents à Domremy, à Noël.

Mlle Roseline Hudon se rendit à Zenon Park pour la fête de Noël.

M. Louis Prince, d'Edmonton, est venu passer le jour de Noël chez ses parents, M. et Mme B. Prince, de North Battleford.

M. Raymond Gallop, élève du collège St-Jean d'Edmonton, passa ses vacances de Noël chez ses grands-parents, M. et Mme J. Breton.

M. le Dr G. Breton se rendit à Edmonton pour les funérailles de M. le Dr Mousseau, le 19 décembre.

M. Roger Thibodeau, officier pilote de l'Aviation canadienne, ainsi que son épouse et ses enfants, sont de retour au Canada après un séjour de quatre ans à Marville, France. Ils sont en visite chez les parents de M. Thibodeau, M. et Mme E. Thibodeau.

Mme Gertrude Benoit était en visite chez sa soeur, Mme R. Marcotte, pendant le temps de Noël. Aussi en visite chez M. et Mme Marcotte furent M. et Mme Ernest Marcotte et leurs enfants, Robert et Lucille, de Saskatoon, et Gérard Marcotte, étudiant au collège de Gravelbourg.

M. et Mme Ludger Painchaud, de Prud'homme, vinrent passer le Jour de l'An dans la localité.

Roger Parent, élève au collège St-Jean d'Edmonton, est venu en vacances chez ses parents, M. et Mme Adélard Parent.

M. et Mme H. Williams (née Denise Manègre) sont venus passer leurs vacances de Noël chez Mme Solange Manègre. Mlle Juliette Manègre, garde-malade à l'hôpital général d'Edmonton, y passa le Jour de l'An.

Le R. P. Y. Mevel, de Plonevez, Bretagne, France, passa deux semaines chez ses oncle et tante, M. et Mme Y. Kergoat, et ses cousins, M. et Mme P. Kergoat, et leur famille. Il retournait à son poste comme économe dans un collège à Santiago, Chili, après avoir pris un repos de six mois en France. Etaient aussi en visite, M. et Mme P. Fontaine, de Kindersley, Sask., beau-frère et soeur de M. P. Kergoat.

M. et Mme C. Huot et leur fils, Denis, allèrent passer le Jour de l'An à Penn, Sask., chez M. et Mme Louis Huot, parents de M. Huot.

M. et Mme R. Baillargeon et leur famille, de Vawn, étaient en visite chez M. et Mme A. Baillargeon, au Jour de l'An. Mlle Béatrice Baillargeon, garde-malade, passe l'hiver chez ses parents, M. et Mme Baillargeon pour aider à leur rétablissement. Elle est employée à l'hôpital Notre-Dame.

M. et Mme Baillargeon désirent remercier tous leurs parents et amis qui les ont assistés à l'occasion des funérailles de leur fille, Jeannine.

Prompt rétablissement à Mmes H. Danis, Solange Manègre, W. Lacoursière et Léonard L'Heureux, ainsi qu'à MM. Isidore Nolin et J. Lacasse, patients à l'hôpital Notre-Dame.

Décès

M. Pierre Berthelot est décédé le 16 janvier à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 77 ans, après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu dans l'église Notre-Dame de North Batttleford, le 18 janvier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie, une fille, Mme Jeanne Primault, de Saskatoon; un fils, Pierre, de North Battleford, et six petits-enfants. Sincères condoléances à la famille éprouvée.



LA RELÈVE, NOUS Y SOMMES

Publication mensuelle **Cette page est consacrée aux activités de la Relève manitobaine** Publication mensuelle

IL PARAÎT QUE...

— **certains membres de la Relève auront l'honneur d'apparaître à la télévision française pour discuter de leurs problèmes, activités et des buts poursuivis par le mouvement. Ce programme, intitulé "Droit de cité", apparaîtra durant le mois de février.**

— la Relève junior des écoles Provencher et Marion a entrepris d'organiser un Concours de Bonnes Expressions. L'élimination aura lieu le 31 janvier prochain. Le comité de publication en parlera d'une manière plus élaborée dans sa page du mois de février.

— **le concours organisé par la Société Historique de St-Boniface se continuera jusqu'au 10 février prochain. Voir dans cette page pour une répétition des règlements de ce concours.**

— une soirée des plus intéressantes semble être sur le point de se réaliser. En effet, il s'agit d'une soirée d'amateurs organisée par les élèves et professeurs de l'école du Précieux-Sang. Toutes autres informations demeurent, jusqu'à présent, secrètes.

— **le comité de la Division scolaire de la Rivière Rouge a déjà reçu 2,500 livrets d'allumettes et semble n'avoir aucun problème pour les vendre. Invitation aux autres divisions de faire de même.**

— certains membres du comité de publication sont, depuis quelque temps, oisifs, car la correspondance est réduite à très peu. Aux ardents lecteurs de cette page et aux membres de la Relève, nous lançons une invitation expresse à la critique et aux impressions des intéressés.



Je suis jeune, il est vrai mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années.

Deux ans... mais déjà une histoire

Afin de donner à ce récit historique sa juste valeur, il est opportun de révéler, en toute sincérité, la réalisation d'un rêve chéri des instituteurs. Vers la fin de 1960, nos éducateurs, à l'occasion de l'une de leurs nombreuses réunions, décidèrent d'é t a b l i r un mouvement au plan écolier afin de répondre à un besoin alarmant.

Par leur entremise, un premier congrès provincial de jeunes fut convoqué pour le 28 janvier suivant, à la salle académique du collège de St-Boniface. Au-delà de 180 étudiants venant de 38 différents centres manitobains se réunissaient afin de fonder un mouvement qui leur serait propre et par lequel ils pourraient contribuer à la conservation de leur patrimoine.

Ce congrès fut marqué par une discussion dirigée très habilement par M. Léo Rémillard. Après quoi un porte-parole de chacune des équipes soumettait le point de vue de ses co-équipiers. Deux délégués de l'Institut Provencher s'engagèrent dans un vif débat que le président de l'assemblée, M. Rémillard eut peine à clore malgré sa prestance et son habileté diplomatique. M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, prononça une vibrante allocution sur la richesse culturelle de son pays.

Un goûter servi à point permit aux délégués de songer au choix d'un exécutif provincial. Des représentants de cinq divisions scolaires se rassemblèrent afin d'élire un comité central. M. Gabriel Dufault, de Provencher, fut élu président provincial, Mlle Georgette LeGal, de St-Adolphe, vice-présidente, et M. Armand McCarthy, de Provencher également, secrétaire. Ce comité devait être secondé d'un exécutif comprenant Carole Lachance et Patricia Gauthier, de la division Seine, Hélène Rey et Denise Morin, de la division de La Montagne, Ronald Chartrand et Juliette D'Heilly, de la division du Cheval Blanc, Paul Dupuis et Jeannette Lemoine, de la division de la Rivière-Rouge, et Thérèse Paquette et Gilbert Laurin, de la division des écoles privées.

Deuxième congrès

Il n'y eut point de chômage pour ce comité qui travailla avec tant d'ardeur que, quatre mois et demi plus tard, à l'occasion du deuxième congrès, le président donna un rapport volumineux et détaillé des activités du mouvement. M. Dufault mentionna que la Relève franco-albertaine avait servi de modèle jusque dans la rédaction des Constitutions, qu'un concours de bonnes expressions avait été réalisé avec succès et répondit énergiquement à certaines critiques formulées contre les membres et même contre le mouvement de la Relève. Parmi les orateurs, on distinguait M. l'abbé Pierre Raymond, aumônier provincial du mouvement, M. Léo Rémillard, président général de l'A.E.C.F.M., et René Deleurme, président de l'A.S.L.F.M. Tous rappelèrent aux congressistes leur rôle prépondérant en matière de bon parler français au Manitoba.

La secrétaire provincial révéla, en outre, que le nombre exact des membres de la Relève se chiffrait à 1,369. Puis vint la proclamation des premiers membres honoraires: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, MM. Léo Rémillard, D a m i e n Giordani et Antoine Gaborieau, instituteur-fondateur qui, malheureusement se trouvait alors hospitalisé. Le congrès se termina par l'élection d'un nouvel exécutif comprenant M. Denis Chénier, président, et Mlles Georgette LeGal et Lilliane Delaquis, vice-présidente et secrétaire - trésorière. Un souper-buffet suivi d'une soirée récréative mit fin à cette belle journée.

Concours populaires

L'année suivante fut marquée par un deuxième concours de bonnes expressions gagné par Mlle Joanne Lafrenière, de Ste-Rose-du-Lac. Après Noël, un concours oratoire qui se révéla très populaire, fut remporté par M. Norbert Philip, du collège St-Joseph d'Otterburne. Le journal de la Relève, le "Mani-Franc", servit pour un temps d'organe au mouvement mais, grâce à une proposition du directeur de **La Liberté et le Patriote,** fut remplacé par une page mensuelle dans cet hebdomadaire. Ceci fut approuvé à l'unanimité lors du congrès de Pâques. En cette circonstance la Relève fut certainement privilégiée d'avoir comme orateur invité le R. P. Joseph Forget, O.M.I., fondateur de la Relève albertaine. Cet homme à la parole éloquente sut donner des conseils très appréciables puisque basés sur une expérience vécue.

Le président remit un certificat de mérite à cinq heureux récipiendaires: le Père Joseph Forget, O.M.I., le Père H e c t o r Côté, C.S.V., la Rév. Sr Marie-Alice, C.R.C.P., la Rév. Sr Louis-des-Anges, S.N.J.M., et M. Gabriel Dufault, ancien président provincial. Ce congrès réunissait 120 élèves d'environ 44 centres. Un nouvel exécutif fut élu, formé cette fois-ci de M. Maurice McCarthy, président, Micheline St-Pierre, vice-présidente, et Reynald Laurencelle, secrétaire-trésorier.

Ce comité, aidé d'un corps d'élèves compétents, lança son programme dès septembre 1962. Différentes écoles prenaient la responsabilité de diverses sections du mouvement, telles que concours de bonnes expressions et de déclamations, les concours oratoires et la publication.

Les heureux gagnants de ce grand concours, le 3 décembre dernier, furent Mlle Joanne Lafrenière, de Ste-Rose (pour la deuxième fois consécutive) et M. Marc Blais, du Collège de St-Boniface.

Concours 1963

Présentement les concours de discours et de déclamations 1963 débutent. Cela est donc une invitation expresse aux membres intéressés.

Il est juste de remercier sincèrement M. Antoine Gaborieau pour tout le dévouement qu'il a déployé pour le bon fonctionnement de l'organisme. Tous ceux qui le voit à l'oeuvre ne peuvent faire autre que de lui rendre hommage pour son travail inlassable au sein de notre mouvement. Nous espérons l'avoir parmi nous encore très longtemps.

Il faudrait remercier également nos membres des divers comités, soit provincial, divisionnaire ou local, pour leur dévouement infatigable et leur contribution monumentale. Le travail n'est que commencé, il faut continuer à la même allure. C'est un devoir de patriotisme et un témoignage reconnaissant des jeunes envers les efforts incessants de nos pères depuis 1916.

Ad Multos Annos

J'EN SUIS.

Mme Pauline Boutal cause avec deux jeunes étudiantes

Voici le récit de l'entrevue de deux élèves avec Mme Pauline Boutal, directrice du Cercle Molière, à St-Boniface.

Quel est le but du Cercle Molière?

L'idée première fut que puisqu'il n'y avait aucun théâtre français ici, au Manitoba, nous nous sommes dit qu'il fallait fonder un Cercle, et en faire. Aussi nous avons voulu développer un amour de la culture et de la littérature françaises.

Croyez-vous que le Cercle Molière aura lui aussi une relève?

Non seulement je le crois, mais nous avons au moment un cours de théâtre depuis le mois d'octobre, sous la direction de Mme March. Il y a une trentaine d'élèves. On a même réussi à avoir un des professionnels du Manitoba Theatre Centre qui vient donner quatre cours. Voici ce qu'est la relève du Cercle. Nous espérons sur les trente, en avoir plusieurs qui resteront avec nous.

Que pensez-vous du théâtre français moderne?

Le théâtre français moderne en est un que nous pourrons difficilement aborder. Nous ne sommes pas tout à fait prêt pour ce genre.

Que pensez-vous de la possibilité de présenter des pièces françaises au Manitoba Theatre Centre?

Je doute beaucoup que ce soit possible, puisque ces gens sont des professionnels. Il y a tout de même la possibilité qu'ils fassent l'essai une fois.

Serait-il possible de faire un concours de théâtre à la Relève, semblable aux autres concours?

Certes, une compétition entre écoles au plan divisionnaire, puis au provincial serait très possible. J'encouragerais beaucoup un tel effort.

Croyez-vous que le théâtre joue un rôle dans l'éducation d'un élève?

Je crois qu'une pièce vaut plusieurs leçons de français. D'abord, on doit apprendre un rôle, donc, on enrichit son vocabulaire, on apprend à connaître une belle littérature, ceci, c'est tout de l'éducation.

Lorraine GARAND
et Claire DORGE.

Rien dans les mains... Rien dans les poches!

Voici un moyen infaillible de jouer les Inaudi et d'éblouir à bon compte vos amis. Vous proposez à une personne de lui dire son âge et... la pointure de ses chaussures. Cette personne ayant accepté, vous lui demandez:

1. de noter sur un papier la pointure de ses chaussures,
2. de doubler ce nombre,
3. d'y ajouter 5,
4. de multiplier ce total par 50.
5. d'y ajouter le nombre 1,712.
6. de retrancher du nombre ainsi trouvé l'année de sa naissance.

Vous lui demandez alors le résultat (qui est un nombre de quatre chiffres). Les deux premiers donnent sa pointure, les deux autres son âge (le procédé est infaillible).

Exemple: 1. 42; 2. 42 + 42 = 84; 3. 84 + 5 × 89; 4. 89 × 50 = 4,450; 5. 4,50 + 1,712 = 6,162; 6. 6,162 — 1,898 = 4,264. Pointure: 42, âge de la personne: 64 ans (ce procédé amusant est, répétons-le infaillible).

Concours organisé par la Société Historique de St-Boniface

Concurrents: Etudiants de la 7e à la 10e année résidant dans la cité de St-Boniface. Les concurrents seront divisés en deux catégories: a) 7e et 8e années; b) 9e et 10e années.

Date: Le concours se terminera le 10 février.

Prix: Dix prix de cinq dollars ($5.00 chacun) seront gracieusement offerts par la Société Historique de St-Boniface à l'occasion du 60e anniversaire de sa fondation (1902-1962).

Conditions: a) choisir le nom de cinq rues de St-Boniface (d'après la liste fournie ci-dessous); b) donner l'origine de ce nom; c) écrire une brève biographie du personnage que ce nom rappelle; d) indiquer la raison pourquoi ce personnage a mérité d'être à l'honneur; e) bien indiquer où on s'est procuré tous les renseignements, exemples: titre et auteur des volumes consultés, personnages interviewés, etc.

Les juges, choisis parmi les membres de la Société Historique de St-Boniface et ceux du personnel enseignant, décerneront les prix en se basant surtout sur la valeur historique du travail présenté. La valeur littéraire de la rédaction sera ensuite considérée.

Liste des rues

1. Aulneau	14. Dubuc	27. Horace	40. Messier
2. Bernier	15. Dugas	28. Jubinville	41. Panet
3. Bertrand	16. Dumoulin	29. Kavanagh	42. Plessis
4. Bétournay	17. Eugénie	30. Kitson	43. Plinquet
5. Bleau	18. Fleury	31. Lacombe	44. Provencher
6. Bourget	19. Gaboury	32. Laflèche	45. Ritchot
7. Bruce	20. Gauvin	33. Langevin	46. Roger
8. Charlotte	21. Genthon	34. Laurier	47. Taché
9. Cherrier	22. Girard	35. Louis Riel	48. Thibault
10. Cusson	23. Giroux	36. Marion	49. Valade
11. Darveau	24. Goulet	37. Masson	50. Youville
12. Desautels	25. Grandin	38. Mazenod	51. Yelle
13. Despins	26. Hamel	39. Messager	52. Larivière

Les allumettes de la Relève

On invite les responsables des écoles de se procurer les nouvelles allumettes de la Relève. Vous n'avez qu'à nous écrire. Combien en voulez-vous? Elles se vendent un sou le paquet, quarante sous pour une boite de cinquante. Si chaque centre accepte d'en faire venir mille, nous aurons bientôt vendu cinquante milles paquets d'allumettes.

Baromètre des élèves de l'école du Sacré-Coeur

Voici ce qu'indique le baromètre des élèves de la 7e année à la 11e année de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg:

1. J'aime la langue française: **beaucoup, 64; un peu, 34; pas du tout.**
2. Je tiens à la garder: **oui,** 114; **non 2.**
3. Je regarde les programmes au réseau français: **toujours,** 4; **souvent,** 25; **quelquefois,** 78; **jamais,** 7.
4. J'écoute les programmes à CKSB: **toujours,** 19; **souvent,** 13; **quelquefois,** 78; **jamais,** 21.
5. Je correspond en français quand j'écris à des personnes de langue française: **toujours,** 16; **souvent,** 22; **quelquefois,** 44; **jamais,** 26.
6. Je parle le français quand je suis avec des personnes de langue française: **toujours,** 16; **souvent,** 22; **quelquefois,** 47; **jamais,** 7.
7. Je parle le français à la maison: **toujours,** 32; **quelquefois,** 78; **souvent,** 5; **jamais,** 5.
8. Je préfère: **lecture française,** 65; **lecture anglaise,** 10; **lecture anglaise ou française,** 50.
9. A la maison, avec mes parents, ma famille, nous chantons en français: **toujours,** 0; **souvent,** 10; **quelquefois,** 10; **jamais,** 15.
10. Nos prières avant et après les repas se disent chez-nous en: **français,** 95; **anglais,** 10.

Premier concours de déclamation

La Relève manitobaine lance son premier concours de déclamation pour les élèves canadiens-français des 7e et 8e années de la province.

Responsabilités et dates

a) **Concours de classe:** vers le 1er mars, responsabilité de l'instituteur.
b) **Concours d'école:** vers le 15 mars, responsabilité du directeur de l'école.
c) **Concours divisionnaire:** vers le 1er avril, responsabilité de l'adulte responsable de la Relève.
d) **Concours provincial:** durant les vacances de Pâques, responsabilité du comité du concours: les membres de la Relève de St-Norbert.

Sujets

Chaque candidat choisit sa déclamation et la fait approuver par son instituteur.

Voici quelques suggestions où vous pouvez puiser ces déclamations:

a) Encyclopédie de la jeunesse (Grolier).
b) Manuels de diction, exemple Parlons bien (J.-H. Bernard).
c) Les manuels de lecture, exemple A l'aventure.
d) Les fables de La Fontaine.
e) Monologue d'une pièce de théâtre (drame ou comédie), exemple Tirade des nez de Cyrano de Bergerac.

N.B.: On pourrait déclamer un extrait d'un comte par exemple: "La chèvre de M. Séguin".

Temps

La déclamation doit durer de 2 à 5 minutes.

Juges

Dans leur appréciation les juges tiendront compte des points suivants:

a) La maîtresse du sujet (mémoire).
b) Le naturel.
c) L'intelligibilité de débat (le candidat doit se faire bien entendre).
d) Gesticulation et tenue (gestes appropriés).
e) Diction, articulation, prononciation.
f) Couleur, harmonie, richesse de la voix.

Prix

a) L'école est responsable d'offrir des prix locaux.
b) Le comité divisionnaire est responsable des prix divisionnaires.
c) Le central se charge du trophée et des prix provinciaux seulement.

Pour toute autre information écrivez au directeur de l'école St-St-Norbert, ou téléphonez à GL 2-7870.



Cette photo "vieille" de deux ans, tout juste comme la Relève, fut prise le samedi après-midi 28 janvier 1961 lors du premier congrès des jeunes franco-manitobains à St-Boniface. Tous ceux qui étaient présents se rappelleront sans doute la vive discussion qui eut lieu entre ces deux fondateurs de la Relève, Walter Kleinschmit et Gabriel Dufault, alors étudiants à l'Institut Collégial Provencher. M. Kleinschmit est maintenant étudiant en commerce à l'Université de Manitoba et M. Dufault est instituteur à l'école du Précieux-Sang.

Concours oratoires Pour la 9e à la 12e année

La Relève lance pour la deuxième fois des concours oratoires pour les élèves de la 9e à la 12 année avec cette différence que les filles ne concourront pas contre les garçons. Nous vous invitons tous à participer à ces concours.

Voici les règlements: il y aura quatre concours différents, donc quatre groupes:
a) les filles des 9e et 10e années; b) les garçons des 9e et 10e années;
c) les filles des 11e et 12e années; d) les garçons des 11e et 12e années.

Dates

Les différents concours auront lieu aux dates suivantes:

a) Concours de classe (responsabilité de l'instituteur) avant le 1er mars;
b) Concours d'école (responsabilité du principal) avant le 15 mars;
c) Concours de division (responsabilité de l'adulte responsable divisionnaire) avant le 1er avril;
d) Concours provincial (responsabilité du comité central) durant la semaine de Pâques.

Sujets

Les étudiants ont libre choix tant qu'au sujet à traiter. Voici quelques sujets qui vous sont donnés à titre de suggestions:

a) Le bilinguisme, problème d'actualité au Canada;
b) Le rôle de la femme dans le monde moderne;
c) Reproches aux adultes;
d) L'homme est-il supérieur à la femme?;
e) L'avenir du français au Manitoba.

Temps

Aux élèves de 9e et 10e années, le discours doit durer de 3 à 5 minutes.

Aux élèves de 11e et 12e années, il doit durer de 5 à 7 minutes.

Juges

Ce concours étant du genre oratoire, le discours sera jugé comme tel. Voici brièvement les points sur lesquels les juges arrêteront leur décision: a) diction; b) idées; c) qualités oratoires; d) mémoire; e) gestes.

Rions un peu

Un chef de service fait des recommandations à sa nouvelle secrétaire.

— Et mademoiselle, dit-il, pensez à refaire toujours au moins trois fois vos additions avant de m'en soumettre le résultat.

Le lendemain, elle se présente, un large sourire aux lèvres.

— Monsieur, dit-elle, j'ai refait dix fois mes calculs.

— Parfait. J'aime la conscience professionnelle.

— Et voici, ajoute-t-elle, mes dix résultats.

• • •

Le directeur d'une agence de publicité à un employé:

— Je vous ai déjà dit 40,000 fois de ne pas exagérer!

• • •

Un tout jeune écolier lève le doigt et déclare à l'institutrice:

— J'ai pas de crayon, mamzelle.

La maîtresse rectifie aussitôt:

— Il faut dire: "Je n'ai pas de crayon, tu n'as pas de crayon, il n'a pas de crayon, nous n'avons pas de crayon, vous n'avez pas de crayon, ils n'ont pas de crayon." Tu as bien compris?

— Ben alors, fait le petit, éberlué, où y sont passés tous les crayons?

Départ

La Rév. Sr Marie-Alice, qui était l'adulte responsable de cette page, a dû nous quitter. Son dévouement et son appui en nous aidant à lancer cet effort sont très appréciés, et nous espérons qu'ils porteront fruits.

Joanne GAUTHIER.

Chant: UN MEXICAIN

REFRAIN:
Un Mexicain basané
Est allongé sur le sol,
Le sombrero sur le nez,
En guise, en guise, en guise, en guise, en guise de parasol.

COUPLETS:
1. Il n'est pas loin de midi, d'après le soleil,
C'est formidable aujourd'hui ce que j'ai sommeil,
L'existence est un problème à n'en plus finir
Chaque jour, chaque nuit, c'est le même: il vaut mieux dormir.
Rien que trouver à manger
Ce n'est pourtant là qu'un détail
Mais ça suffirait à pousser
Un homme au travail...
J'ai une soif du tonnerre il faudrait trouver
Un gars pour jouer un verre en trois coups de dés,
Je ne vois que des fauchés tout autour de moi
Et d'ailleurs ils ont l'air de tricher aussi bien que moi,
Et pourtant j'ai le gosier
Comme du buvard, du buvard.
S'il pouvait pleuvoir...

2. Voici venir Christobal, Mon Dieu qu'il est fier...
C'est vrai qu'il n'est général que depuis hier...
Quand il aura terminé sa Révolution,
Nous pourrons continuer tous les deux la conversation.
Il est mon meilleur ami;
J'ai parié sur lui dix pesos
Et s'il est battu, je n'ai plus
Qu'à leur dire Adios...
On voit partout des soldats courant dans les rues
Si vous ne vous garez pas, ils vous march'nt dessus...
Et le matin quel boucan, sacré nom de nom,
Ce qu'ils sont énervants, agaçants, avec leurs canons...
Ca devrait être interdit
Un chahut pareil à midi
Quand il y a des gens sapristi
Qui ont tant de sommeil...

On peut se procurer ce chant à l'adresse suivante:
ED. ARCHAMBAULT,
500 est, rue Ste-Catherine, Montréal 24, Qué.

Cher Aigle Protecteur

J'éprouve souvent des difficultés financières. Puisque je suis un élève en onzième année, je ne puis prendre un emploi après les heures de classe. D'ailleurs ceci est toujours déconseillé. Je reçois un dollar par semaine de mes parents et je ne veux pas en demander davantage. Alors que faire?

Séraphin.

Cher Séraphin,

La situation financière de certains étudiants ne pourrait pas être solutionnée par les meilleurs fianciers du Canada. Que veux-tu, les dépenses dépassent toujours les revenus. Ton problème financier devrait être discuté avec ton directeur d'orientation ou, à son défaut, avec un de tes professeurs en qui tu as confiance.

Les difficultés financières ont toujours existé chez les étudiants et même chez les universitaires. Je connais certains médecins et certains professeurs d'université qui, durant leurs études, avaient à peine leurs trois repas par jour. L'étudiant doit avoir assez d'ambition et assez de maitrise de soi pour supporter chrétiennement ces difficultés passagères. Voici un exemple qui t'aidera à réfléchir.

"Un de mes anciens élèves était un peu dans ton cas; il était toujours à court d'argent et de plus, son ambition en demandait beaucoup. Par ailleurs, il était très intelligent. S'il avait voulu étudier un peu il pouvait devenir facilement médecin, architecte, etc., pratiquement la profession qu'il voulait. Pour une raison ou pour une autre il a quitté l'école avant la fin de sa onzième année. En ces années-là l'emploi était facile à trouver. Il a finalement trouvé un emploi qui lui donnait un revenu d'environ $3,000 par année.

Avec ses capacités intellectuelles cet élève pouvait facilement devenir médecin ou autre professionnel. Le salaire moyen des médecins au Canada est de $15,000 par année. $15,000 moins $3,000 donne $12,000. Cet élève perd environ $12,000 par année pour avoir quitté l'école trop tôt. Une personne travaille une moyenne de 45 ans. Multiplie $12,000 par 45, cela te donne $540,000 de perdus pour avoir quitté l'école trop tôt, un peu plus d'un demi-million. Un demi-million parce qu'il a manqué de vision, de perspective et de jugement. Je ne dis rien encore de son rôle comme citoyen et comme chrétien qu'il ne jouera jamais convenablement."

L'exemple ne se rapporte pas trop à ta lettre, je l'admets. Cependant avant de trop penser à l'argent, d'être libéré de l'école, tâchons de voir ce que l'école nous réserve malgré les difficultés.

Tu me dis qu'un emploi après les heures de classe est toujours à déconseiller. Je suis d'accord, car, à cause de l'exemple donné plus haut, trop d'étudiants ne finissent jamais un bon cours d'étude et la raison c'est que leur personnalité est trop faible et ne peut supporter les difficultés de la vie de l'étudiant.

Les besoins des étudiants ont cependant augmenté depuis quelques années. Les jeunes de l'école secondaire ont déjà une vie sportive assez déterminée; plusieurs d'entre eux fument la cigarette, et presque la totalité veut avoir des sorties pour rencontrer d'autres jeunes. Il est certain que le dollar hebdomadaire des parents ne suffit pas et probablement aussi les heures d'études ne suffisent pas pour passer les grades.

En guise de solution: Je ne puis blâmer tes parents de te donner seulement un dollar par semaine. Je suppose qu'ils t'aiment beaucoup et veulent ce qu'il y a de mieux pour toi. Ils ont peut-être beaucoup d'autres obligations et ne peuvent faire davantage.

Emploi à temps partiel, durant les jours de classe est à déconseiller, mais l'emploi à temps partiel en fin de semaine est plus admissible surtout si tu demeures en ville. L'emploi à plein temps peut être permis durant les vacances d'été seulement. Rendu à la onzième année tu es assez vieux pour pouvoir en trouver, bien que la situation économique du Canada rend la chose plus difficile actuellement.

Ces emplois à plein temps, pour un élève sérieux, peuvent être une bonne expérience. Ils te donneront le sens de la valeur de l'argent, te metteront en contact avec une variété de personnes qui t'obligeront souvent à mettre de l'eau dans ton vin et finalement ces emplois te feront voir la réalité de la vie.

L'AIGLE PROTECTEUR.

Où va votre argent?

Je donne 25 sous à la Relève. J'aimerais bien savoir ce que le comité central en fait. **Un garçon généreux.**

Bonne question et il fait plaisir au comité central d'y répondre. Voici les plus importantes dépenses encourues cette année par la Relève:

Trophées pour Concours de Bonnes Expressions	$ 48.00
Prix en argent distribués pour concours	20.00
Clichés pour notre page dans **La Liberté et le Patriote**	70.00
Articles de bureau	25.00
Téléphones interurbains	23.00
Cartes de membres, affiches pour écoles	17.00
Divers	12.00
Total de nos dépenses	$215.00

Soyez sûrs, membres généreux, que vos 25 sous ne restent pas oisifs lorsqu'ils sont versés à la Relève.





Parmi les nombreux jeunes franco-manitobains venus au gymnase du Collège de St-Boniface il y a deux ans pour fonder un mouvement de jeunes qui travailleraient ensemble à la sauvegarde de la langue française au Manitoba, mouvement qui prit ensuite le nom de la Relève, on remarquait, comme l'atteste la photo à gauche, la délégation de St-Laurent qui suit avec intérêt la lecture des rapports: au centre, M. Ronald Chartrand. La photo à droite nous montre une équipe de délégués: de gauche à droite, Ronald Rouire, de Haywood, Gérald Gauthier, de St-Claude, Yvonne Rouire, de Haywood, Philippe Rougeau, Gilbert Laurin et Jacques Montpetit, du Précieux-Sang, Paul Musso, d'Otterburne, Christiana Bazin et Lucille Chabbert, de Notre-Dame-de-Lourdes.



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 9

Virginia baissa la tête avec accablement.

— Je n'accuse personne! . . . Je sais seulement que je n'ai rien à me reprocher!

— Dans ces conditions, ma chère nièce, je n'ai plus qu'à me retirer en attendant que la lumière te vienne! . . . Je dois d'ailleurs me rendre auprès de ta tante! La pauvre femme doit être anéantie! . . . Je ne lui ai encore rien dit mais Eric et Hariet lui ont certainement fait lire "La voix des Etats-Unis"! . . . Que va-t-il advenir de tout cela! . . . Ah! . . . Je ne me doutais pas, en t'accueillant comme notre enfant, que tu nous mettrais dans une situation pareille!

— Oncle Jack!

L'industriel feignit de pas l'avoir aperçu. Ce n'était pas un méchant homme, mais il en voulait à Virginia de porter atteinte à sa notoriété si diffilement acquise. Il se disait aussi que le discrédit dont allait souffrir la jeune Parisienne ferait du tort à ses enfants et compromettrait leur avenir . . .

— Je ne disconviens pas qu'aucun nom n'a été cité dans l'article incriminé, songea-t-il une fois de plus. Mais les gens auront vite fait de tirer la conclusion qui s'impose . . . Cette maudite robe de satin rouge en dit plus long qu'une véritable accusation!

Jack Morton quitta sans un mot le salon du "Cri de Paris", laissant sa nièce effondrée et désespérée. La pauvre enfant se demandait comment, en moins d'une demi-heure, l'existence qui, ce matin encore, paraissait lui sourire, se montrait soudain à elle aussi cruelle . . . Il avait suffi de quelques lignes dans un journal pour la jeter en pâture à la calomnie, et cela sans que ce fût sa faute . . . sans qu'elle eût la moindre chose à se reprocher!

Machinalement, elle jeta les yeux sur le bloc où étaient inscrits les rendez-vous du jour . . . Plusieurs clientes devaient venir dans la matinée. Il lui fallait être en état de les recevoir. Elle passa dans sa salle de bain, baigna ses yeux et rectifia son maquillage. Puis elle se rendit à l'atelier et salua comme à l'ordinaire ses ouvrières d'un aimable bonjour. Un vague murmure répondit à sa voix . . . Des chevelures d'ébène se courbèrent sur l'ouvrage . . .

Virginia sentit son coeur se serrer . . . Toutes savaient déjà! . . . La persécution allait commencer!

La matinée s'acheva sans qu'aucune des clientes prévues ne vint au rendez-vous . . . Seules, quelques Japonaises de passage à Tokio ou ne lisant sans doute pas les journaux de la Presse américaine, demandèrent à voir de près les modèles exposés dans les vitrines . . . Virginia comprit que le vide allait se faire autour d'elle . . .

Vers midi cependant, le timbre de la porte retentit et Toshi Tanaka pénétra dans le magasin. Sans un mot, la jeune Parisienne le fit entrer dans son bureau particulier.

— Vous me voyez bouleversé! dit celui-ci après un court silence. La pensée que la maison de mon père a servi de cadre à cette odieuse machination me déchire! . . . Que puis-je faire pour vous?

Elle secoua tristement la tête.

— Pas grand-chose, Toshi!

— Pour qu'on ait osé vous faire un tel mal, c'est que vous avez un ennemi! . . . Dites-moi son nom, j'irai le confondre . . . crier devant tous que vous êtes la plus loyale des jeunes filles!

— Je ne me connais point d'ennemi!

— J'ai foi en vous, Virginia, et je veux que vous sachiez que mon amour n'est pas atteint par cette accusation odieuse et mensongère . . . Même si tous vous abandonnaient, je serai toujours à vos côtés pour vous aider et vous protéger . . . Ne l'oubliez pas, mon amie!

— Je m'en souviendrai, Toshi!

D'un geste amical, elle le congédia. La pauvre petite se sentait si épuisée qu'elle avait hâte de se trouver seule, de concentrer ses pensées sur ce qui venait de lui arriver, et d'en mesurer les cruelles conséquences. Qu'allait-elle devenir si tous ceux qui l'avaient aidée lui retiraient soudain leur appui? . . . Quel serait le sort de sa maison de couture et comment pourrait-elle rembourser à son oncle l'argent qu'il lui avait avancé?

Elle se demandait surtout qui avait pu dresser contre elle cet affreux soupçon alors que sa conduite avait toujours été si droite, si loyale, si profondément honnête! . . .

Déjà, elle se sentait abandonnée . . . Ni tante Anny ni ses cousins n'étaient venus la consoler, la soutenir de leur réconfort! . . . Doris Savage, qui se disait son amie, n'avait pas donné signe de vie et Daniel Duchâteau lui-même, qui s'était généreusement déclaré son chevalier servant, n'avait pas reparu . . . Seul, Toshi avait voulu adoucir sa peine et l'assurer de son dévouement!

* * *

Ce que Virginia ignorait, c'est que le jeune journaliste n'avait pas cessé de poursuivre son enquête . . . Ne pouvant plus interroger Tommy Bell, il s'était renseigné sur ses fréquentations . . . Mais personne ne lui connaissait d'intrigue sérieuse . . . Il menait la vie d'un employé de presse américain, c'est-à-dire assez triste et désoeuvrée, regrettatnt sa patrie lointaine, et buvant parfois plus que de raison pour tromper son ennui . . .

Sans plus tarder, Daniel Duchâteau vint apporter au "Cri de Paris" le résultat de ses démarches. Virginia ne put cacher sa surprise en apprenant le nom de l'auteur de l'article . . .

— Tommy Bell? . . . Mais que lui ai-je donc fait pour qu'il me poursuivre ainsi de sa haine? Pour quelle raison m'attaque-t-il ainsi ouvertement?

— C'est ce qu'il faudra savoir! répondit le jeune journaliste. Je ne désespère pas d'arriver à le faire parler! . . . Mais il faudra se montrer patient! . . . Faites-moi confiance, Mademoiselle Morton! . . . Vous êtes de moitié ma compatriote et je me suis juré de vous aider. Ce garçon dira pourquoi il a commis cette mauvaise action ou j'y perdrai mon nom!

Pour la première fois, Virginia retrouva son sourire. Tant d'énergie brillait dans le regard du jeune homme qu'elle sentit soudain renaître en elle l'espérance. Lui aussi la savait innocente, comme Toshi, comme son oncle et sa tante, comme beaucoup d'autres peut-être . . . mais il avait de plus le désir de la sauver et de démontrer aux yeux de tous qu'elle était la victime d'une odieuse machination.

Spontanément, elle tendit la main au jeune homme:

— Je vous remercie de vous montrer ainsi mon ami! . . .

CHAPITRE VI

Les deux semaines qui suivirent permirent à Virginia de mesurer pleinement l'étendue de son malheur. En quelques jours, l'essaim de ses clientes avait disparu comme par enchantement . . . Un billet assez froid de Doris Savage avait annulé une récente commande, et celui-ci, tel un mot d'ordre, avait en même temps marqué l'arrêt des rendez-vous pris par les élégantes de la société tant européenne que japonaise . . . Le vide s'était fait peu à peu dans la maison de couture et quelques ouvrières avaient dû, faute d'ouvrage, être remerciées . . . Ce jour-là, seulement, la jeune fille eut conscience d'un effondrement total . . . de l'abandon et de la ruine qui la menaçaient.

Jack Morton et sa femme se tenaient à l'écart. Sans doute estimaient-ils qu'en rompant ouvertement avec leur nièce, ils seraient protégés du scandale familial . . . Ni l'un ni l'autre n'était revenu au "Cri de Paris" . . . Seule, Hariet n'avait pas hésité à venir faire à sa cousine une scène pénible.

— Coupable ou non, tu me portes tort avec ta stupide aventure! s'écria-t-elle sans déguiser sa fureur. N'oublie pas que nous portons le même nom de famille! . . . De là à confondre Hariet et Virginia, il n'y a pas loin! . . . J'ai constaté à plusieurs reprises chez mes amies une froideur qui ne me laisse aucun doute sur ce point!

— Que puis-je à cela? gémit la jeune Parisienne, consciente cependant de sa responsabilité.

— Plus rien, assurément, puisque le mal est fait! . . . Mais si tu ne t'étais pas montrée aussi entichée de ta prétendue valeur, t'efforçant d'être partout la plus belle et la mieux habillée, personne n'aurait songé à parler de la fameuse "robe de satin rouge"!

— Ma profession m'oblige, tu le sais, à donner à ma toilette une certaine importance.

— Mais non à fureter dans un "tokonoma" privé! continua Hariet hors d'elle.

Virginia pâlit affreusement:

— Alors? . . . Tu ne me crois pas innocente? . . . Tu penses que je suis capable d'avoir commis cette chose horrible . . .

— Je ne dis pas cela! reprit la jeune Américaine, inquiète tout à coup du bouleversement de sa cousine . . . Mais avoue que les apparences sont contre toi! Tous ceux qui sont au courant de cette lamentable histoire sont d'accord sur ce fait!

— C'est horrible! gémit Virginia en se tordant les mains.

— J'en conviens! . . . Mais s'il est juste que tu supportes les conséquences de tes actes, il est par contre révoltant que j'en subisse le contre-coup! Avoue que j'ai le droit de me plaindre!

La jeune Parisienne ne répondit pas. Il s'avérait difficile de faire comprendre à cette enfant gâtée la cruauté de ses paroles . . . Sa vie, entourée de confort et de luxe, avait été jusqu'ici une longue suite d'amusements. Elle ne pouvait que rester indifférente aux épreuves d'une parente orpheline, presque inconnue et venue d'un pays lointain!

— Je tenais à te dire tout cela! reprit Hariet en se dirigeant vers la porte . . . Papa et maman, pris de je ne sais quelle pitié, ont préféré se taire et t'abandonner à ton sort, mais moi, j'ai voulu que tu connaisses le fond de ma pensée! . . .

* * *

Olivier de Favre qui venait assez souvent au "Cri de Paris" saluer sa jolie compatriote, n'y avait plus mis les pieds depuis la parution de l'article dans "La voix des Etats-Unis. Il n'avait même pas daigné envoyer le mot de réconfort qu'attendait de lui celle à laquelle il avait déclaré son amour! . . .

Toshi restait l'unique consolateur . . . Son regard, lorsqu'il se posait sur Virginia, était rempli de respect et de confiance . . . Il souffrait avec elle, chacun le savait, et nul n'eût osé mal parler de la jeune Française en sa présence, certain à l'avance qu'il la défendrait avec passion.

Quant à Daniel Duchâteau, on ne pouvait lui reprocher d'être inactif! . . . Il ne cessait d'interroger les uns et les autres et avait plus d'une fois renouvelé sa tentative auprès de Tommy Bell pour lui extorquer la source de ses soi-disant informations. Mais celui-ci s'obtinait à rester muet et ni les menaces ni la violence n'avaient eu jusqu'ici raison de son silence.

Un matin, les quotidiens de Tokio annoncèrent en grosses lettres la nouvelle: "Les magnifiques perles de Mikio Tanaka étaient mystérieusement revenues à leur place dans le "tokonoma" . . . Le propriétaire avait retiré sa plainte."

"La Voix des Etats-Unis", comme les autres journaux, relatait le retour du précieux écrin, sans autres commentaires . . . L'affaire semblait au fond terminée . . .

Virginia pleura de bonheur . . . Ainsi donc, c'en était fini de ce cauchemar qui avait torturé ses nuits! . . . Elle allait pouvoir reparaître le front haut, enfin à l'abri de tous soupçons! . . . Ses amis lui reviendraient . . . Son oncle et sa tante eux-mêmes lui ouvriraient de nouveau leurs bras, cherchant à se faire pardonner leur abandon et leurs doutes . . .

Tel ne fut pas, quelques instants plus tard, l'avis de Daniel Duchâteau, qui sourit avec mélancolie en constatant la joie de la jeune Parisienne . . .

— Naïve amie! . . . Ne vous réjouissez pas trop vite! . . . Les perles sont retrouvées, c'est un fait, mais le discrédit jeté sur vous subsiste! . . . Aucune précision n'est donnée quant à l'auteur du vol; et comme Mikio Tanaka a retiré sa plainte, l'enquête ne sera pas poussée plus loin!

(à suivre)

Coll. « Les Maîtres de la spiritualité »

TRAITÉ DE LA PAIX INTÉRIEURE

par

Ambroise de Lombez, capucin

Le monde moderne nous offre sans cesse un spectacle assez paradoxal: tandis qu'une large part de l'humanité recherche l'agitation et le bruit, l'autre part s'oriente vers le silence et la paix.

C'est pour cela qu'un grand nombre d'âmes s'intéressent aujourd'hui à tout ce qui peut les aider à gagner la paix intérieure, si essentielle à la vie spirituelle et si importante pour se prémunir contre les maladies morales et psychologiques de notre époque.

L'ouvrage du Père de Lombez ne comporte évidemment pas tous les avantages que nous avons requis pour un livre moderne sur le sujet, mais il contient tout un traité de la vie spirituelle centré sur le thème essentiel de la paix intérieure, où abondent les fines observations psychologiques et les sages conseils spirituels. Malgré son style littéraire un peu vieilli, sa matière est si riche et si importante, qu'il nous semble pouvoir être éminemment utile aux âmes de notre époque. Elles y trouveront les moyens pour se protéger contre les envahissements de l'activisme et les conditions pour progresser en oraison; qu'elles soient timorées ou audacieuses, elles y puiseront aussi les plus précieux conseils pour l'organisation d'ensemble de leur vie spirituelle autour d'un pôle unique: l'habitation de la Trinité Sainte dans l'âme du juste.

Ambroise de Lombez était un homme d'une grande culture théologique et d'une grande perspicacité psychologique. Directeur d'âmes expérimenté, et lui-même avancé dans les voies intérieures, il a vraiment connu par la pratique ce qui est nécessaire à l'épanouissement de la grâce chez les fervents, et le rôle fondamental que doit jouer la paix intérieure non seulement dans tout progrès spirituel mais aussi dans tout équilibre psychologique.

L'ouvrage du P. Ambroise de Lombez sera grandement utile à tous ceux qui s'intéressent à la vie spirituelle.

Traité de la paix intérieure édité par Fides est en vente dans toute librairie au prix de $2.50. ($2.60 par la poste)

Courrier de Louise

Q. — Doit-on dire que les jours allongent "d'un pas d'oie" ou "d'un pas de roi", le jour des Rois? Nos parents disaient "un pas d'oie", mais j'aimerais être certaine.

Une curieuse de Red Lake Falls, Minn.

R. — D'après un recueil de dictons que j'ai consulté, on doit dire que les jours allongent "d'un pas d'une oie". Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue au courrier.

☆ ☆ ☆

Q. — Je lis régulièrement votre courrier que j'apprécie beaucoup. A mon tour je viens vous demander quelques renseignements. Dans quel pays se trouvait le Paradis terrestre? Est-ce dans ce pays qu'Adam et Eve furent créés? Vos commentaires à ce sujet seraient appréciés et je vous remercie.

J'aimerais savoir.

R. — L'endroit exact où était situé le Paradis terrestre n'est pas indiqué dans la Bible, mais on croit que c'était au Moyen-Orient dans une région arrosée par les fleuves du Phison, du Géhon, du Tigre et de l'Euphrate. Dieu y aurait placé Adam et Eve dès leur création. Après leur chute, ils en furent chassés. Je regrette de ne pas pouvoir vous donner de renseignements plus précis.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai un très bon mari. Il m'aide autant que possible et nous ne manquons de rien. Aussi, ce n'est pas pour me plaindre que je vous écris. Il me semble que lorsqu'on s'aime comme nous nous aimons, on aime à s'offrir l'un l'autre à certaines occasions, de petits cadeaux. Or, mon mari ne l'a jamais fait, pas même aux Fêtes. Il ne manque pas les étrennes pour nos enfants, mais pour moi, rien. Je lui donne toujours quelque chose pour son anniversaire et à Noël. Croyez-vous que son amour pour moi soit moindre pour cela?

Heureuse mais pas gâtée.

R. — Mais non, voyons. Il a une mentalité différente de la vôtre, c'est tout. Puisqu'il vous rend heureuse sous tous les autres rapports, vous seriez bien gauche de lui en vouloir de ce travers qui n'est pas grave. Qui vous dit qu'il ne croit pas avoir les moyens de vous offrir un cadeau digne de l'amour qu'il vous porte? Ne vous faites pas de chagrin et continuez à lui offrir quelque chose. Il finira peut-être par vous imiter.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons appris dernièrement que nos enfants préparent une fête à l'occasion de notre quarantième anniversaire de mariage. Tout se fait dans le plus grand secret, mais nous en avons eu vent. Inutile de vous dire que nous sommes très heureux à la pensée de leur délicatesse. Mon mari et moi avons tous deux des parents prêtres. Comme ils ne demeurent pas très loin de notre ville, je suis certaine que l'un d'eux, sinon tous pourraient officier à la messe. Nous aimerions rappeler à nos enfants qu'ils doivent au moins les inviter à le faire, mais comment leur donner ce conseil puisqu'ils ne savent pas que nous sommes au courant? Merci. — **Parents heureux.**

R. — Qui sait, votre lettre au courrier servira peut-être d'avertissement à vos enfants. Espérons-le. Par précaution, vous pourriez suggérer à la personne de qui vous avez appris la surprise qu'on vous réservait, qu'elle demande tout bonnement à l'un ou à l'autre des organisateurs lequel ou lesquels des parents prêtres doivent assister à la fête et qui doit officier à la messe. Je crois que cela suffirait, mais demandez à cette personne d'avoir plus de discrétion et de ne pas leur laisser entendre que vous êtes au courant, afin de ne pas gâter leur plaisir. Ne croyez-vous pas que puisqu'ils se donnent tant de peine, ils auront sûrement pensé à demander ces parents? Je suis certaine que la fête sera un succès et je vous offre mes félicitations.

☆ ☆ ☆

Q. — Tous les soirs mes jambes et mes pieds enflent. Auriez-vous quelque exercice à me conseiller pour enrayer cet inconvénient? Merci. — **Perle.**

R. — Franchement c'est un médecin qui doit vous conseiller dans ce cas. Cette enflure est un symptôme et seul le médecin a la compétence voulue pour découvrir le mal. Ne tardez pas à aller consulter le vôtre.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Une habitude déplorable mais hélas! trop répandue est celle de négliger le petit déjeuner. On sait cependant que ce repas devrait nous fournir le quart ou le tiers de notre ration alimentaire quotidienne. Il suffirait pourtant de quelque régal-surprise pour mettre en appétit les convives les plus récalcitrants et même, qui sait? pour voir accourir à table les "lève-tard" incorrigibles. Chose certaine, une bonne odeur de muffins cuisant au four a tôt fait de dissiper les brumes matinales et d'aiguiser l'appétit. Pour gagner du temps, mélangez les ingrédients secs la veille, dans un récipient hermétique. Le matin, vous n'aurez qu'à ajouter les ingrédients liquides et mettre les muffins au four. Ils seront prêts à servir, tout chauds et parfumés, en moins de temps qu'il n'en faut pour dresser la table, verser le jus de fruits et infuser le café.

◆ ❊ ◆

Un Américain à un autre Américain:

— Ma femme prétend que les conserves c'est bien meilleur pour la santé.

— Oui! soupire l'autre Américain, ma femme aussi a horreur de faire la cuisine.

◆ ❊ ◆

Une statuette en plâtre se nettoie avec une colle d'amidon faite à froid. Passez cette colle avec un pinceau sur la statuette, laissez-la sécher. Puis, avec une brosse douce, faites tomber l'amidon qui salissait le plâtre.

◆ ❊ ◆

Bébé s'est brûlé? Couvrez la brûlure d'une compresse trempée dans une infusion de thé froid ou une gaze stérilisée couverte d'huile d'olive ou vaseline. Si la brûlure est étendue et profonde, appelez le médecin et n'appliquez jamais d'huile avant l'arrivée du médecin.

Le beurre peut servir à enlever les taches de goudron et d'asphalte. Terminez le nettoyage avec de la benzine.

◆ ❊ ◆

En moins de quelques minutes, le même homme se présente trois fois au guichet du cinéma et, à chaque reprise, achète un nouveau billet. La caissière, intriguée à la fin, se hasarde à lui demander des explications.

— C'est cet imbécile en uniforme qui est à l'entrée de la salle, dit-il. Aussitôt que je lui montre mon billet, il me l'enlève des mains et le déchire.

◆ ❊ ◆

Ce qu'il y a de plus étonnant dans le bonheur des autres, c'est qu'on y croit.

(Catulle Mendès)

◆ ❊ ◆

Quand un bouchon de verre ne veut pas s'enlever, versez une goutte ou deux d'huile d'olive et le bouchon cédera sous une légère pression.

◆ ❊ ◆

Si vous voulez défaire de la cassonade déjà prise en pain, râpez-la, et placez-la sur un tamis au-dessus de l'eau bouillante. Il faut que la cassonade soit gardée dans un bocal hermétiquement fermé pour qu'elle ne durcisse pas.

◆ ❊ ◆

— C'est un garçon qui promet beaucoup!

— Ah! . . .

— Oui, il est candidat.

◆ ❊ ◆

Ce qu'on dit: L'audition des livres.

Ce qu'on doit dire: La vérification des livres.

◆ ❊ ◆

Faites chauffer les citrons pendant quelques minutes avant de les presser; ils produiront presque le double du jus qu'on avait prévu. Ils se conserveront très longtemps en les recouvrant d'une couche de paraffine.

La maîtresse de maison idéale

"Voilà comme je l'imagine: elle est d'une compétence magistrale dans l'art d'arranger et d'entretenir les objets mobiliers, elle connaît tous les détails de la bonne chère. Elle excelle à choisir et à commander ses gens. Mais de tout cela, gouvernement des domestiques et appareils de la maison ou de la table, elle ne parle jamais à son mari. Elle est une fée dont la baguette même est invisible.

"Deux choses exaspèrent un homme qui rentre chez lui, ayant travaillé tout le jour, c'est que sa femme lui soumette une querelle ménagère à juger, ou que le repas ne soit pas mangeable.

"Et il a raison, cet homme, puisque le ministère de l'Intérieur appartient à sa femme.

"Lorsque la netteté des appartements et l'excellence de la table apparaissent comme la floraison éclatante d'un mystérieux travail, la "ménagère" de nos aïeux se transforme en véritable artiste. Tout l'appareil, tout le laboratoire disparaît: on ne voit plus que les résultats qui sont beaux dans le propre sens du terme, puisqu'ils expriment l'ordre, l'harmonie". Ces paroles de Marcel Prévost devraient être lues et méditées par beaucoup de jeunes femmes remplies de bonne volonté et de zèle, mais qui n'ont pas l'habilité du bon metteur en scène qui ne laisse rien voir des coulisses au spectateur — le mari.

Et pourtant, le plus aimable parmi les meilleurs se lassera d'entendre ressasser devant lui les petits détails qui sont du seul ressort de la "ménagère".

Devant un bon dîner ou rien ne laisse à désirer, il sera déçu, si, au lieu de causer des choses qui l'intéressent, sa femme l'entretient du prix du gibier et de l'honnêteté du boucher.

Elle est imprudente: une femme ne doit jamais courir le risque de paraître ennuyeuse à son mari et elle laisse échapper négligemment de bonnes heures d'intimité qui pouvaient être si bien employées.

La plupart des maris, avec le goût de trouver chez eux les choses en ordre et une table bien servie, ont l'horreur de tout le petit désarroi qu'entraînent les préparatifs. Si vous parlez d'un nettoyage, ils s'enfuient pour votre plus grand contentement, et ils aiment à croire ensuite que c'est le soleil qui fait reluire la maison, et que le dîner a eu le bon esprit de s'improviser tout seul!

Votre grand talent consistera à lui laisser ses illusions! Vous y gagnerez tous deux un repos d'esprit inexprimable.

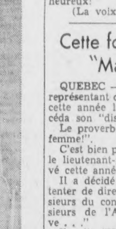
Ecoutez-moi, petite Madame: de raconter vos ennuis ne fera que les doubler, de faire voir vos petits moyens de succès vous enlèvera une grande partie de votre prestige. Enveloppez vos agissements de "ménagère'S", calculez, combinez, organisez. Mais quand il arrive ne soyez plus que la petite reine du foyer. Soyez jolie tant que vous pourrez, et coquette et spirituelle. Ne vous occupez que de lui et de son plaisir. Il vous le rendra, je vous en réponds!

Une femme dans un intérieur qu'elle a su organiser avec goût, n'est-elle pas un rayon de joie pour le mari qui rentre fatigué quelquefois, soucieux souvent aussi?

Que votre intérieur soit paisible, gracieux, bien ordonné; soyez vous-même sereine, attentive à lui plaire par votre présence, votre mise, votre esprit libéré de tous les petits tracas de la journée.

Je vous en prie, ne compromettez pas votre charme par des plaintes ou des préoccupations mesquines, par de froncements de sourcils ni de moue, mais des sourires, de frais éclats de rire, tout votre esprit qui mousse et pétille, et je vous réponds que vous ne perdrez pas vos peines, et votre Seigneur sera le plus aimant et le plus aimable des maris, sans compter qu'il en sera un des plus heureux!

(La voix des bois-francs)



Cet ameublement de métal, de fabrication canadienne par Liberty Ornemental, apporte un exemple de la nouvelle tendance dans le dessin et le fini. Il suscite un intérêt particulier chez l'acheteur de mobilier.

Cette fois on a dit "Madame"

QUEBEC — Son Excellence le représentant de la reine a changé cette année la formule qui précéda son "discours du trône".

Le proverbe dit: "Cherchez la femme!".

C'est bien pour une femme que le lieutenant-gouverneur a innové cette année.

Il a décidé de ne pas se contenter de dire: "Honorables messieurs du conseil législatif, messieurs de l'Assemblée législative . . ."

Il a dit: "Honorables messieurs du conseil législatif, madame et messieurs de l'Assemblée législative . . ."

Le "madame" s'adresse au porte-parole de Jacques-Cartier, Claire Kirkland-Casgrain.

L'an dernier, Son Excellence n'avait pas fait la distinction entre représentant du peuple en jupon ou non; Mme Claire Kirkland-Casgrain, qui venait d'être élue député, avait été assimilée à un de ces messieurs de la Chambre basse.

Le lieutenant-gouverneur ne le veut plus. Qu'en pensent les féministes?

Pèlerinage en Terre Sainte et dans les sanctuaires d'Europe

Le sanctuaire de Notre-Dame du Cap vient de publier un magnifique itinéraire en couleurs d'un pèlerinage en Terre Sainte et dans les sanctuaires d'Europe, pour mai et juin 1963. On a choisi cette période de l'année pour une meilleure température, tant en Europe qu'au Moyen-Orient, et aussi pour un service plus adéquat dans les hôtels et dans les transports. A la même époque, l'an passé, un groupe de pèlerins fort imposant fit ce pèlerinage avec le plus grand succès à tout point de vue.

Tout en améliorant l'itinéraire, les organisateurs, secondés par la direction technique et la compétence de leur agence de voyages, ont voulu garder les mêmes dates pour cet autre pèlerinage bien complet, comme on le verra par le splendide itinéraire bien illustré que l'on peut se procurer sur demande avec tous les autres renseignements, chez l'organisateur et le directeur spirituel, le R. P. Lionel Montour, O.M.I., Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, Qué.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Casse-cou aux gens qui lui ressemblent

par le Dr Adrien Plouffe

Cette petite madame souffre de son estomac depuis longtemps. Ce qu'elle a au juste je n'en sais rien. Mais je sais qu'à sa place je serais allé voir le médecin.

Or, elle ne s'est jamais donné la peine de subir un bon examen médical. Elle a dépensé une petite fortune en poudres digestives, en comprimés, en potions. Elle trouve que ça lui coûte cher et elle a raison, mais à qui la faute? Pas celle du médecin qu'elle n'est pas allée consulter! Ce n'est pas la faute non plus des hygiénistes qui crient casse-cou aux apathiques, aux négligents, aux inconscients!

Le mari de la petite madame est un homme de solide bon sens qui, maintes et maintes fois, a conseillé à sa douce moitié de voir le médecin.

Tout dernièrement, elle a eu une indigestion et elle a été surprise de remarquer "quelque chose qui ressemblait à du marc de café dans ce qu'elle rendait".

La crise passée, son mari a exigé que sa femme fit venir le médecin. Après l'interrogatoire d'usage et un examen clinique approfondi, le médecin a parlé d'un ulcère possible de l'estomac. Une radiographie a démontré que le diagnostic clinique était exact.

Le médecin a institué immédiatement un traitement qui donnera peut-être d'excellents résultats, si la maladie n'est pas trop avancée!

Mais pourquoi cette malade n'a-t-elle pas vu le médecin avant aujourd'hui? Pourquoi s'est-elle arrogé le droit de se soigner elle-même? Ne sait-elle pas qu'un médecin hésite à se traiter et à traiter les siens? Est-ce qu'elle n'aurait pas agi avec plus de bon sens, si, il y a sept ou huit ans, elle avait consulté le docteur?

La machine ronde regorge de négligents ou d'inconscients qui attendent à la toute dernière minute pour s'adresser au seul homme qui pourrait leur être utile, et éviter l'aggravation de telle ou telle maladie!

Si nos contemporains pouvaient avoir le bon esprit de réfléchir sur ces simples vérités qui resteront éternellement vraies, ils ne s'embarqueraient pas dans des aventures qui n'ont rien de folichon!

Un ulcère de l'estomac qui n'est pas traité à temps peut dégénérer en cancer! Un ulcère qui n'est pas soigné au début peut causer une perforation de l'estomac, et envoyer le patient dans l'autre monde en quelques minutes! Voilà ce qui peut arriver aux négligents. Ils devraient y penser. Voir le médecin, voir le médecin dès que ça ne va plus comme auparavant, c'est une dépense qui peut rendre d'immenses services. Et ça peut prolonger notre vie de plusieurs années!

Le 30e anniversaire de Radio-Vatican

ROME — Pour célébrer le 30e anniversaire de la Radio du Vatican, un recueil de tous les documents pontificaux sur la radio et la télévision publiés entre 1929 et 1962 vient de paraître à la Typographie vaticane. Dans la préface, le Père Antonio Stefanizzi, directeur de la Radio du Vatican, souligne qu'au cours des trente dernières années les papes ont profité de toutes les occasions pour affirmer l'utilité des moyens audio-visuels et pour illustrer les principes ethniques et spirituels auxquels doit être soumis l'usage de ces moyens pour accroître l'activité humaine dans ce domaine.



Couronne de soufflé aux nouilles garnie de saumon au fenouil

Couronne de soufflé aux nouilles

- 1 tasse de nouilles fines (¼ de livre)
- 2 oeufs, séparés
- ⅛ de c. à thé de paprika
- ¼ de tasse de beurre fondu
- ¼ de c. à thé de sel
- ½ tasse de crème épaisse, fouettée

Préchauffer le four à 350°F. (four moyen). Graisser largement un moule en couronne de 7 pouces. Faire cuire les nouilles dans quatre tasses d'eau bouillante salée, pendant dix minutes environ ou jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Les rincer à l'eau froide, puis les égoutter soigneusement. (On devrait obtenir environ 1¼ tasse de nouilles cuites.) Battre ensemble jaunes d'oeufs, paprika et beurre fondu. Verser sur les nouilles et mélanger. Battre en neige ferme les blancs d'oeufs et le sel. Fouetter la crème jusqu'à ce que ferme. Incorporer délicatement les blancs d'oeufs et la crème en neige ferme dans la préparation aux nouilles. Verser dans un moule en couronne largement graissé; mettre le moule dans une lèchefrite contenant de l'eau très chaude. Cuire au four préalablement chauffé à température moyenne, jusqu'à ce que la préparation soit bien prise (une heure environ).

Sauce suédoise au saumon et au fenouil

- 1 tasse de crème sure (du commerce)
- 1 c. à thé de moutarde en poudre
- ¼ de c. à thé de sel
- 2 tasses de saumon en conserve avec son eau
- ½ tasse de cornichons au fenouil hachés finement
- 3 c. à table de piment rouge doux haché finement

Incorporer la moutarde et le sel dans la crème sure. Détailler le saumon en morceaux convenables et l'ajouter à la crème sure, ainsi que l'eau du saumon et les autres ingrédients. Chauffer doucement à petit feu; ne pas laisser bouillir. Cette recette donne environ 3½ tasses.

Préparer la couronne de soufflé aux nouilles comme il est dit dans la recette précédente et, pendant la cuisson, préparer la sauce suédoise au saumon et au fenouil. La couronne aux nouilles étant cuite, la démouler aussitôt sur un plat de service réchauffé et remplir le centre avec la sauce suédoise au saumon et au fenouil, bien chaude. Pour cinq ou six personnes.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 41

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

1963 PEUT ETRE VOTRE MEILLEURE ANNEE en revenus. Vendez dans arrondissement protégé 250 nécessités connues, garanties. Spéciaux mensuels ouvrant toutes les portes, échantillons gratuits, etc., etc. Détails à FAMILEX, Dépt. J. 12, 1600, Délorimier, Montréal.

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen pour travail domestique léger chez un semi-invalide capable de s'occuper de lui-même seulement et demeurant dans maison moderne presque neuve. Accepterait couple respectable en échange de loyer; mari pouvant travailler à l'extérieur s'il le désire. S'adresser à Boite 1769, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 41-1769-T.F.

ON DEMANDE causeuse ou canapé pour deux personnes: ancien genre, préférablement style Louis XIII ou Louis XIV, pouvant être réparé pour compléter ameublement d'un salon. La personne qui possède un tel vieux meuble et qui voudrait en disposer est priée d'écrire à Boite 1765, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou de téléphoner à SPruce 4-3415. 41-1765-42C.

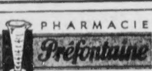
A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir. 32-1614-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Fonds d'hypothèques disponibles
pour propriétés résidentielles et commerciales dans la plupart des endroits.
Pas de clauses de maturité
Hypothèques ouvertes
Termes, jusqu'à 15 ans
Refinancement en une seule hypothèque
Demandez les conseils d'un expert
Jean Collieu CE 3-5290
ALBERTA MORTAGAGE EXCHANGE LTD.
1311, avenue Portage SP 2-2447

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $55. Entrée privée. Signaler: 233-2409. 35-1667-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-4741. 36-1694-T.F.

A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces. Libre. $65. Signaler: WHitehall 2-7046. 36-1693-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Entrée et salle de bain privée. Près autobus. Libre. Pour personnes qui travaillent. Signaler: CEdar 3-4343. 39-1732-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces, non meublées. Nouvellement décoré. Libre immédiatement. Garage. Signaler: CEdar 3-5268. 39-1737-41C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9924. 35-1681-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 294, avenue Cathédrale. Très beau logis: 3 pièces. Salle de bain: 3 unités. Très bien situé, près Cathédrale. Possession: 1er février. $55 par mois. Signaler: GLobe 3-2475. 40-1754-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces avec ou sans poêle et réfrigérateur. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-8609. 40-1757-41C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, plus véranda et chambre de débarras. Poêle et réfrigérateur. Entièrement privé. Adultes, ou couple avec un bébé. Signaler: CEdar 3-3020. 39-1743-41C.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Logis: 3 pièces, non meublées. 2e étage complet. Privé. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-8051, le jour; CHapel 7-6613 après 6 h. 39-1734-41C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur fournis. Stationnement. Près hôpital et écoles. Adultes de préférence. Libre. Signaler: CHapel 7-4271. 37-1708-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Signaler: CHapel 7-1697 ou CHapel 7-7510. 31-1602-T.F

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis moderne: 3 pièces. Possession immédiate. $65. Signaler: CHapel 7-8178, le jour, ou WHitehall 3-2134, le soir. 41-1770-41C.

A LOUER — Norwood, près église Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. 2e étage. $65. Libre: 1er février. Signaler: WHitehall 3-8320 après 6 h. 41-1768-42C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. 2 chambres meublées; une avec commodités de cuisine. Entrée privée. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1384. 41-1774-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Commodités de cuisine. Place de stationnement. Libre: 1er février. Signaler: CEdar 3-1768. 41-1775-41C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près collège et écoles françaises. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 40-1753-T.F.

NORWOOD — Rue Kitson. Chambre et pension pour deux jeunes gens dans maison tranquille. Signaler: CHapel 7-6384. 41-1772-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes pour enfant: $7.50; pour filles ou garçons: $15. Comme neuves. Signaler: WHitehall 3-2766 ou s'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface. 39-1729-41C.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. Signaler: 256-1587. 33-1636-T.F.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocese de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

L'Archevêque de Winnipeg parle du Concile à une réunion interconfessionnelle

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, a parlé de la première session du Concile Vatican II devant les membres de la session de Winnipeg de la "Humanities Association", le 17 janvier dernier. La réunion eut lieu au McMaster Hall, sous la présidence du R. P. P. M. Plunkett, S.J., du collège St-Paul, et groupait des ministres, des professeurs et des chefs laïcs de nombreuses dénominations religieuses.

C'est le docteur W. C. Lockhart, principal du United College, qui présenta Son Excellence à l'auditoire; l'ancien archevêque anglican Philip Carrington, autrefois à Québec et maintenant professeur de théologie au St. John's College, le remercia.

Dans son discours, Mgr Flahiff parla de façon spéciale de la présence d'observateurs des principales églises protestantes et même de représentants officiels de l'église orthodoxe russe. Il fit ressortir que le contact quotidien entre évêques venus d'Afrique, d'Asie et des autres continents permit à chacun des Pères d'ouvrir son esprit aux problèmes de l'Eglise universelle et donc de situer dans ce vaste contexte les problèmes particuliers de son propre diocèse. Il reprocha enfin à certains journalistes d'avoir peu compris le sens profond de ce qui se passait à Rome au cours de ces semaines du Concile et d'avoir interprété les événements et les paroles en termes de partis politiques, de factions, de luttes humaines. Car, dit-il, l'harmonie la plus parfaite était sous-jacente à la liberté d'expression des Pères.

L'orateur aborda aussi la grande question de la Révélation divine qui a sa source dans le Christ, mais nous atteint à travers les âges par le double moyen de la Bible et de la Tradition chrétienne, et quelques autres sujets étudiés au Concile: la liturgie, les moyens modernes de communication, etc.

"Que sortira-t-il de bon de tout cela? On m'a demandé de parler des progrès accomplis, des résultats obtenus. Je ne puis prédire l'union de tous les chrétiens dans un prochain avenir, mais nous tendons certainement vers ce but. Nous avons fait un pas en avant", conclut Son Excellence.

LE DOLLAR EST VOTRE AMI.
Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.
Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou bozgae, 75c
Coupe pour enfants, 50c
ELM BARBERS
398, rue Talbot
Nos prix sont les mêmes depuis 25 ans. 29-1554-42C.

A VENDRE — Cour à bois et quincaillerie, dans village canadien-français, Nord-est Saskatchewan. Médecin, hôpital, couvent. Bonnes écoles. Comptant requis: environ $10,000. Balance termes. Pour tous renseignements sur ce marché ou tout achat de maisons ou autres propriétés à Saskatoon, s'adresser à Jean Courteau, agent pour Murdock & Maber Agencies Ltd., 237, 23e rue est, Saskatoon, Sask. 40-1751-41C.

VENTE PRIVEE — Parc Windsor. Maison de coin attrayante: 6 pièces. Réfrigérateur, poêle et draperies. Signaler: 837-2406 ou SUnset 3-6250. 39-1748-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain colorées. Chauffage: gaz. 1er étage: plancher en bois dur. 2e: tapis mur à mur. Très belle localité. 8 pièces libres. Bon revenu. A termes. Signaler: CEdar 3-4148. 40-1760-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces. Signaler: CEdar 3-6021. 41-1766-41C.

A VENDRE — Bonne terre: 254 acres; 200 acres en culture. S'adresser à Succession Alex Cadieux, C.P. 299, Letellier, Man. 40-1750-45P.

A VENDRE — Nouveau magnétophone "Philips Continental 300", 4 pistes, 3 vitesses. Valeur de la machine avec accessoires: plus de $400. Accessoires: amplificateur, 2 haut-parleurs pour stéréo; $37 de bandes magnétiques, micro supplémentaire avec fil d'extension, bobine téléphonique, etc. Quitte le pays, doit sacrifier pour $250. Signaler: GRover 5-0205. 41-1773-41C.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT

Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496. 36-1704-T.F.

A VENDRE — St-Claude. Nouveau magasin construit: 1962. Longueur: 50', 2 agences de machineries d'autres pour moulée McCabe, monuments et nombreux produits. Médicaments brevetés, pneus, batteries, réparations. Profit net en 1962 sur médicaments: $5,000. Chiffre d'affaires 1961: $100,000. Aussi MAISON moderne, 7 pièces. Salle de bain, eau douce, citerne. Eau dure. Chauffage: huile. Remise, petit jardin. Cette propriété située sur 2 grands lots adjacents sur rue pavée. Première entrée à une rue du Bureau de poste et d'hôtel. Prix pour les deux: $25,000, termes et échange. Ecrire à C.P. 215, St-Claude, Man. 40-1764-42C.

A VENDRE

30 milles de Winnipeg — Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher au deuxième. Poulailler. 5 acres de terrain. Ecole catholique. Sur chemin pavé. Taxe: $84. Prix: $6,500.

Près route Trans-Canada — 240 acres de terrain. Endroit idéal pour élevage de bestiaux. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Etable presque neuve: 32' x 50'. Eau et pâturage en abondance. $8,000 seulement. Moitié comptant. Balance à 5%.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
41-1726-41C.

A VENDRE

St-Boniface — Avenue Provencher. Duplex: 4 et 3. Prix: $12,000 à termes.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Duplex: 6 et 3. Prix: $13,500 à termes.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Maison de famille: 7 pièces. 14 ans. Stuc. Garage. Prix: $13,500 à termes.

Norwood — $12,900. Maison: 1½ étage. Stuc. 7 pièces. 4 chambres à coucher. Age: 15 ans. Garage. Près écoles catholiques. Belle location.

St-Boniface — Centre. Triplex: stuc. Comme neuf. 3 logis, 3 pièces. Revenu mensuel: $225. Chauffage: gaz. Titre clair. Toute offre raisonnable considérée.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
41-1771-41C.

NOUS ACHETONS MAISONS au comptant ou comptant sur hypothèque.
NOUS AVONS AUSSI ARGENT pour placement sur 1ère ou 2e hypothèque pour propriétés de ville ou de campagne, à des taux d'intérêt raisonnables.
J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
39-1745-41C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE

Norwood — $1,000 comptant. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Armoires neuves. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Plein prix: $9,900.

St-Vital — $300 comptant. Près école St-Eugène. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Salon: 16' x 20'. Garage. Lot: 50' x 215'. Grand jardin. Plein prix: $8,500.

Norwood — $10,300. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Garage. Grand lot. Près Précieux-Sang. Comptant requis: $1,-000.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Après 4 h. 30: CH 7-7603
40-1742-41C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital ou pour achat avec $300 comptant ou plus appeler Midtown Realty GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F

Mme Thérèse Courchesne sera la conférencière à la réunion de l'APM de St-Charles, le lundi soir 28 janvier. Maintenant domiciliée à Winnipeg, elle a été pendant plusieurs années institutrice au Manitoba et en Saskatchewan. Plus tard elle a animé un programme de jeunes à CFRG. Elle prend part à l'heure actuelle au programme "Pour les malades" au poste CKSB. Mme Courchesne a tiré de ses études et de son expérience des observations très utiles aux parents et maitres, qu'elle communique dans un style des plus intéressants.

Décès

MME J. RITCHOT

Le 14 janvier est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, Mme Julienne Ritchot, épouse de M. Charles Ritchot, de 230, rue Austin, Winnipeg. Elle était âgée de 77 ans.

Les prières furent dites à la maison funéraire McGee, et le service funèbre fut chanté en l'église de l'Immaculée Conception de Winnipeg par le R. P. A. H. Kerlingh.

La défunte laisse dans le deuil son époux, quatre fils, Charles, de Montréal, Philippe et Edouard, de Winnipeg, et Théodore, d'Edmonton; une fille, Rolande (Mme Paul Ducharme), de Winnipeg; 15 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

• • •

MME C. LAFLAMME

Le 12 janvier dernier, Mme Christina LaFlamme (née Vivier), est décédée à l'hôpital général de Winnipeg, à l'âge de 58 ans. Les prières furent récitées à la maison funéraire Mordue et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'inhumation suivit au cimetière Chapel Lawn, dans la section de l'Immaculée Conception.

La défunte laisse dans le deuil un fils, William, d'Edmonton, Alta; deux filles, Mme Gordon Hooper, de Vancouver, et Mlle Isabelle LaFlamme, de Winnipeg, ainsi que cinq petits-enfants. Son époux, Edouard, l'a précédée dans la tombe.

• • •

MME V. REMILLARD

Le 11 janvier est décédée à l'hôpital d'Altona, Mme Victoria Rémillard, âgée de 77 ans, de St-Joseph. Mme Rémillard a toujours vécu à cet endroit.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Edmond, Henri, Michel et Ambroise; cinq filles, Mmes W. Jubinville, G. Lalonde, R. Brétécher, P. Perron et V. Clément; quatre frères, Hyacinthe, Michel, Alfred et Ovide Sarrasin; trois soeurs, Mmes A. Dionne, D. Clairemont et L. Sabourin, et 16 petits-enfants.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église paroissiale de St-Joseph jusqu'à l'heure du service funèbre chanté le mardi matin 14 janvier. L'inhumation se fit au cimetière local. La chapelle funéraire Desjardins avait charge des arrangements.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Vital — 292, rue Béliveau. Bungalow: 5 pièces. Lot: 99' x 140'. Garage. Devrait être vendu à meilleure offre ou $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire à 5%.

St-Boniface — Près hôpital. Triplex. Revenu annuel: $2,160. 5 pièces pour propriétaire. Comptant requis substantiel.

St-Vital — Rue Béliveau. Prix: $6,500. Bungalow: 5 pièces. Lot: 99' x 140'. Garage. Comptant requis: $1,000. Balance portée par vendeur à 5%. Libre.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
41-1744-41C.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

La température très froide dont nous sommes victimes depuis quelques jours n'a pas empêché un bon nombre de nos hardis de venir à la réunion de dimanche dernier.

Les élections ont donné les résultats suivants: président, M. Jacques Gagnon; vice-président, M. R.-A.-L. Mercier; secrétaire, M. Josaphat Gauthier; trésorier, M. Roland Gauthier; directeurs, MM. Léopold Gareau, Albert Guay et Maurice Deschênes.

Les étudiants de l'Ontario disent oui au français

WATERLOO — Des étudiants de treize universités et collèges ontariens ont demandé avec insistance que le français soit enseigné à tous les degrés de l'élémentaire et du high school, et qu'on mette l'accent sur la conversation. Ils participaient en fin de semaine, à la conférence ontarienne de la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes (FNEUC).

Au cours de cette réunion, les délégués de l'Université d'Ottawa ont prié la FNEUC d'appuyer toute démarche de leur institution pour obtenir une part plus grande des subventions gouvernementales. Actuellement, les subventions que le gouvernement ontarien accorde à l'Université catholique d'Ottawa représentent le tiers environ de celles qu'il accorde à chacune des autres universités non confessionnelles.

NEW YORK — "Toute politique internationale visant à augmenter le nombre des puissances nucléaires serait une politique de suicide", a déclaré à New York M. Pierre Mendès-France, ancien premier ministre français.

M. Florent Forget, de Montréal, sera le juge du Festival Dramatique Régional à Winnipeg du 6 au 9 mars prochains. Bachelier ès arts de l'Université d'Ottawa (1941) et membre de la Troupe des Compagnons de St-Laurent (1942), il devint annonceur radiophonique à Radio-Canada en 1943. Il a surtout organisé le fameux programme "Radio-Collège" de 1946 à 1950, avant d'aller étudier à Londres et aux Etats-Unis les techniques de la télévision, afin de collaborer à la création du réseau national de télévision française en 1952. Depuis 1954 il fut le réalisateur de nombreux programmes dramatiques, dont la série historique "Je me souviens". Il a aussi donné des cours d'été à l'Institut de Radio-Télévision de l'Université Laval, à Québec. Il s'est aussi mérité de nombreux prix et trophées comme acteur et réalisateur, dont le "Trophée Frigon" pour la série "Joie de Vivre" de Jean Després. Il dirige présentement les 39 épisodes de 30 minutes de "La Balsamine", oeuvre de Jean Filiatrault. Ce sera la troisième fois que M. Forget est choisi comme juge du Festival Dramatique National, lors de sa visite à Winnipeg. On sait que la troupe du Cercle Molière de St-Boniface sera l'un des participants de ce festival du 6 au 9 mars.

Homme demandé
Un jeune homme — pour un emploi permanent d'assureur-vie au siège social de la Compagnie. De préférence, un diplômé (bilingue) d'Université. Minimum requis: deux ans d'éducation universitaire.
Expérience d'affaires antérieure, pas nécessaire. Le candidat choisi recevra un entrainement complet dans notre Département des Assureurs.
- Heures de bureau: de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.
- Semaine de cinq jours
- Privilèges de la cafétéria. Assurance de groupe. Plan de pension et autres bénéfices du personnel

Téléphonez au Département du Personnel pour rendez-vous et interview.
The Sovereign Life Assurance Company of Canada,
angle des rues Smith et Broadway
Téléphone: WHitehall 2-4284

IT'S MINOR HOCKEY WEEK!

WISH MY FOLKS WERE HERE

N'envoyez pas — Emmenez vous-même votre fils à l'Arena

— La Semaine du Hockey Mineur débute le 26 janvier —

La France, l'Albion et le Marché commun

Si l'Angleterre veut devenir membre du Marché Commun, elle n'a qu'à accepter le "Traité de Rome", voilà ce qui semble être le sens pratique de la conférence du président de Gaulle, le 14 janvier. Le général a appuyé cette prise de position sur des postulats, à savoir, que le Marché Commun peut se développer vers l'Est pour devenir une troisième force européenne, économique, politique, diplomatique; et, deuxièmement, que le Marché Commun peut se passer de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Parmi les commentaires innombrables sur cette déclaration que l'on considère comme "brutale" ou "réaliste", celui de M. Jean Mehling, dans "La Presse", fait ressortir que la question en jeu à Bruxelles est celle du rôle de la France dans le Marché Commun. Les cinq autres membres veulent à des degrés divers remanier le Traité de Rome, assez favorable à l'agriculture française, et ainsi, à l'occasion des discussions avec l'Angleterre, remettent en question plusieurs clauses du Traité. La France, de son côté, pour des raisons économiques aussi bien que politiques, ne veut pas qu'à l'heure actuelle, sous prétexte de faciliter l'entrée de l'Angleterre, l'on se mette à modifier le Traité.

Pour justifier cette intransigeance, le général de Gaulle doit établir fortement que l'adhésion de l'Angleterre et ultimement des Etats-Unis n'est pas nécessaire et peut-être pas même utile, que l'avenir dans l'indépendance se trouve du côté de l'Europe centrale, et enfin que si l'adhésion anglaise et américaine semble inévitable, il faut que les Six se tiennent bien ensemble, sans faire de concessions, au risque de devenir autrement des satellites dans un marché dominé par le bloc Anglo-Américain.

Vue ainsi comme une partie des tactiques dont l'ancien militaire est passé maitre, et non plus comme une prise de position sur des principes inaltérables, la déclaration du président de Gaulle entre dans les cadres d'un jeu dont la grandeur est digne de la France.

Le bonheur de la société découle du sens moral

ROME — Le Mouvement des Intellectuels de l'Action catholique italienne vient de tenir son congrès national à Rome, sur le thème: "Le sens moral dans les moeurs contemporaines".

Par l'entremise du cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat, le pape a adressé une lettre à ce congrès. Ce document souligne l'importance et l'opportunité du thème étudié et engage les congressistes à examiner les graves problèmes de la société moderne, "dans les perspectives du magistère de l'Eglise et dans la lumière vivifiante du Concile".

"Tout chrétien . . ."

Dans une allocution qu'il a adressée au congrès, le cardinal Augustin Bea, président du Secrétariat conciliaire pour l'Union des Chrétiens, a rappelé que le Christ est venu sur la terre pour sauver tous les hommes et que ceux-ci "sont destinés à la joie, à l'honneur, à la gloire d'être une seule chose dans le Christ . . .

"La vie morale doit donc être vécue par chacun de nous dans cette vision communautaire, en comprenant l'importance de la contribution que chacun de nous peut donner au salut de tous les fils de Dieu.

"Tout chrétien doit observer la loi morale dans le même esprit que le Saint-Père qui voit le Concile et l'Eglise comme étant au service du bien de toute l'humanité."

Recevant en audience les participants au Congrès national du Mouvement des Intellectuels de l'Action catholique italienne, le pape Jean XXIII a prononcé une allocution sur le thème de cette réunion: "Le sens moral dans les moeurs contemporaines".

"Absence du sens moral"

Le Souverain Pontife a notamment déclaré: "**Il n'est pas rare d'entendre des accents de découragement et de dépression lorsqu'on juge certaines manifestations des moeurs actuelles, de la presse et des spectacles, qui inquiètent en raison de l'absence du sens moral**".

Jean XXIII a dit ensuite que malgré ses peines, il a confiance dans l'action des hommes de bonne volonté et dans la coopération des forces nouvelles pour le renforcement des grands idéaux.

Moralité et bonheur

Le pape a poursuivi: "Le sens moral, visant à appliquer les commandements de Dieu, est la condition indispensable du développement serein et constructif des peuples. Là où il se relâche, les âmes s'affaiblissent et toute la société s'en ressent. C'est pourquoi, en défendant le précieux patrimoine moral, — fondé sur la loi de Dieu, inscrite dans les coeurs des hommes et solennellement sanctionnée dans la loi divine positive, — l'Eglise s'acquitte de sa mission de salut et elle assure en même temps aux peuples la défense de leur santé physique et morale sur le plan naturel".

Exhortant ses auditeurs à sonner le rappel de l'opinion publique et de tous les hommes droits pour qu'ils appuient leurs actions, le Souverain Pontife a déclaré:

"C'est la sainteté de la famille qui le veut, de la famille qui doit tremper les âmes en vue des difficultés de la vie, en leur conférant de robustes consciences.

"Les jeunes le veulent aussi, les jeunes sur les énergies desquels nous comptons tellement et en qui nous plaçons notre confiance pour l'avenir.

"La société l'exige, la société qui attend des hommes qui soient sensibles aux attraits de la vie sociale, ouverte et visant au service des exigences communes.

"La personne humaine, créée à l'image de Dieu et rachetée par le Sang précieux du Christ doit être au centre de tous les soucis. C'est vers le respect de la personne humaine que doivent être orientées toutes les activités: famille, école, politique et économie, art et littérature, presse et loisirs. Tout doit converger ce centre pour respecter sa dignité inaliénable, augmenter ses possibilités, éduquer son jugement, afin que la personnalité complète se développe dans l'harmonie du plan du salut."

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EUGENE MARTEL, late of the City of Saint Boniface, in Manitoba, Steamfitter, deceased.

All claims against the above Estate, duly verified by statutory declaration must be sent to the undersigned firm at Room 4, 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 28th day of February, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 16th day of January, A.D. 1963.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for the Administratrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of PHILEAS CLEMENT, late of the village of Val Marie, in the province of Saskatchewan, retired farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by statutory declaration and with particulars and valuation of security held, if any, must be sent to the undersigned before the 31st day of January A.D. 1963.

W. A. BAKER, B.A.,
solicitor for the executor
Loreburn, Sask.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY

AVIS est donné par les présentes que The Great-West Life Assurance Company présentera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, un bill d'intérêt privé lui permettant d'employer, dans la transaction de ses affaires, le nom de The Great-West Life Assurance Company ou celui de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, ou les deux, comme elle le jugera opportun.

FAIT en la Cité de Winnipeg, Province de Manitoba, ce 8e jour de janvier 1963.

AIKINS, MacAULAY & COMPANY,
941 Somerset Building,
Winnipeg 1, Manitoba
Avoués de la Demanderesse.

Kleen-Products
61, Heaton, Winnipeg 2
Tél.: 943-6047
Savon, cire, désinfectant et tous produits et équipements pour nettoyage.
Joseph-Marcel LaBossière, gérant général
Paul LePage, contrôleur

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105


Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
- Chevrolet
- Oldsmobile
- Corvair
- Chevrolet II
- Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: LE 3-1628
Automobiles usagées "garanties" de première condition

